RESTRICTED

WT/TPR/S/281

25 mars 2013

(13-1557) Page: 1/97

Organe d'examen des politiques commerciales

EXAMEN DES POLITIQUES COMMERCIALES

RAPPORT DU SECRÉTARIAT

MACAO, CHINE

Le présent rapport, préparé pour le quatrième examen de la politique commerciale de Macao, Chine, a été établi par le Secrétariat de l'OMC sous sa propre responsabilité. Ainsi qu'il est prévu dans l'Accord établissant le Mécanisme d'examen des politiques commerciales (Annexe 3 de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce), le Secrétariat a demandé à Macao, Chine des éclaircissements sur sa politique et ses pratiques commerciales.

Les questions d'ordre technique concernant ce rapport peuvent être adressées à Mlle Zheng Wang (tél.: 022 739 5288) ou à M. Xinyi Li (tél.: 022 739 5579).

La déclaration de politique générale présentée par Macao, Chine est reproduite dans le document WT/TPR/G/281.

Note: Le présent rapport fait l'objet d'une distribution restreinte et ne doit pas être communiqué à la presse avant la fin de la première séance de la réunion de l'Organe d'examen des politiques commerciales portant sur Macao, Chine. Le présent rapport a été rédigé en anglais.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ 6
Résultats économiques 6
Régime de commerce et d'investissement 7
Politique et pratiques commerciales 7
Perspectives 8

1 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE 9
1.1 Principales caractéristiques de l'économie 9
1.2 Évolution récente de l'économie 10
1.3 Évolution du commerce 13
1.3.1 Composition du commerce 14
1.3.2 Répartition géographique des échanges 17
1.4 Investissement étranger direct 20
1.5 Perspectives économiques 21

2 CADRE ET OBJECTIFS DE LA POLITIQUE COMMERCIALE 22
2.1 Cadre constitutionnel et juridique général 22
2.2 Formulation et mise en œuvre de la politique commerciale 22
2.3 Objectifs de la politique commerciale 24
2.4 Accords et arrangements commerciaux 25
2.4.1 Participation à l'OMC 25
2.4.2 Accords régionaux 27
2.4.3 Accords bilatéraux 27
2.4.3.1 Commerce des marchandises 28
2.4.3.2 Services 29
2.4.3.3 Facilitation des échanges et des investissements 31
2.4.4 Coopération régionale 31
2.4.5 Régime SGP 32
2.5 Régime d'investissement étranger 33

3 POLITIQUE ET PRATIQUES COMMERCIALES – ANALYSE PAR MESURE 35
3.1 Introduction 35
3.2 Mesures agissant directement sur les importations 36
3.2.1 Procédures douanières 36
3.2.2 Évaluation en douane et règles d'origine 37
3.2.2.1 Évaluation en douane 37
3.2.2.2 Règles d'origine 37
3.2.3 Droits de douane 38
3.2.4 Autres droits et impositions 38
3.2.5 Prohibitions, restrictions et licences à l'importation 38
3.2.5.1 Prohibitions à l'importation 38

3.2.5.2 Licences d'importation 39
3.2.5.3 Autres restrictions 40
3.2.6 Mesures contingentes 41
3.2.7 Commerce d'État 41
3.2.8 Normes et autres règlements techniques 41
3.2.8.1 Normes et règlements techniques 41
3.2.8.2 Prescriptions sanitaires et phytosanitaires 43
3.2.9 Marchés publics 44
3.3 Mesures agissant directement sur les exportations 47
3.3.1 Procédures et documentation 47
3.3.2 Prohibitions, restrictions et licences à l'exportation 48
3.3.3 Taxes, impositions et prélèvements à l'exportation 49
3.3.4 Soutien à l'exportation et facilitation des exportations 49
3.4 Mesures agissant sur la production et le commerce 50
3.4.1 Cadre juridique pour les entreprises 50
3.4.2 Régime fiscal et incitations fiscales 51
3.4.2.1 Aperçu général 51
3.4.2.2 Imposition 53
3.4.2.2.1 Impôts directs 53
3.4.2.2.2 Impôts indirects 53
3.4.2.3 Incitations et exonérations fiscales et recettes sacrifiées 55
3.4.3 Incitations non fiscales et autres formes d'aide 55
3.4.3.1 Incitations non fiscales 55
3.4.3.2 Soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) 57
3.4.3.3 Attribution des terres 58
3.4.4 Politique de la concurrence et contrôle des prix 59
3.4.5 Droits de propriété intellectuelle 59
3.4.5.1 Aperçu général 59
3.4.5.2 Propriété industrielle 60
3.4.5.2.1 Brevets 61
3.4.5.2.2 Marques de fabrique ou de commerce 62
3.4.5.2.3 Autres droits de propriété industrielle 63
3.4.5.3 Droit d'auteur et droits connexes 63
3.4.5.4 Respect des droits 64

4 POLITIQUE COMMERCIALE – ANALYSE PAR SECTEUR 66

4.1 Énergie 66
4.1.1 Électricité 66
4.1.2 Gaz naturel 67
4.2 Secteur manufacturier 67
4.3 Services 68

4.3.1 Caractéristiques 68
4.3.2 Services financiers 69
4.3.2.1 Services bancaires 69
4.3.2.2 Services d'assurance 72
4.3.3 Télécommunications 73
4.3.4 Transports 75
4.3.4.1 Transports maritimes 76
4.3.4.2 Transports terrestres 77
4.3.4.3 Transports aériens 77
4.3.5 Tourisme 79
4.3.6 Industrie des jeux de hasard 82

BIBLIOGRAPHIE 86

5 APPENDICE – TABLEAUX 87

GRAPHIQUES

Graphique 1.1 Corrélation entre résultats économiques et tourisme 15
Graphique 1.2 Composition des échanges de marchandises, par section du SH, 2007 et 2011 16
Graphique 1.3 Répartition géographique des échanges de marchandises, 2007 et 2011 18
Graphique 4.1 Arrivées de visiteurs, 2003-2011 80
Graphique 4.2 Concessionnaires et sous-concessionnaires 82

TABLEAUX

Tableau 1.1 Part des différents secteurs dans la production et l'emploi, 2007-2011 9
Tableau 1.2 Principaux indicateurs macroéconomiques, 2007-2011 10
Tableau 1.3 Balance des paiements, Macao, Chine, 2007-2011 13
Tableau 1.4 Commerce des services, 2007-2011 14
Tableau 1.5 Exportations de marchandises de la RASM vers la Chine dans le cadre du CEPA, 2007-2011 19
Tableau 1.6 Flux entrants d'IED à Macao, Chine, 2007-2011 20
Tableau 2.1 Principaux textes législatifs liés au commerce et à l'investissement publiés/modifiés/révisés depuis 2007 23
Tableau 2.2 Principales notifications au titre des Accords de l'OMC, mars 2007 à février 2013 26
Tableau 2.3 Secteurs et sous-secteurs de services visés par le CEPA 30
Tableau 2.4 Exportations en régime SGP, 2007-2011 33
Tableau 2.5 ABI, ADI et TIEA 34
Tableau 3.1 Prohibitions à l'importation à Macao, Chine 39
Tableau 3.2 Régime de licences d'importation, 2012 40
Tableau 3.3 Laboratoires accrédités à Macao, Chine, décembre 2011 42

Tableau 3.4 Mesures SPS en vigueur à Macao, Chine, 2012 44
Tableau 3.5 Marchés publics, 2007-2011 45
Tableau 3.6 Participation locale et étrangère aux marchés publics passés au niveau central par le Bureau des services financiers, 2007-2011 46
Tableau 3.7 Régime de licences d'exportation, janvier 2012 49
Tableau 3.8 Comptes publics, 2007-2011 51
Tableau 3.9 Principaux genres d'impôts, et incitations connexes 51
Tableau 3.10 Quelques produits assujettis à l'impôt sur la consommation, 2007-2011 53
Tableau 3.11 Abattement de l'impôt sur la consommation pour certains produits, 2007-2011 54
Tableau 3.12 Estimation des recettes fiscales sacrifiées, 2007-2011 55
Tableau 3.13 Programme de bonifications d'intérêts à Macao, Chine, 2007-2011 56
Tableau 3.14 Soutien aux PME, Macao, Chine, 2007-2011 57
Tableau 3.15 Participation aux conventions internationales sur les droits de propriété intellectuelle, 2012 60
Tableau 3.16 Administration des brevets à Macao, Chine, 2007-2011 62
Tableau 3.17 Demandes de marques de fabrique ou de commerce, 2007-2011 62
Tableau 3.18 Violations des droits de propriété intellectuelle et industrielle, 2007-2011 65
Tableau 4.1 Structure de l'industrie manufacturière, 2009-2011 68
Tableau 4.2 Établissements financiers, 2007-2012 70
Tableau 4.3 Principales données financières du secteur bancaire, 2007-2011 70
Tableau 4.4 Rentabilité du secteur bancaire, 2007-2011 71
Tableau 4.5 Répartition des primes brutes, 2007-2011 73
Tableau 4.6 Marché des télécommunications, 2006 et 2011 74
Tableau 4.7 Arrivées de visiteurs par moyen de transport, et transport de marchandises, 2007-2011 75
Tableau 4.8 Transports aériens à Macao, Chine, 2006-2011 78
Tableau 4.9 Impact économique des voyages et du tourisme, 2007-2011 80
Tableau 4.10 Arrivées de visiteurs, par lieu de provenance, 2007-2011 81
Tableau 4.11 Hôtels et pensions, 2007-septembre 2012 82
Tableau 4.12 Contributions fiscales et financières des exploitants de casinos 84
Tableau 4.13 Recettes brutes du secteur des jeux de hasard 84

APPENDICE – TABLEAUX

Tableau A1. 1 Commerce de marchandises, par section du SH, 2007-2011 87
Tableau A1. 2 Importations de marchandises par provenance, 2007-2011 89
Tableau A1. 3 Exportations de marchandises par destination, 2007-2011 90

Tableau A2. 1 Législation de base liée au commerce et à l'investissement 91

Tableau A4. 1 Accords sur les services aériens conclus par la RASM, octobre 2012 97

RÉSUMÉ

1. Macao, Chine reste une économie ouverte avec des droits de douane appliqués à un taux de zéro et peu de restrictions au commerce et à l'investissement. Son économie a enregistré une solide croissance pendant la période à l'examen (2007-2012), avec un taux de croissance du PIB à deux chiffres pour presque toutes les années (à l'exception de 2008 et de 2009). La croissance a été tirée par les exportations de services, notamment le tourisme, y compris le secteur des jeux de hasard. La concurrence entre les exploitants d'établissements de jeux de hasard, depuis l'ouverture du secteur en 2002, a dynamisé un secteur du tourisme prospère: les exportations de services liés au tourisme sont passées à 38 milliards de dollars EU en 2011, contre 7,5 milliards de dollars EU en 2004, au moment où le premier concessionnaire de jeux de hasard à capitaux étrangers a commencé ses activités, et contre 4,3 milliards de dollars EU en 2002, au moment de la libéralisation du secteur des jeux de hasard. Le "Système d'autorisation d'entrée à titre de voyageur individuel", instauré depuis 2004 dans le cadre de l'Accord de rapprochement économique (CEPA) entre la Région administrative spéciale (RAS) de Macao et la Chine, a contribué à l'augmentation du nombre de touristes en provenance de Chine.

Résultats économiques

2. La RASM est fortement tributaire du commerce. En 2011, le commerce (importations et exportations de marchandises et de services) correspondait à quelque 160% du PIB. Le compte courant reste excédentaire du fait de la vigueur des exportations de services, tandis que les déficits du commerce des marchandises reflètent le recul du secteur manufacturier. Les exportations de marchandises ont chuté de 65% pendant la période considérée. L'IED a augmenté de manière générale. La moitié des flux entrants d'IED de la RASM ont été enregistrés dans le secteur des jeux de hasard, celui du commerce de gros et de détail étant le deuxième plus important bénéficiaire.

3. L'économie de la RASM s'est orientée davantage vers les services pendant la période considérée. En 2011, les services représentaient 90% environ du PIB et de l'emploi, le secteur des jeux de hasard assure à lui seul 45% du PIB et 20% de l'emploi. Les impôts directs tirés du secteur des jeux de hasard représentaient quelque 80% des recettes publiques totales, ce qui a permis au gouvernement de maintenir un excédent budgétaire et, ainsi, de poursuivre l'amélioration de ses infrastructures. La RASM est devenue la première destination mondiale pour les jeux de hasard. Le gouvernement essaie de maintenir le développement durable du secteur des jeux de hasard et a récemment pris plusieurs décisions visant à réglementer la portée et le rythme de l'expansion de ce secteur.

4. La rapide croissance de l'économie et la domination du secteur des jeux de hasard ont poussé les prix à la hausse, notamment les prix des terres et les coûts de la main-d'œuvre. La monnaie de la RASM, la pataca, est indexée sur le dollar de Hong Kong et donc, indirectement, le dollar EU, de sorte que durant la période à l'examen la pataca s'est dépréciée par rapport aux monnaies de ses principaux partenaires commerciaux, y compris la Chine. Ainsi, la RASM a dû débourser davantage pour les importations. L'Indice composite des prix à la consommation, qui permet de mesurer l'inflation, a augmenté. Cependant, la RASM ne pratique pas de politique monétaire autonome à cause de son système de taux de change.

5. L'envol du coût des facteurs locaux pèse sur la compétitivité des secteurs autres que celui des jeux de hasard, y compris l'industrie manufacturière. Bien que la RASM soit un port franc, où les marchandises sont admises à des taux de droits nuls et assujetties à un nombre restreint de mesures à la frontière, le secteur manufacturier a continué de perdre du terrain, principalement en raison des coûts de production relativement élevés – poussés à la hausse du fait que le territoire est exigu et la population peu nombreuse – et de la prospérité du secteur du tourisme et des jeux de hasard. La part du secteur manufacturier dans le PIB a chuté de 2,9% en 2007 à 0,7% en 2011 et sa part dans l'emploi total a reculé de 7,1% à 3,9%.

6. Les efforts déployés par le gouvernement pour diversifier l'économie incluent le développement des services autres que les jeux de hasard, par exemple les services liés aux foires et salons, aux industries culturelles et créatives, à la médecine traditionnelle chinoise et au commerce (c'est-à-dire les services d'importation et d'exportation). La coopération régionale (par

exemple avec la province chinoise de Guangdong) serait pour la RASM un excellent moyen de surmonter ses difficultés et d'améliorer sa compétitivité.

7. Le gouvernement a adopté un certain nombre de mesures pour créer des conditions propices à l'activité commerciale: par exemple, les mesures visant à réduire les coûts de l'activité commerciale incluent le maintien d'une structure fiscale simple et de droits administratifs peu élevés, ainsi que l'ouverture du marché des télécommunications. Il a aussi adopté des mesures pour ouvrir le secteur des services publics à la concurrence. Afin de répondre à la demande croissante d'électricité, qui doit être essentiellement importée, il prévoit une "libéralisation partielle" du marché de l'électricité. D'après le contrat de concession renouvelé avec le fournisseur historique d'électricité, signé en 2010, le gouvernement peut décider quand ouvrir à d'autres investisseurs les marchés de la production en amont et de l'importation d'électricité.

Régime de commerce et d'investissement

8. Le cadre institutionnel et stratégique de la RASM est demeuré sensiblement inchangé depuis l'examen précédent, réalisé en 2007. Conformément à la Loi fondamentale, la RASM conserve le statut de port franc, poursuit la politique de libre-échange et préserve la libre circulation des marchandises, des actifs intangibles et des capitaux. La promotion de la diversification économique et le renforcement de la coopération régionale restent les priorités majeures du gouvernement. On estime que le CEPA conclu avec la Chine offre des possibilités pour le développement futur de la RASM.

9. Le CEPA comporte trois parties: commerce des marchandises, commerce des services et facilitation des échanges et de l'investissement. À ce jour, c'est l'instauration du Système d'autorisation d'entrée à titre de voyageur individuel qui a eu le plus gros impact sur l'économie de la RASM: l'assouplissement des restrictions en matière de visas imposées aux voyages des Chinois du continent a entraîné une forte augmentation du nombre de touristes à Macao. Les autorités s'efforcent d'utiliser les ressources et les possibilités offertes par le CEPA pour encourager les fabricants à installer de nouvelles unités de production sur le territoire, sans trop de succès jusqu'à présent. La fabrication de textiles et vêtements n'a cessé de diminuer depuis l'expiration de l'Accord sur les textiles et les vêtements (ATV) en 2005. Les chiffres communiqués par les autorités indiquent que le traitement préférentiel accordé en vertu du CEPA a entraîné la création de quelques "nouvelles" branches de production manufacturière, comme l'agroalimentaire et la transformation du café. La RASM exporte davantage de services que de marchandises, et il est probable que le secteur des services et la vente de services à la région du Delta de la rivière des Perles de la province voisine de Guangdong, et non le secteur manufacturier, feront meilleur usage de l'accès préférentiel au marché chinois prévu par les dispositions du CEPA relatives aux services.

Politique et pratiques commerciales

10. Le régime de commerce et d'investissement de la RASM reste relativement ouvert. Toutes les importations sont admises en franchise de droits. Cependant, la portée des consolidations tarifaires de la RASM reste limitée, environ 70% des lignes tarifaires étant non consolidées. Pendant la période à l'examen, la RASM a notifié à l'OMC la consolidation des droits sur des produits pharmaceutiques supplémentaires suite à l'élargissement de la gamme des produits visés par l'Accord sur les produits pharmaceutiques.

11. Il y a peu de mesures non tarifaires à la frontière et les licences d'importation maintenues l'ont été uniquement pour des raisons liées à la santé, la sécurité, l'environnement et l'administration de l'impôt sur la consommation. Bien que l'impôt sur la consommation s'applique de la même façon aux importations et aux produits fabriqués localement, il pénalise de manière disproportionnée les importations du fait que la production locale correspondante est minime, voire inexistante. Signe partiel des efforts de diversification économique entrepris pour développer les secteurs du tourisme autres que les jeux de hasard, le gouvernement a aboli l'impôt sur la consommation visant les boissons alcooliques d'une teneur en alcool inférieure à 30%. Ainsi, l'importation de ces produits n'est plus soumise à licence.

12. La RASM n'élabore pas ses propres normes, mais adopte les normes internationales ou étrangères, selon les cas. Les importations d'automobiles et d'équipements de télécommunication sont assujetties à des licences pour garantir leur conformité aux prescriptions techniques

obligatoires. Lorsqu'il y a demande de licence, les résultats d'essais et les certificats délivrés par les fabricants ou d'autres autorités sont acceptés comme référence utile.

13. Macao, Chine n'est pas signataire de l'Accord de l'OMC sur les marchés publics (AMP) et n'a pas non plus le statut d'observateur dans le cadre de cet accord. La présence étrangère dans les procédures de passation de marchés publics a augmenté considérablement durant la période considérée. En 2011, les fournisseurs étrangers représentaient 27% des marchés publics alloués au niveau central par le Bureau des services financiers, contre seulement 9% en 2007. Il est possible que ce chiffre sous-estime la part des fournisseurs étrangers dans les marchés publics, étant donné que les sociétés étrangères enregistrées auprès du Bureau des services financiers sont considérées comme des sociétés locales (qu'elles soient ou non constituées en société à Macao) et que le pays d'origine n'est pas consigné.

14. La RASM a une structure fiscale simple et des taux d'imposition peu élevés. En réponse à la forte hausse des prix sur les marchés mondiaux, l'impôt sur la consommation frappant les carburants et lubrifiants a été abrogé en août 2008. Les nouveaux achats de véhicules automobiles écologiques sont exonérés de la taxe sur les véhicules automobiles. Le gouvernement offre des incitations fiscales, y compris une exonération/réduction de l'impôt sur les bénéfices. Des incitations non fiscales, comme des bonifications d'intérêts et des garanties de crédits, sont également disponibles, principalement pour les petites et moyennes entreprises (PME).

15. Le Code du droit d'auteur et des droits connexes a été modifié en 2012, le but étant de renforcer la protection du droit d'auteur dans un environnement numérique. Sous réserve de l'approbation des Services économiques de Macao, les détenteurs de brevets d'invention délivrés par l'Office national chinois de la propriété intellectuelle (SIPO) peuvent demander l'extension de leurs droits à la RASM. Pendant la période à l'examen, le nombre de demandes d'enregistrement de brevets d'invention a baissé, tandis que le nombre de demandes d'extension a augmenté de façon constante. La RASM continue de veiller activement à faire respecter les DPI, notamment au moyen de la confiscation des produits portant atteinte aux droits, comme les disques compacts, les médicaments et les cigarettes par exemple.

16. La RASM n'a pas de législation générale concernant la concurrence. Les autorités estiment que les dispositions actuelles, qui sont dispersées dans différentes lois et différents règlements et règles sectoriels, assurent une protection adéquate, étant donné que le territoire est exigu et que la plupart des entreprises sont des PME. Ces dix dernières années, plusieurs mesures ont été adoptées pour ouvrir à la concurrence le secteur des jeux de hasard, celui des services publics et celui des télécommunications.

Perspectives

17. La RASM étant une petite économie ouverte, sa croissance future est fortement influencée par la demande extérieure émanant de ses partenaires commerciaux. Les prévisions de croissance pour la région de l'Asie de l'Est ayant été revues à la baisse par les institutions internationales, y compris le FMI, l'Autorité monétaire de Macao (AMCM) estime qu'en 2012 la croissance économique a été de 9,0% en termes réels, soit une baisse en comparaison du taux de 21,9% enregistré en 2011. L'AMCM prévoit également une croissance à un chiffre pour 2013. La demande intérieure, stimulée par la construction, à l'aide de fonds publics et privés, d'infrastructures et d'équipements liés au tourisme, devrait devenir un des moteurs de la croissance économique. Les exportations de services, quant à elles, devraient croître à un rythme moins soutenu que ces dernières années.

18. Pendant la période à l'examen, la RASM s'est lancée dans l'amélioration de ses infrastructures, à travers plusieurs projets de construction d'infrastructures publiques, comme le métro léger, l'amélioration du point de contrôle du Poste frontière et la construction du pont Hong Kong-Zhuhai-Macao. Ces améliorations permettront de meilleures connexions et, partant, une intégration accrue à la région du Delta de la rivière des Perles, que la RASM juge essentielle pour ses efforts de diversification: en fournissant davantage de terres et en mettant en commun toutes les ressources de la région, telles que les intermédiaires financiers, les plates-formes de correspondances pour le transport de passagers et les installations logistiques, afin de faciliter le développement des activités touristiques et du secteur manufacturier.

1 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

1.1 Principales caractéristiques de l'économie

1.1. La Région administrative spéciale de Macao (RAS de Macao ou RASM), en Chine, est une petite économie ouverte. La RASM a une superficie terrestre totale de 30 km^2, couvrant la péninsule de Macao et les îles de Taipa et Coloane.[1] Fin septembre 2012, la RASM comptait 576 700 habitants et une population active de 344 000 personnes.

1.2. Au cours de la période d'examen, la prédominance du tourisme, en particulier celui lié aux jeux de hasard, s'est encore renforcée dans cette économie axée sur les services. Le secteur manufacturier, déjà modeste, a continué de se contracter, et représentait moins de 1% du PIB en 2011 (tableau 1.1). L'agriculture reste négligeable, aucune information officielle n'existant sur sa part dans le PIB ou dans l'emploi. Les services représentaient 94% du PIB, le secteur des jeux de hasard à lui seul contribuant pour 45% au PIB (contre 30% en 2007). Cette dépendance envers un petit nombre de secteurs rend l'économie vulnérable aux chocs extérieurs.

Tableau 1.1 Part des différents secteurs dans la production et l'emploi, 2007-2011

(en %)

	2007	2008	2009	2010	2011
Part de la production dans le PIB[a], par secteur					
Secteur secondaire	19,1	17,2	10,9	7,4	6,4
Industrie manufacturière	2,9	2,1	1,5	0,9	0,7
Électricité, gaz et approvisionnement en eau	1,2	1,2	1,3	1,1	0,8
Construction	15,1	14,0	8,1	5,5	4,9
Secteur tertiaire	80,9	82,8	89,1	92,6	93,6
Commerce de gros et de détail, services de réparation, hôtels et restaurants	10,3	12,3	14,0	15,0	15,6
Transports, entreposage et communication	4,0	3,4	3,6	3,7	3,3
Intermédiation financière, immobilier, location et services aux entreprises	22,8	22,8	23,7	19,4	17,8
Administrations publiques, autres services collectifs, sociaux et personnels (y compris les jeux de hasard)	43,7	44,3	47,8	54,5	56,9
Jeux de hasard	29,8	29,4	32,0	41,1	44,7
Administrations publiques, autres services collectifs, sociaux et personnels (non compris les jeux de hasard)	14,0	14,8	15,7	13,4	12,2
Part dans l'emploi, par secteur d'activité					
Industrie manufacturière	7,1	7,7	5,3	4,8	3,9
Construction	10,6	11,9	10,2	8,6	8,6
Commerce de gros et de détail	13,4	12,3	13,1	13,2	13,3
Hôtellerie, restauration et activités similaires	11,6	12,9	13,8	13,6	14,1
Transports, entreposage et communication	5,8	4,9	5,2	5,8	4,9
Intermédiation financière, immobilier, location et services aux entreprises	9,6	9,7	10,5	11,1	11,0
Administrations publiques	8,0	6,1	6,3	6,8	7,0
Services sociaux et personnels (non compris les jeux de hasard)	11,8	13,6	15,2	15,7	15,1
Jeux de hasard	21,4	20,6	19,8	20,0	21,4
Autres	0,6	0,4	0,7	0,5	0,7

a PIB aux prix courants.

Source: Renseignements fournis par les autorités de Macao, Chine.

[1] Ces deux îles sont reliées par la bande de COTAI.

1.3. La pataca de Macao, monnaie de la RASM, est indexée sur le dollar de Hong Kong au taux de 1,03 pataca pour 1,00 dollar HK. Les autorités ont conscience des avantages et des inconvénients du système du taux de change fixé, et ont indiqué que l'indexation sur le dollar de Hong Kong ne changera pas dans un avenir prévisible, étant donné la proportion des dollars de Hong Kong dans les réserves en devises et les agrégats monétaires de la RASM[2], et le fait que le dollar de Hong Kong constitue la principale monnaie de règlement dans le secteur des jeux de hasard.

1.4. Du fait de son système de taux de change, la RASM ne pratique pas de politique monétaire autonome. Selon l'Autorité monétaire de Macao (AMCM), le maintien de la stabilité monétaire, au moyen du taux de change fixé, constitue l'objectif primordial de la RASM en matière de politique monétaire.[3] Le taux de base (taux d'intérêt) de l'AMCM est maintenu au même niveau que le taux de base de la Direction des affaires monétaires de Hong Kong.

1.2 Évolution récente de l'économie

1.5. L'économie de la RASM a connu une forte croissance au cours de la période d'examen (entre 2007 et 2012). Le taux de croissance du PIB était supérieur à 10%, sauf en 2008 et en 2009 (tableau 1.2). La croissance à 1 chiffre enregistrée en 2008-2009 s'explique, entre autres choses, par la crise financière mondiale, qui a entraîné une baisse de la demande de services liés au tourisme et aux jeux de hasard et la suspension de projets de construction d'infrastructures pour les équipements de loisirs. L'économie a repris sa croissance rapide à partir de 2010. Pendant la période considérée, le PIB par tête a quasiment doublé, pour passer de 34 662 dollars EU en 2007 à 67 093 dollars EU en 2011. La croissance de l'économie en termes réels est attribuée aux exportations de services et aux investissements publics à grande échelle; en 2011, les exportations de services ont contribué pour 31% à la croissance du PIB.[4] Enfin, la consommation privée s'est accrue parallèlement aux résultats de l'économie.

Tableau 1.2 Principaux indicateurs macroéconomiques, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011
PIB réel (en milliards de patacas, prix de 2010)	169,3	175,0	178,0	226,9	276,7
PIB réel (en milliards de $EU, prix de 2010)	21,1	21,8	22,3	28,4	34,5
PIB courant (en milliards de patacas)	145,1	166,3	170,2	226,9	295,5
PIB courant (en milliards de $EU)	18,1	20,7	21,3	28,4	36,9
PIB par tête aux prix courants du marché (en $EU)	34 662	38 391	39 775	52 818	67 093
Comptabilité nationale[a]	(variation en %, sauf indication contraire)				
PIB réel (prix de 2010)	14,3	3,4	1,7	27,5	21,9
Consommation	11,0	4,6	5,1	6,6	9,5
Dépenses de consommation privée	9,6	5,2	2,4	7,2	11,0
Dépenses de consommation de l'État	15,1	2,9	13,2	4,9	5,5
Formation brute de capital fixe	24,0	-14,8	-32,3	-16,8	16,5
Secteur privé	30,3	-14,2	-36,8	-22,4	7,3
État	-27,2	-23,7	34,4	24,1	58,6
Exportations de biens et services	22,5	9,1	-1,5	44,4	29,0
Importations de biens et services	29,1	2,2	-18,7	29,1	29,6
Exportations de biens et de services/PIB (en %, aux prix courants du marché)	93,5	97,0	94,1	105,9	111,06
Importations de biens et de services/PIB (en %, aux prix courants du marché)	65,9	63,3	49,6	49,8	53,0
Marché du travail					
Population active (en milliers)	293,0	317,1	311,9	314,8	327,6
Taux de chômage (en %)	3,2	3,0	3,5	2,8	2,6

[2] À la fin d'avril 2012, les dollars de Hong Kong constituaient 55,1% des agrégats monétaires de la RASM (masse monétaire au sens large ou M2).

[3] AMCM (2012b).

[4] Renseignements en ligne du Service des statistiques et du recensement de Macao, "Gross Domestic Products". Adresse consultée: "http://www.dsec.gov.mo/Statistic. aspx?NodeGuid=b35edb8a-ed5c-4fab-b741-c91b75add059".

	2007	2008	2009	2010	2011
Prix et taux d'intérêt	(en %, sauf indication contraire)				
Inflation (IPC, variation en %)	5,6	8,6	1,2	2,8	5,8
Prix d'importation (valeur unitaire des importations, variation en %)	3,2	8,3	-0,6	4,0	8,1
Taux des prêts	7,81	5,43	5,25	5,25	5,25
Taux des dépôts	2,85	1,10	0,03	0,02	0,05
Taux de change					
Patacas/$EU (moyenne annuelle)	8,04	8,02	7,98	8,00	8,02
Taux de change effectif nominal (variation en %)	-4,32	-5,59	1,13	-0,77	-4,99
	(en % du PIB courant, sauf indication contraire)				
Politique budgétaire					
Total des recettes	37,0	37,4	41,1	39,0	41,6
Recettes fiscales	24,2	27,0	27,4	31,3	34,4
Recettes fiscales sur le revenu des jeux de hasard	22,0	26,0	26,9	30,3	33,7
Total des dépenses	16,1	18,3	20,8	16,9	15,4
Solde global	20,9	19,1	20,2	22,1	26,2
Épargne et investissement					
Épargne nationale brute	16,6	19,1	20,3	17,5	..
Investissement intérieur brut	14,6	14,5	15,4	15,3	..
Écart entre l'épargne et l'investissement	2,0	4,6	4,9	2,2	..
Secteur extérieur					
Balance des transactions courantes	23,8	19,5	31,8	43,0	47,8
Solde du commerce de marchandises	-26,0	-24,7	-20,7	-19,5	-21,2
Exportations de marchandises	14,1	10,1	5,2	3,7	3,0
Importations de marchandises	-40,1	-34,8	-25,8	-23,2	-24,2
Balance des services	53,8	58,3	65,1	75,3	79,9
Compte de capital	1,8	1,9	2,8	0,1	-0,4
Compte d'opérations financières	9,2	5,2	-23,1	-23,4	-28,2
Investissement direct	27,8	15,1	0,9	13,9	4,0
Balance des paiements	19,4	11,0	9,9	18,2	27,6
Termes de l'échange	-3,8	-2,8	-0,5	-0,8	0,7
Exportations de marchandises (variation en %)[b]	-0,6	-17,5	-47,7	-4,0	5,7
Importations de marchandises (variation en %)[b]	24,4	-0,3	-23,7	19,7	35,5
Exportations de services (variation en %)[b]	35,8	25,0	6,0	52,5	38,6
Importations de services (variation en %)[b]	50,7	26,8	-13,0	48,8	40,7
Réserves internationales, à l'exclusion de l'or (en milliards de $EU)	13,2	15,9	18,4	23,7	34,0
en mois d'importations de biens et services[c]	14	15	21	20	21

.. Non disponible.

a Variations en pourcentage, en monnaie nationale.
b Variation en pourcentage sur la base des valeurs en $EU.
c Importations base balance des paiements.

Source: Renseignements en ligne sur l'enquête du Service des statistiques et du recensement de la Région administrative spéciale de Macao; Autorité monétaire de Macao, Chine; et IFS.

1.6. Le secteur des jeux de hasard a poursuivi son expansion rapide pendant la période considérée; il est resté le principal contributeur à l'excédent des comptes publics. Entre 2007 et 2011, le montant brut total des recettes de jeux de hasard a augmenté de 217%[5] et les recettes fiscales directes sur les jeux de hasard se sont accrues de 221% (tableau 3.8). De ce fait, la part des recettes fiscales directes sur les jeux de hasard dans les recettes publiques totales s'est élevée de 54,6% en 2007 à 76,5% en 2011. Grâce à l'accroissement rapide de cette source de

[5] Renseignements en ligne du Service des statistiques et du recensement de Macao, "Gaming Sector Survey", plusieurs éditions. Adresse consultée: "http://www.dsec.gov.mo/ Statistic.aspx?lang=en-US&NodeGuid=f5c8d76d-4db1-4ac1-8541-f578907583b2".

recettes publiques, le budget de la RASM est resté excédentaire depuis 2001: cet excédent budgétaire représentait 26% du PIB en 2011, contre 21% en 2007 (tableau 1.2).

1.7. Grâce à sa situation budgétaire saine, la RASM est en mesure d'améliorer ses infrastructures pour répondre à l'augmentation rapide du nombre des visiteurs et de leur demande d'équipements de loisirs, de services de transport et d'énergie, entre autres choses. Récemment, plusieurs projets de construction d'infrastructures publiques ont été lancés, comme le métro léger, l'amélioration du point de contrôle du poste frontière, la construction du pont Hong Kong-Zhuhai-Macao, ainsi que des projets de logements sociaux. En outre, afin de lutter contre la crise, les pouvoirs publics ont procédé à des investissements pour combler l'insuffisance des investissements effectués par le secteur privé, qui se sont contractés en 2009-2010. La formation brute de capital fixe par les pouvoirs publics s'est accrue, en termes réels, de 34% en 2009, 24% en 2010 et 59% en 2011 (tableau 1.2). Au premier trimestre de 2012, l'investissement public a bondi de 454%.[6]

1.8. L'investissement, d'origine locale et étrangère, dans le secteur des jeux de hasard représentait une large part des investissements privés dans la RASM. Plus de la moitié de l'IED effectué a été destiné à ce secteur (tableau 1.6). Au plus fort de la crise financière mondiale, l'investissement privé a connu une forte chute: en 2009, la formation brute de capital fixe du secteur privé s'est contractée de 37% en termes réels. Depuis 2011, la croissance de l'investissement privé a repris, la formation brute de capital fixe par le secteur privé atteignant 7%. Ce devrait être un pilier majeur de la croissance dans un avenir proche.[7]

1.9. La croissance rapide de l'économie exerce une pression à la hausse sur le niveau des prix. L'Indice composite des prix à la consommation (outil de mesure de l'inflation) a augmenté de 5,8% en 2011 et, au premier semestre de 2012, l'inflation atteignait 6,4% en glissement annuel.

1.10. Étant donné la petite taille de l'économie, l'essor du secteur des jeux de hasard se répercute de façon particulièrement manifeste sur le marché du travail local, en renchérissant le coût de la main-d'œuvre. Le taux de chômage a diminué pendant la période considérée, tombant à son niveau le plus bas (2,0%) au troisième trimestre de 2012. Les travailleurs non résidents représentaient 29% de l'emploi total dans la RASM à la fin de 2011. L'accroissement de la demande de main-d'œuvre s'est traduit par l'augmentation des salaires: le revenu mensuel médian tiré d'un emploi est passé de 8 000 patacas en 2007 à 11 700 patacas au troisième trimestre de 2012.

1.11. En raison de l'exiguïté du territoire, les loyers de l'immobilier ont également augmenté, de près de 5% en glissement annuel au premier semestre de 2012. L'envol du coût des facteurs locaux pèse sur la compétitivité des petites et moyennes entreprises dans les secteurs autres que les jeux de hasard; ce qui explique en partie pourquoi le secteur manufacturier a continué de se contracter. Par exemple, après l'expiration de l'Accord sur les textiles et vêtements (ATV), la valeur de la production industrielle de la branche des textiles, qui était encore de 9 583 millions de patacas en 2007, est tombée à 2 109 millions de patacas en 2011.[8]

1.12. L'évolution de l'inflation est également liée à celle des prix internationaux, la plupart des produits alimentaires et des biens de consommation étant importés. En 2011, le niveau des prix à l'importation (déclaré comme "valeur unitaire des importations" par les autorités) a doublé, atteignant 8% (tableau 1.2). La catégorie des produits alimentaires, qui représente plus de 20% des importations de biens de consommation, est celle qui pèse le plus lourd (32,78%) dans le calcul de l'Indice composite des prix à la consommation; 47% de la hausse de l'Indice composite des prix à la consommation en 2011 ont été attribués à l'augmentation des prix des produits alimentaires.[9] La monnaie de la RASM étant indexée sur le dollar de Hong Kong, ce qui signifie qu'elle est liée indirectement au dollar EU, les variations de prix exprimées en dollars EU vis-à-vis des partenaires commerciaux ont exercé un effet de transfert direct sur les prix locaux. De ce fait,

[6] Ce montant tient compte des investissements dans les projets liés à la construction pendant la période considérée (AMCM, 2012b).

[7] AMCM (2012b).

[8] Renseignements en ligne du Service des statistiques et du recensement de Macao, "Industrial Survey". Adresse consultée: "http://www.dsec.gov.mo/Statistic.aspx?lang=en-US&NodeGuid=a520644a-b71a-41c8-9689-88a647063fa6" [25.10.2012].

[9] Renseignements en ligne du Service des statistiques et du recensement de Macao, "Consumer Price Index: 2011". Adresse consultée: "http://www.dsec.gov.mo/getAttachment/d42f0a3a-623e-4286-a2b2-109c59ccd147/E_IPC_PUB_2011_Y.aspx?disposition=attachment" [20.10.2012].

le taux de change effectif nominal s'est globalement déprécié au cours de la période considérée; une dépréciation de 5% en glissement annuel a été enregistrée pour 2011. Un effet similaire a été observé sur les termes de l'échange de la RASM.

1.13. Ces dernières années, les pouvoirs publics de la RASM ont identifié le secteur des congrès, réunions, foires et salons ("MICE") comme étant l'un des principaux moteurs de la diversification de l'économie, ce qui inscrit ce secteur dans l'objectif consistant à faire de Macao un centre mondial du tourisme et des loisirs (section 4.3.5). La RASM s'efforce d'attirer les visiteurs du secteur des MICE ainsi que des voyageurs à forfait susceptibles de prolonger leur séjour et de dépenser davantage dans les activités autres que les jeux de hasard.[10] Le nombre des visiteurs à forfait continue d'augmenter, à un taux de 24,8% (en glissement annuel) sur les huit premiers mois de 2012.

1.14. Les capacités d'accueil et les équipements connexes autres que pour les jeux de hasard ont connu une expansion considérable depuis 2006. Le chiffre d'affaires des activités touristiques autres que les jeux de hasard, par exemple l'hôtellerie et le commerce de détail, affiche une forte croissance. Les autorités notent qu'au premier trimestre de 2012 les ventes de "montres, horloges et bijoux", d'"articles proposés dans les grands magasins" et d'"articles en cuir" ont augmenté respectivement de 43%, 35% et 24%. Néanmoins, la part dans le PIB du commerce de gros et de détail, des services de réparation, de l'hôtellerie et de la restauration reste relativement faible par rapport aux revenus générés par les jeux de hasard (tableau 1.1).

1.15. L'exiguïté du territoire constituant une forte contrainte, les pouvoirs publics ont fait de l'attribution des terrains un instrument visant à faciliter les efforts de diversification. Lorsque des investisseurs demandent aux pouvoirs publics de leur accorder une concession foncière, ils doivent indiquer un montant d'investissement minimal. Il incombe alors aux pouvoirs publics de juger si celui-ci pourra être bénéfique au développement de la RASM. Dans le projet de modification de la Loi foncière, il est proposé que la mise en œuvre des politiques de diversification soit considérée comme d'"intérêt public", c'est-à-dire comme "bénéfique au développement de la RASM". Selon les autorités, aucune demande de concession foncière pour équipements de jeux de hasard déposée après 2008 n'a été approuvée.

1.3 Évolution du commerce

1.16. La RASM est fortement tributaire du commerce. En 2011, la part des échanges (importations et exportations de biens et services) dans le PIB était de 163%. Pendant la période d'examen, la RASM a constamment dégagé un excédent du compte courant grâce à la vigueur de ses exportations de services (tableau 1.3). L'excédent du commerce des services s'est accru, la croissance des exportations étant plus rapide que celle des importations. Les envois de fonds des travailleurs non résidents ont augmenté, ce qui reflète la position ouverte de la RASM en ce qui concerne le commerce des services relevant du mode 4. La balance des paiements globale de la RASM est restée excédentaire pendant toute la période considérée; en 2011, les réserves internationales couvraient 21 mois d'importations de biens et services.

Tableau 1.3 Balance des paiements, Macao, Chine, 2007-2011

(en millions de $EU)

	2007	2008	2009	2010	2011[a]
Compte courant	4 306,0	4 036,1	6 787,8	12 189,5	17 604,5
Biens	-4 691,2	-5 116,9	-4 408,3	-5 538,8	-7 817,4
Services	9 720,0	12 077,1	13 876,7	21 342,7	29 434,0
Revenus	-154,6	-2 107,9	-1 860,9	-2 875,2	-4 951,2
Transferts courants	-568,3	-816,3	-819,7	-739,3	939,2
Compte de capital et compte financier	3 790,7	1 464,0	-4 327,8	-6 626,2	-10 540,6
Compte de capital	318,6	393,4	604,2	19,6	-143,9
Compte financier[b]	3 472,1	1 070,5	-4 932,0	-6 645,8	-10 396,6

[10] À l'heure actuelle, les exportations de services touristiques sont dominées par les visites de courte durée, voire d'un jour, effectuées par des visiteurs dont les dépenses dans les activités autres que les jeux de hasard sont généralement inférieures à celles des visiteurs à forfait ou de longue durée.

	2007	2008	2009	2010	2011[a]
Actifs financiers autres que de réserve (variation nette)	6 979,0	3 344,7	-2 817,3	-1 488,0	-218,3
Investissements directs	5 012,5	3 137,8	186,4	3 931,2	1 484,5
Investissements de portefeuille	-1 251,2	-1 388,3	-1 675,3	-842,6	-1 879,3
Produits financiers dérivés[c]	48,0	-29,3	-15,2	-8,1	-43,7
Autres investissements	3 169,6	1 624,5	-1 313,1	-4 568,6	220,2
Avoirs de réserve[d]	-3 506,9	-2 274,2	-2 114,7	-5 157,8	-10 178,3
Erreurs et omissions	-8 096,6	-5 500,0	-2 460,0	-5 563,3	-7 064,0
Solde de la balance des paiements	3 506,9	2 274,2	2 114,7	5 157,8	10 178,3

a Ces chiffres peuvent être révisés ultérieurement.
b Le signe "-" représente une diminution des engagements extérieurs ou une augmentation des avoirs extérieurs, indiquant une sortie de fonds.
c Selon la dernière révision effectuée par le FMI, les produits financiers dérivés sont présentés dans un poste à part du compte financier.
d À l'exclusion des variations de prix et de taux de change ainsi que d'autres ajustements.

Source: Renseignements fournis par les autorités de Macao, Chine.

1.3.1 Composition du commerce

1.17. Les exportations de services ont représenté 97% des exportations totales de biens et services de la RASM en 2011. Le tourisme (enregistré sous le poste "voyages"), qui comprend les exportations liées aux jeux de hasard, en représente la quasi-totalité (tableau 1.4). Par suite de l'introduction de la concurrence dans le secteur des jeux de hasard, sujet traité dans le dernier EPC[11], les exportations de services touristiques ont presque décuplé: elles se sont élevées à 38 451 millions de dollars EU en 2011, alors qu'elles n'étaient que de 7 479 millions de dollars EU en 2004, année où le premier concessionnaire de jeux de hasard à capitaux étrangers est entré en activité, et de 4 306,1 dollars EU en 2002, année où le secteur des jeux de hasard a été libéralisé. Certaines recherches ont montré une corrélation positive étroite entre les entrées de touristes et la croissance du PIB (graphique 1.1). Les exportations de services touristiques autres que les jeux de hasard ont augmenté de 13% au deuxième trimestre de 2012; parmi ces exportations, les dépenses d'hébergement et les autres dépenses autres que pour les jeux de hasard se sont accrues respectivement de 12% et 13%.[12] Les transports constituent en importance le deuxième secteur d'exportation de services; viennent ensuite les services financiers.

Tableau 1.4 Commerce des services, 2007-2011

(en millions de $EU)

	2007	2008	2009	2010	2011
Exportations	**14 202**	**17 759**	**18 821**	**28 700**	**39 783**
Transports	473	446	351	500	598
Voyages	13 405	16 947	18 142	27 805	38 451
Autres services	324	365	328	398	734
Communications	89	98	73	93	81
Assurances	23	20	18	31	37
Services financiers	83	66	82	108	137
Autres services aux entreprises	129	182	155	166	479[a]
Importations	**4 482**	**5 681**	**4 944**	**7 357**	**10 349**
Transports	307	281	237	301	379
Voyages	695	828	915	1 154	1 376
Autres services	3 480	4 572	3 792	5 902	8 594

[11] OMC (2007).
[12] La libéralisation des jeux de hasard effectuée en 2002 visait, entre autres objectifs, à introduire une concurrence saine et constructive dans ce secteur et à encourager les concessionnaires de jeux de hasard à proposer de nouvelles prestations dans leurs locaux, par exemple en renforçant l'offre de MICE, de magasins de détail, de points de vente d'aliments et de boissons, d'activités récréatives, de spectacles et de services d'hôtellerie, etc., afin d'attirer plus de visiteurs à Macao.

	2007	2008	2009	2010	2011
Communications	57	65	63	54	45
Construction	0	0	0	149	305
Assurances	129	101	78	93	106
Services financiers	26	26	33	47	41
Informatique et information	46	42	39	36	40
Redevances et droits de licence	45	102	122	183	168
Autres services aux entreprises	3 119	4 159	3 364	5 193	7 658
Services des administrations publiques non indiqués ailleurs	58	77	94	147	231

a Selon les autorités, c'est en 2011 que les chiffres concernant les services de négoce international (par exemple les services fournis aux entreprises pour les activités offshore) ont été pour la première fois recueillis et intégrés dans les statistiques des exportations de services.

Source: Renseignements fournis par les autorités de Macao, Chine.

Graphique 1.1 Corrélation entre résultats économiques et tourisme

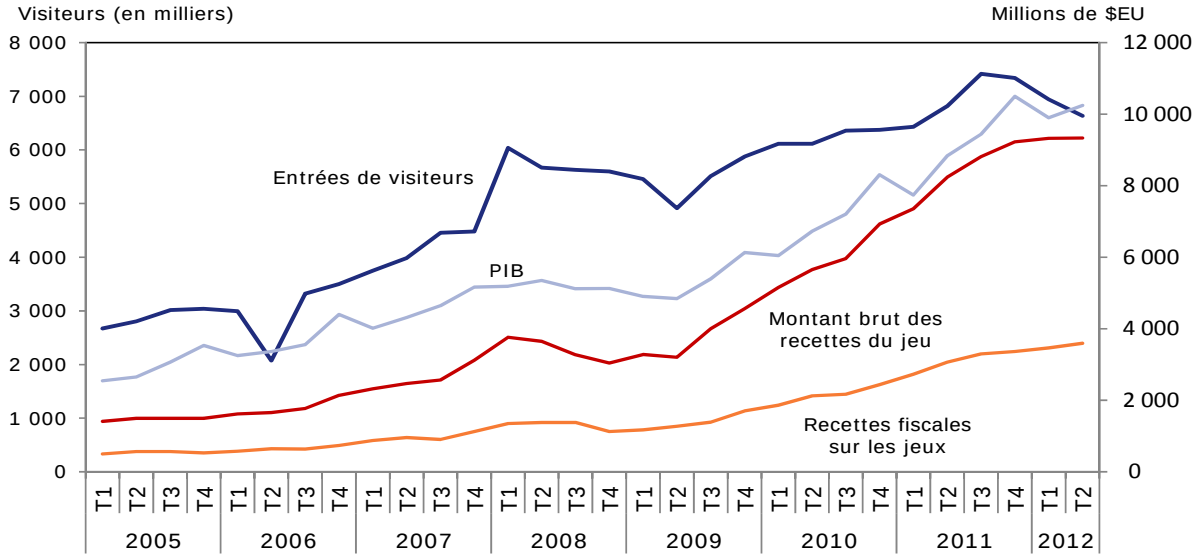

Source: GU, X et Tam, P.S. (2011), "Casino taxation in Macao: an economic perspective", *Journal of Gambling Studies*, volume 27.

1.18. Le premier poste d'importation de services de la RASM est constitué par les "autres services fournis aux entreprises", qui ont représenté plus de 60% des importations de services pendant la période considérée (tableau 1.4). Selon les autorités, les "autres services fournis aux entreprises" comprennent pour l'essentiel les "services auxiliaires liés à l'exploitation des casinos", qui reflètent principalement les paiements aux organisateurs de voyages pour joueurs de casinos, pour la vente de jetons de casino à l'étranger, dans un contexte d'expansion rapide du secteur des jeux de hasard.

1.19. Pendant la période d'examen, le déficit du commerce des marchandises s'est creusé à mesure que le secteur manufacturier se contractait. Les exportations totales de marchandises ont fortement baissé, pour se situer à 869,3 millions de dollars EU en 2011, soit un tiers environ de leur niveau de 2007 (2 542,4 millions de dollars EU), en raison de la réduction sensible des exportations de textiles (tableau A1. 1). Peu après l'expiration de l'Accord sur les textiles et les vêtements (ATV) en 2007, les exportations de ces produits, qui détenaient une part dominante des activités manufacturières de la RASM (environ 67% de la production et des exportations totales de marchandises en 2007), ont commencé à enregistrer une baisse à des taux avoisinant 10%. En conséquence, le nombre des opérateurs économiques actifs dans le négoce des marchandises a

fortement chuté; pour certains produits, il reste moins de trois opérateurs économiques en activité. Pour des raisons de protection de la confidentialité commerciale, les données relatives à leurs activités ne sont pas divulguées au public sans leur accord, conformément aux dispositions pertinentes.[13] Les statistiques "confidentielles" non divulguées représentaient environ 19% du total des exportations en 2011 (graphique 1.2).

Graphique 1.2 Composition des échanges de marchandises, par section du SH, 2007 et 2011

(en %)

2007 **2011**

a) Exportations

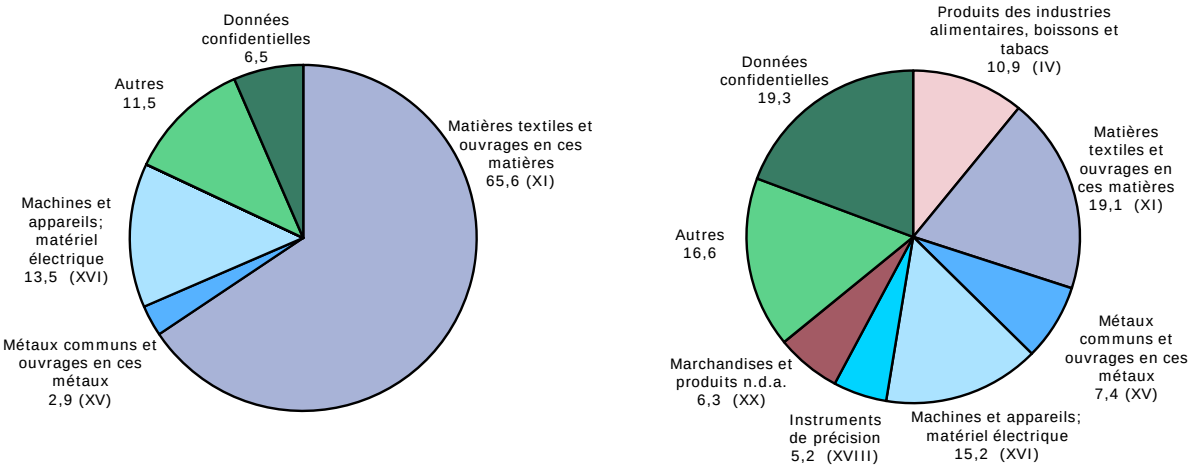

Total: 2 542,4 millions de $EU **Total: 869,3 millions de $EU**

b) Importations

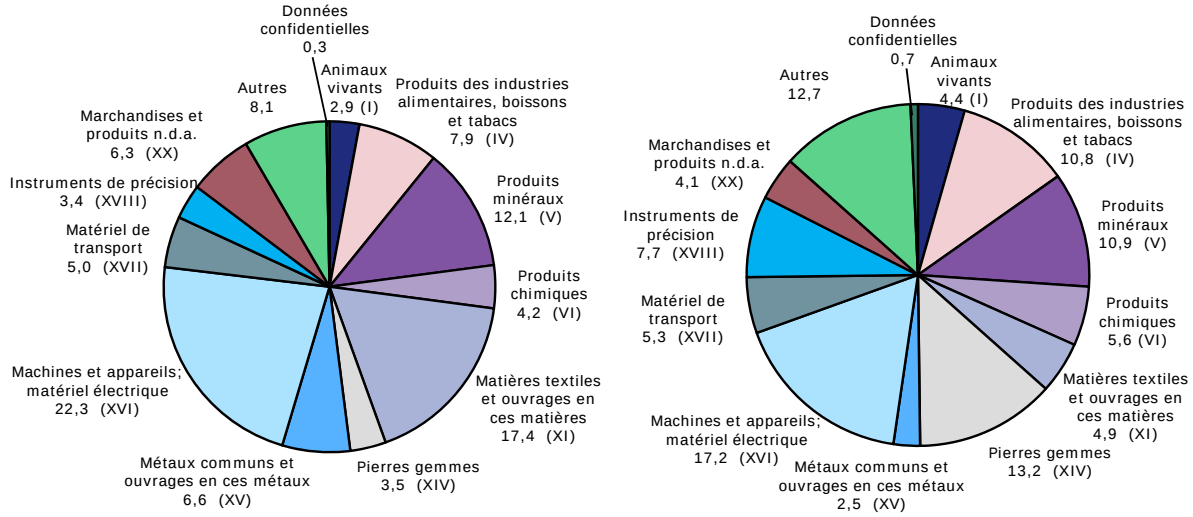

Total: 5 365,1 millions de $EU **Total: 7 768,1 millions de $EU**

Note: Les chiffres entre parenthèses indiquent le numéro de section du SH.

Source: Calculs de l'OMC, fondés sur les données fournies par les autorités de Macao, Chine.

[13] Article 8, Décision du gouverneur n° 242/GM/99. Adresse consultée: "http://images.io.gov.mo/bo/i/99/47/ds-242-99.pdf" [en chinois et en portugais].

1.20. Les machines et équipements électroniques ont représenté 15% du total des exportations en 2011; la même année, 16,6% des exportations totales relevaient de la catégorie "Autres". Selon les autorités, cette dernière catégorie comprend les produits suivants: articles pour casinos; composants électriques et électroniques et leurs parties, destinés à un usage électrotechnique; verre et ouvrages en verre; articles de voyage; sacs à main; et produits connexes. Les exportations de produits alimentaires transformés, de boissons et de tabacs, qui représentaient une part négligeable en 2007, se sont élevées à 11%; cette croissance reflète en partie le développement du trafic de perfectionnement dans la RASM à la faveur de l'Accord de rapprochement économique (section 1.3.2). Les instruments de précision ont représenté 5,2% des exportations totales de marchandises en 2011, fait attribué en partie à la croissance des réexportations.[14] Bien que faibles en valeur absolue, les exportations des produits autres que les textiles se sont accrues de 29,3% en glissement annuel au cours des cinq premiers mois de 2012.[15]

1.21. Les réexportations ont pris la plus grande part du total des exportations de marchandises depuis le premier trimestre de 2009: de 53,7% de ce total elles sont passées à 69,3% au premier semestre de 2012. La baisse des exportations de marchandises a cessé au quatrième trimestre de 2011, pour la première fois au cours de la période considérée, principalement à cause d'une croissance de 23,0% des réexportations. Selon les autorités, la croissance des réexportations est attribuable à une tendance au remplacement du commerce de transit par les réexportations, celles-ci faisant l'objet de procédures douanières simplifiées. Cette évolution reflétait aussi le renforcement des liens avec les économies voisines, comme la RAS de Hong Kong: à mesure que la RASM développait son commerce de détail, notamment dans l'horlogerie et la bijouterie, les investissements de la RAS de Hong Kong dans ces établissements augmentaient considérablement, les exportations et réexportations de ces produits devenant beaucoup plus fréquentes.

1.22. La croissance rapide des importations de marchandises par la RASM pendant la période d'examen a traduit l'essor de la demande ainsi que le déclin du secteur manufacturier local (tableau A1. 1). Les importations de produits manufacturés ont représenté la plus grande part des importations de marchandises (graphique 1.2). Selon les autorités, elles comprennent les "biens d'équipement" tels que les équipements de casino, les machines de bureau, les autobus et les gadgets électroniques personnels. Pendant la période considérée, les importations de biens de consommation de luxe, en particulier les bijoux, les montres et les sacs à main, se sont accrues fortement, à des taux atteignant deux chiffres.[16] Les importations de pierres gemmes représentaient 13,2% des importations totales de marchandises en 2011 (contre 3,5% en 2007). La part des importations de produits agricoles (dans le total des importations de marchandises) a augmenté également, passant de 10,8% en 2007 à 15,2% en 2011, ce qui reflète en partie la hausse des revenus et celle du prix des produits alimentaires importés. Les autorités indiquent en outre que la baisse notable de la part des textiles et vêtements dans les importations totales (de 17,4% en 2007 à 4,9% en 2011) est due à la contraction marquée de la production de textiles, car les importations de matières premières et de textiles et vêtements semi-finis ont diminué depuis l'expiration de l'ATV.

1.3.2 Répartition géographique des échanges

1.23. La Chine est restée la principale source d'importation de marchandises de la RASM mais sa part est tombée de 43% en 2007 à 31% en 2011 (graphique 1.3); la valeur totale des importations en provenance de Chine est restée en 2011 à peu près la même qu'en 2007. La diminution de la part des importations de Chine reflète la croissance des importations en provenance d'autres pays et régions (tableau A1. 2). Les importations originaires d'Europe se sont accrues pendant la période considérée; la part de l'UE-27 est passée de 15,7% en 2007 à 24,9% en 2011 et celle de la Suisse de 2,3% à 7,2%. Cette croissance notable des importations provenant de l'UE et de la Suisse traduit l'augmentation de la demande locale de biens de consommation haut de gamme comme les produits de l'horlogerie et de la bijouterie.

1.24. Les principaux marchés d'exportation de marchandises sont la RAS de Hong Kong, Chine; les États-Unis; et l'Union européenne (graphique 1.3, tableau A1. 3). Avec l'accroissement rapide

[14] AMCM (2013).
[15] AMCM (2011, 2012b).
[16] Service des statistiques et du recensement de Macao, *Macao Economic Bulletin*, plusieurs éditions.

des réexportations, la RAS de Hong Kong est devenue la première destination des exportations de marchandises de la RASM, sa part atteignant 44,6% en 2011 contre 13,1% en 2007. La part des États-Unis comme destination des exportations de marchandises de la RASM est tombée de 40,6% en 2007 à 8% en 2011, et celle de l'UE s'est réduite de 18% à 5,5%. Outre la disparition des marchés d'exportation de produits textiles après 2008, cette baisse importante de la part des exportations de marchandises vers les États-Unis et l'UE a été attribuée à la diminution de la demande dans ces deux ensembles économiques, causée par la crise financière mondiale.

Graphique 1.3 Répartition géographique des échanges de marchandises, 2007 et 2011

(en %)

2007 **2011**

a) Exportations

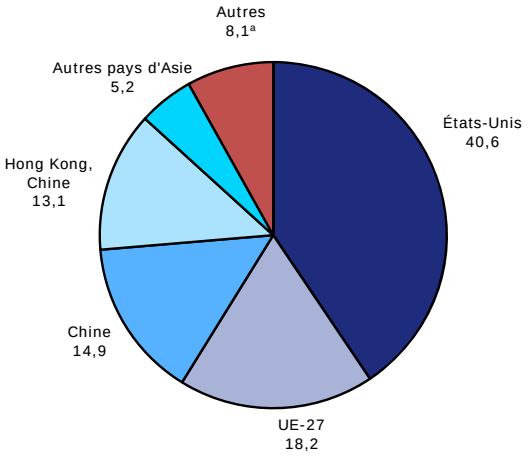

Total: 2 542,4 millions de $EU

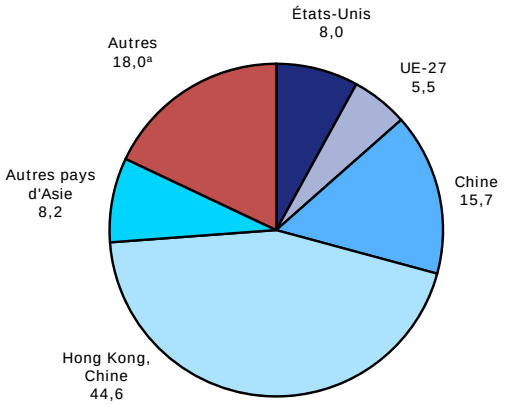

Total: 869,3 millions de $EU

b) Importations

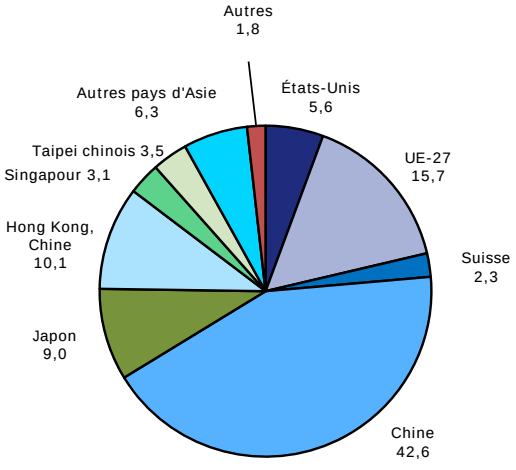

Total: 5 365,1 millions de $EU

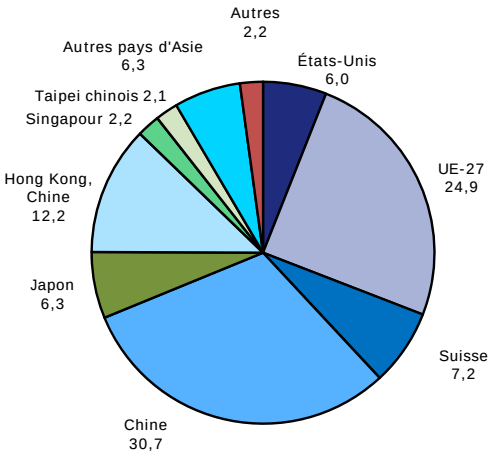

Total: 7 768,1 millions de $EU

a Y compris les données confidentielles non publiées.

Source: Calculs de l'OMC, fondés sur les données fournies par les autorités de Macao, Chine.

1.25. Depuis 2004, la RASM a resserré ses liens avec la Chine par la signature de l'Accord de rapprochement économique (CEPA) (chapitre 2.4.3). La RASM étant une petite économie peu restrictive pour les importations et les investissements, c'est sur les exportations que l'on attendait les effets les plus visibles du CEPA. Le CEPA offre aux entreprises de la RASM des débouchés commerciaux et aux investisseurs étrangers des possibilités d'investir et de faire des affaires dans la RASM, leur permettant ainsi d'entrer sur le marché chinois à des conditions favorables.

1.26. Les exportations effectuées vers la Chine dans le cadre du CEPA, en vertu duquel les marchandises "originaires de Macao" peuvent entrer sur le marché chinois en franchise de droits, ont augmenté considérablement depuis 2009 (tableau 1.5); le total des exportations de marchandises effectuées à la faveur du CEPA a atteint 85,19 millions de patacas en 2011, contre 38,81 millions de patacas en 2009 et 27,87 millions de patacas en 2007. Le CEPA peut également donner aux entreprises de la RASM des chances de développer de nouvelles industries manufacturières, en particulier dans le secteur de la transformation. Il semble que ce traitement en franchise de droits des marchandises "originaires de Macao" incite les entreprises étrangères à investir dans les activités manufacturières à Macao.[17] Les industries de transformation nouvellement développées sont la fabrication de café, les ouvrages en matières plastiques et les ouvrages en cuivre (tableau 1.5). Le CEPA peut en outre aider à inverser la tendance à la contraction du secteur des textiles, les exportations de textiles et vêtements dans le cadre de l'Accord ayant augmenté sensiblement depuis 2010. Selon les autorités, la croissance des exportations de textiles dans le cadre du CEPA stimulera la croissance d'un secteur des textiles et vêtements à haute valeur ajoutée.

Tableau 1.5 Exportations de marchandises de la RASM vers la Chine dans le cadre du CEPA, 2007-2011

(en patacas)

	2007	2008	2009	2010	2011
Café	26 364	48 096	372 862	366 180	1 483 073
Produits alimentaires	0	0	21 790	47 700	460 636
Encres	614 126	478 196	946 179	792 880	1 684 377
Ouvrages en matières plastiques	287 112	94 094	2 260 260	3 876 511	1 847 624
Ciment	0	0	495 936	3 707 568	425 412
Textiles et vêtements	5 870 448	1 608 134	1 408 122	8 027 837	19 674 618
Chaussures	13 882 417	0	0	0	0
Ouvrages en cuivre	3 742 946	8 293 243	17 760 693	31 470 233	49 719 205
Timbres	2 466 700	4 337 790	6 373 424	14 844 800	9 059 500
Autres produits	977 105	942 956	9 170 352	1 844 328	836 714
Total	**27 867 218**	**15 802 509**	**38 809 618**	**64 978 037**	**85 191 159**

Source: Renseignements fournis par les autorités de Macao, Chine.

1.27. Les principaux marchés d'exportation de services de la RASM, à savoir la Chine, la RAS de Hong Kong, le Taipei chinois et le Japon, se trouvent dans la même région géographique. Ensemble, la Chine et la RAS de Hong Kong représentaient plus de 80% des entrées de visiteurs (tableau 4.7). Au premier trimestre de 2012 et en glissement annuel, les entrées de visiteurs de provenances autres que la Chine, la RAS de Hong Kong et le Taipei chinois ont augmenté de 6,7%; les entrées en provenance de Chine se sont accrues de 14,9% et celles en provenance de la RAS de Hong Kong et du Taipei chinois sont tombées respectivement de 3,3% et 9,3%.[18] Les visites en provenance de Chine ont été facilitées par le Système d'autorisation d'entrée à titre de voyageur individuel (ITS) instauré dans le cadre du CEPA, dont l'effet sur l'économie de la RASM, par son incidence sur les exportations de services, a été très marqué. À la fin de 2011, 24% du total des entrées de visiteurs dans la RASM se faisaient dans le cadre de l'ITS. D'après les autorités, la

[17] Transcription du discours d'ouverture prononcé par le Premier ministre chinois, M. Wen Jiabao, à la troisième Conférence ministérielle du Forum pour la coopération et le développement entre la Chine et les pays lusophones. Adresse consultée: http://www.fmprc.gov.cn/chn/gxh/zlb/ldzyjh/t768895.htm [en chinois, 05.10.2012].

[18] Renseignements en ligne du Service des statistiques et du recensement de Macao, "Visitor Arrivals". Adresse consultée: "http://www.dsec.gov.mo/getAttachment/ 3598f7fe-44ae-4192-8d17-7622cb08f0a6/EMVFR2012Q1.aspx?disposition=attachment" [22.10.2012].

plupart de ces entrées étaient le fait de visiteurs d'un jour venus de provinces chinoises voisines comme le Guangdong et le Fujian.

1.4 Investissement étranger direct

1.28. Pendant la période d'examen, le flux d'IED vers la RASM est resté positif chaque année (tableau 1.6 – Flux entrants d'IED à Macao, Chine, 2007-2011). Le stock d'IED total dans la RASM est passé de 9,1 milliards de dollars EU en 2007 à 14,9 milliards de dollars EU en 2011.

Tableau 1.6 Flux entrants d'IED à Macao, Chine, 2007-2011

(en millions de $EU)

Secteur/origine	2007	2008	2009	2010	2011
Secteur non financier	1 951,9	1 849,1	712,5	2 562,4	447,2
Industrie manufacturière	-1,1	15,3	-27,7	26,1	-10,6
Construction	322,0	80,4	104,8	162,3	28,5
Commerce de gros et de détail	414,7	51,0	204,9	381,2	400,5
Hôtellerie et restauration	-129,0	-10,3	17,3	26,4	51,3
Transports, entreposage et communication	86,5	0,5	106,0	17,7	27,1
Jeux de hasard	1 248,3	1 708,8	327,0	1 947,8	-580,3
Services culturels, récréatifs et autres	10,5	3,5	-19,8	0,9	530,7
Secteur financier	353,1	754,0	144,7	264,1	201,0
Banques et maisons de titres	319,8	685,6	118,2	191,6	233,6
Assurances	33,4	68,3	26,5	72,5	-32,6
Total	**2 305,0**	**2 603,1**	**857,3**	**2 826,5**	**648,2**
RAS de Hong Kong	785,9	510,7	833,8	1 174,9	-1 157,4
États-Unis	335,7	716,0	-275,5	683,6	418,5
Îles Caïmanes	678,0	305,3	52,1	673,9	198,3
Chine	418,5	704,6	120,2	163,4	286,1
Îles Vierges britanniques	-8,8	137,6	-14,1	-39,0	1 052,6
Autres	95,8	229,0	140,8	169,9	-149,8

Source: Renseignements fournis par les autorités de Macao, Chine.

1.29. La RAS de Hong Kong est traditionnellement la principale source d'IED dans la RASM, en particulier dans le secteur des jeux de hasard. En 2011, l'IED dans ce secteur a enregistré un flux négatif de 580 millions de dollars EU; en ce qui concerne l'IED en provenance de la RAS de Hong Kong, 1 157 millions de dollars EU ont été rapatriés. Selon les autorités, cette soudaine inversion des flux d'IED avec la RAS de Hong Kong résulte probablement du récent changement de propriété de l'un des six concessionnaires/sous-concessionnaires de jeux de hasard.

1.30. Pendant la période considérée, le secteur des jeux de hasard a reçu plus de la moitié de l'IED effectué dans la RASM, ce qui montre l'avantage comparatif de celle-ci dans un secteur aux marges bénéficiaires élevées.[19] Le commerce de gros et de détail a été le deuxième secteur bénéficiaire de l'IED, ce qui traduit peut-être l'essor récent des services autres que les jeux de hasard, lié aux efforts de diversification entrepris par les pouvoirs publics. Une poussée de l'IED s'est notamment produite dans le secteur des services culturels et récréatifs en 2011, pour un montant de 531 millions de dollars EU (tableau 1.6).

1.31. Les États-Unis, la RAS de Hong Kong et la Chine sont traditionnellement les principales sources d'IED pour la RASM. L'IED en provenance des États-Unis et de Chine a fortement chuté en 2009, sous l'effet de la crise financière mondiale; toutefois, les flux originaires des États-Unis ont aujourd'hui presque retrouvé leur niveau d'avant la crise, ce qui montre la reprise des projets d'investissement dans les concessions de jeux de hasard. Sur les six concessionnaires/ sous-concessionnaires de casinos, deux sont des sociétés à participation américaine.

[19] Platinum Broking (2012).

1.5 Perspectives économiques

1.32. La croissance future de la RASM, en tant que petite économie ouverte, est fortement influencée par la demande extérieure émanant de ses partenaires commerciaux. Les prévisions de croissance pour la région Asie de l'Est ayant été revues à la baisse par les institutions internationales, notamment le FMI, la RASM devrait "connaître un décrochage par rapport à la croissance remarquablement élevée de ces dernières années".[20] L'AMCM estime qu'en 2012 la croissance économique a été de 9,0% en termes réels, soit une baisse en comparaison du taux de 21,9% enregistré en 2011. L'AMCM prévoit également une croissance inférieure à 10% pour 2013.[21]

1.33. Selon l'Autorité monétaire de Macao, la demande intérieure devrait devenir un moteur de la croissance économique. La vigueur de la demande intérieure a été stimulée par la construction d'infrastructures publiques à grande échelle et par la construction d'équipements liés au tourisme à l'aide de fonds privés. En conséquence, les prévisions relatives à la création d'emplois et à la croissance des revenus des ménages sont favorables. Du fait de la forte demande locale, il est peu probable que le taux d'inflation descende prochainement en dessous de 6%.[22]

1.34. Les exportations de services, notamment touristiques, devraient rester un facteur majeur de l'excédent commercial de la RASM. Exposées à un ralentissement de l'activité sur les principaux marchés de la RASM, celles-ci devraient cependant, selon les estimations, croître moins rapidement.

[20] AMCM (2013).
[21] L'AMCM estime que l'économie de la RASM part d'une base de comparaison élevée (s'agissant du calcul du taux de croissance) après la forte expansion de ces dernières années.
[22] AMCM (2013).

2 CADRE ET OBJECTIFS DE LA POLITIQUE COMMERCIALE

2.1 Cadre constitutionnel et juridique général

2.1. Macao, Chine est devenue une région administrative spéciale de la République populaire de Chine (RASM ou RASM) le 20 décembre 1999. La Loi fondamentale, qui a valeur de constitution, garantit l'autonomie de la RASM et l'indépendance dans l'exercice de ses pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Conformément à la Loi fondamentale, la RASM conserve un régime fiscal indépendant, ainsi que son statut de port franc et de territoire douanier distinct. La pataca de Macao a toujours cours légal. Depuis l'examen précédent en 2007, le cadre constitutionnel et juridique de la RASM n'a pas connu de modification significative.[1]

2.2. Le chef de l'exécutif, qui est le chef du gouvernement, est habilité à formuler les politiques et est investi d'un pouvoir exécutif. Le chef de l'exécutif nomme le Conseil exécutif, qui comprend entre sept et onze membres et l'aide dans l'élaboration des politiques. Le gouvernement, organe exécutif de la RASM, est chargé de formuler et de mettre en œuvre les politiques, de conduire les affaires administratives et les relations extérieures, ainsi que l'y autorise le gouvernement central de la RPC conformément à la Loi fondamentale, d'établir et de présenter les budgets et les comptes finals et de rédiger des projets de loi et des lois. L'Assemblée législative est l'organe législatif responsable de l'activité normative générale. Les lois adoptées par l'Assemblée législative prennent effet après avoir été signées et promulguées par le chef de l'exécutif. Les tribunaux de la RASM exercent le pouvoir judiciaire de façon indépendante. Les juges des tribunaux sont nommés par le chef de l'exécutif sur recommandation d'une commission indépendante composée d'un juge local, d'un avocat et de cinq membres de la communauté. L'article 87 de la Loi fondamentale dispose que les juges sont choisis en fonction de leurs qualifications professionnelles et que des juges étrangers peuvent aussi être nommés s'ils sont qualifiés.

2.2 Formulation et mise en œuvre de la politique commerciale

2.3. Conformément à la Loi fondamentale et au titre du principe "un pays, deux systèmes", la RASM jouit d'une grande autonomie pour définir sa politique commerciale. Aux termes de la Loi fondamentale, la RASM conserve son statut de port franc, applique une politique de libre-échange et protège la libre circulation des marchandises, des biens incorporels et des capitaux (articles 110 et 111).

2.4. En tant que territoire douanier distinct, la RASM peut, de son propre chef, maintenir et développer des relations et conclure et appliquer des accords avec des États et des régions à l'étranger dans des domaines tels que l'économie, le commerce, les finances et la monnaie, les transports, les communications, le tourisme, la culture, les sciences et techniques et les sports. La RASM conserve par exemple un statut distinct sous l'appellation "Macao, Chine" auprès de dix organisations, notamment l'OMC et l'UNESCO.[2]

2.5. La politique commerciale est formulée par le Secrétaire de l'économie et des finances (SEF), nommé par le chef de l'exécutif. Le SEF est aidé par un certain nombre d'organes et de fonds, dont les Services économiques de Macao, le Bureau des services financiers, le Service des statistiques et du recensement, le Bureau d'inspection et de coordination des jeux de hasard, le Fonds de développement industriel et commercial, l'Institut pour la promotion du commerce et de l'investissement de Macao, l'Autorité monétaire de Macao et le Conseil de la consommation.

2.6. Les Services économiques de Macao (MES) restent le principal organisme qui conseille et aide le SEF au niveau de la coordination et de la mise en œuvre des politiques relatives au commerce et à l'économie. Ils ont notamment pour mandat: de coopérer à la planification des politiques

[1] Pour obtenir des détails sur le cadre constitutionnel et juridique, voir OMC (2007).

[2] Ces dix organisations internationales sont les suivantes: l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation maritime internationale (OMI), l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le Bureau régional du Pacifique occidental de l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation mondiale des douanes (OMD), la Télécommunauté de l'Asie et du Pacifique, le Centre de développement pour l'Asie et le Pacifique (CDAP) et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) des Nations Unies. La RASM a toujours le statut d'économie invitée au sein de l'APEC et n'est pas membre d'institutions financières comme le FMI ou la BAsD.

économiques et contribuer au développement des activités économiques; de promouvoir et maintenir un environnement économique équilibré et non discriminatoire; d'administrer les règlements relatifs au commerce extérieur; de délivrer les licences requises; de planifier et coordonner la participation et les activités de la RASM dans les organisations économiques internationales et régionales; d'aider à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques régissant la propriété intellectuelle; d'appliquer les règlements relatifs à l'impôt sur la consommation; de favoriser le développement du secteur des congrès et des expositions; et de gérer les échanges extérieurs soumis à contingentement pour les HCFC, conformément au Protocole de Montréal.[3]

2.7. Des représentants du secteur privé et d'institutions ou d'organismes indépendants tels que les associations professionnelles ou les établissements d'enseignement contribuent à l'élaboration des politiques et évaluent la politique commerciale. Le secteur privé peut faire part au gouvernement de ses vues sur la politique commerciale par divers moyens, notamment par la voie législative, par des entretiens avec les médias et des éditoriaux, des réunions bilatérales et des consultations publiques. En 2011, la RASM a publié la Décision du chef de l'exécutif sur les directives normalisées relatives aux consultations sur les politiques publiques, qui permet aux parties intéressées, selon un calendrier établi, de formuler des observations sur les propositions d'introduction ou de modification de politiques ou textes législatifs.[4]

2.8. Par ordre décroissant d'importance, la Loi fondamentale est suivie des lois, des décrets-lois, des règlements administratifs, des ordonnances et des décrets qui régissent tous les domaines, y compris celui du commerce. Le chef de l'exécutif peut promulguer des règlements administratifs et des décrets, ainsi que des décisions en application des lois et des décrets-lois. Le texte législatif principal en matière de commerce international reste la Loi n° 7/2003, qui énonce les principes généraux régissant le commerce extérieur et les mécanismes d'importation, d'exportation et de transit vers/depuis la RASM. Depuis l'examen précédent, la RASM a publié/modifié/révisé certains textes législatifs (tableau 2.1). Le tableau A2. 1 rassemble les principaux textes législatifs en rapport avec le commerce et l'investissement.

Tableau 2.1 Principaux textes législatifs liés au commerce et à l'investissement publiés/modifiés/révisés depuis 2007

Objet	Date	Législation	Teneur
Commerce extérieur	10.08.2009	Loi n° 16/2009 – Modifications du Code de commerce	Modifications du Code de commerce
	03.01.2012	Décision du chef de l'exécutif n° 452/2011	Autorités publiques compétentes pour la délivrance de licences; marchandises exemptées de contrôle et marchandises soumises à une inspection sanitaire
	12.03.2012	Décision du chef de l'exécutif n° 45/2012 – Modifications de la Décision du chef de l'exécutif n° 452/2011	Réduction de la quantité de produits du tabac qu'un individu est autorisé à rapporter dans la RASM
Dédouanement	10.08.2009	Loi n° 17/2009	Loi interdisant la production, la fourniture et la consommation illicites de stupéfiants et de substances psychotropes
	23.11.2009	Décision du chef de l'exécutif n° 441/2009	Disposition sur l'utilisation des carnets ATA pour l'importation et l'exportation temporaires
Interdictions et restrictions à l'importation	09.11.2009	Décision du chef de l'exécutif n° 425/2009	Contingents d'importation pour les HCFC
Normes et prescriptions techniques	30.01.2012	Règlement administratif n° 1/2012	Normes applicables aux nouveaux véhicules importés en matière d'émissions de gaz

[3] Renseignements en ligne des MES. Adresse consultée: http://www.economia.gov.mo/ [02/04/2012].
[4] Décision du chef de l'exécutif n° 224/2011 du 15 août 2011.

Objet	Date	Législation	Teneur
	06.12.2010	Décision du chef de l'exécutif n° 356/2010	Approbation des tableaux de paramètres des émissions de gaz polluants, qui remplacent les tableaux I et II de l'annexe II du Règlement administratif n° 1/2008
	11.02.2008	Règlement administratif n° 1/2008	Limitation des émissions de gaz polluants pour les nouveaux motocycles importés
	07.08.2007	Directives microbiologiques pour le prêt-à-manger (SAL n° 015-2007)	Directives microbiologiques pour le prêt-à-manger
Prescriptions sanitaires et phytosanitaires	31.12.2007	Décision du chef de l'exécutif n° 341/2007	Suspension temporaire des importations de produits de viande bovine
Prescriptions en matière d'étiquetage	11.01.2010	Décision du chef de l'exécutif n° 556/2009	Règlement sur les additifs alimentaires
Protection des droits de propriété intellectuelle	10.04.2012	Loi n° 5/2012	Modifications du Décret-loi n° 43/99/M régissant la protection du droit d'auteur et des droits connexes
Télécommunications	30.12.2011	Règlement administratif n° 41/2011	Règlement sur le réseau public de télécommunication fixe
Transport aérien	11.02.2011	Décret n° 8/2011	Approbation du Règlement sur la navigation aérienne
Tourisme	18.07.2011	Règlement administratif n° 18/2011	Règlement sur l'organisation et l'exploitation de l'Office du tourisme du gouvernement de Macao
Investissement étranger	10.08.2009	Loi n° 16/2009 – Modifications du Code de commerce	Réglementation des activités commerciales et des contrats commerciaux

Source: Renseignements fournis par les autorités de Macao, Chine.

2.9. En 2011, le Bureau des réformes juridiques et le Bureau du droit international ont fusionné pour devenir le Bureau des réformes juridiques et du droit international. Le Bureau fournit une assistance juridique pour les questions liées au droit international ainsi qu'une assistance juridique mutuelle de nature internationale et régionale.

2.10. Le droit international et les accords internationaux applicables auxquels la RASM est partie sont directement intégrés dans son système juridique.[5] En cas de conflit entre la législation internationale et la législation intérieure, les accords internationaux prévalent. C'est le gouvernement central de la RPC qui décide de l'application à la RASM d'accords internationaux auxquels la Chine est ou devient partie, en fonction des circonstances et des besoins de la Région, et après avoir demandé l'avis du gouvernement de la RASM (article 138 de la Loi fondamentale).

2.3 Objectifs de la politique commerciale

2.11. La RASM, petite économie, continue de mener une politique économique ouverte. Elle reste un port franc qui applique un droit de douane nul à toutes les importations (chapitre 3.2). D'après les autorités, la RASM n'utilise aucun instrument commercial qui entrave les échanges ou influe sur la circulation des marchandises et des services. La RASM applique uniquement des prohibitions à

[5] S'agissant des Accords de l'OMC, la République portugaise (au nom de Macao) a ratifié l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce et l'Acte final reprenant les résultats des Négociations commerciales multilatérales du Cycle d'Uruguay par le Décret du Président de la République portugaise du 27 décembre 1994, et a ratifié le cinquième Protocole annexé à l'Accord général sur le commerce des services par le Décret du Président de la République portugaise du 8 novembre 1999. Le 13 décembre 1999, la République populaire de Chine a notifié au Secrétaire général des Nations Unies que les accords susmentionnés continueraient à s'appliquer dans la Région administrative spéciale de Macao à compter du 20 décembre 1999.

l'importation/exportation et des procédures de licences pour des raisons liées à la santé, la sûreté, la sécurité ou la protection de l'environnement, afin de se conformer à ses obligations internationales.

2.12. Le gouvernement essaie de diversifier l'économie et de faire de la ville un pôle mondial de tourisme et de loisirs, ainsi qu'une plate-forme régionale pour les services de commerce. Les autorités indiquent que la promotion de la diversification économique et l'accroissement de la coopération régionale constituent des thèmes prioritaires. Le gouvernement souhaite encourager le développement soutenu du secteur du tourisme et des jeux de hasard tout en réglementant le degré de développement des jeux de hasard, et stimuler l'essor du secteur des congrès et des expositions, des industries culturelles et créatives, du secteur de la médecine chinoise traditionnelle, et des services de commerce.

2.4 Accords et arrangements commerciaux

2.4.1 Participation à l'OMC

2.13. Macao, Chine est un Membre originel de l'OMC et considère les principes de base de l'Organisation comme des éléments importants pour garantir un environnement commercial stable. Dans sa liste d'engagements concernant les marchandises, il a consolidé 27,9% de ses lignes tarifaires à zéro (chapitre 3.2).[6] Ainsi, 72,1% des lignes tarifaires sont non consolidées, même si les droits de douane appliqués sont nuls. Les autorités indiquent que Macao, Chine envisage de consolider davantage de lignes tarifaires afin de contribuer à l'aboutissement des négociations du Cycle de Doha, à condition que des résultats mutuellement satisfaisants puissent être obtenus. Macao, Chine a consolidé à zéro les taux appliqués aux produits visés par l'Accord sur les technologies de l'information (ATI) en 1997. Au titre de l'Accord sur les produits pharmaceutiques, les droits de douane appliqués par la RASM aux produits pharmaceutiques sont également consolidés à zéro. À la suite de l'augmentation du nombre de produits visés par l'Accord, la RASM a fait savoir à l'OMC que, pour les produits pharmaceutiques supplémentaires figurant aux annexes I à IV, les taux étaient consolidés à zéro depuis octobre 2007 et janvier 2011, respectivement.

2.14. Macao, Chine est favorable au système commercial multilatéral. D'après les autorités, soutenir l'OMC et renforcer son rôle dans la promotion de la libéralisation des échanges constituent des éléments clés pour dynamiser le commerce international et le développement économique, en particulier pour les pays en développement et les pays les moins avancés (PMA). Les autorités estiment qu'une conclusion satisfaisante du Cycle de Doha dépend de la volonté politique et de l'engagement positif de l'ensemble des Membres, qui doivent s'efforcer de faire preuve d'une plus grande souplesse pour surmonter leurs divergences, en tenant dûment compte des besoins et intérêts des pays en développement Membres et des PMA. Le gouvernement entend continuer à instaurer un environnement favorable à l'investissement, en augmentant la transparence de la politique commerciale au regard des principes du système commercial multilatéral.[7]

2.15. Jusqu'à présent, Macao, Chine n'a participé à aucune procédure de règlement des différends dans le cadre de l'OMC, que ce soit en tant que plaignant, défendeur ou tierce partie. À ce jour, il n'a pas de notification en suspens dans le répertoire central des notifications de l'OMC (tableau 2.2).

[6] Renseignements en ligne de l'OMC. Adresse consultée: http://stat.wto.org/TariffProfiles/MO_f.htm [03/04/2012].

[7] Renseignements en ligne des MES. Adresse consultée: http://www.economia.gov.mo/web/DSE/public?_nfpb=true&_pageLabel=Pg_EETR_IETO_WTO&locale=en_US [03/04/2012].

Tableau 2.2 Principales notifications au titre des Accords de l'OMC, mars 2007 à février 2013

Accord de l'OMC	Prescription/contenu	Document de l'OMC et date
Accord sur l'agriculture		
Article 18:2	Soutien interne	G/AG/N/MAC/30, 27/03/2012 G/AG/N/MAC/28, 12/04/2011 G/AG/N/MAC/26, 10/02/2010 G/AG/N/MAC/25, 31/03/2009 G/AG/N/MAC/23, 11/04/2008 G/AG/N/MAC/21, 21/03/2007
Articles 10 et 18:2	Subventions à l'exportation	G/AG/N/MAC/31, 28/03/2012 G/AG/N/MAC/29, 12/04/2011 G/AG/N/MAC/27, 10/02/2010 G/AG/N/MAC/24, 31/03/2009 G/AG/N/MAC/22, 14/04/2008 G/AG/N/MAC/20, 21/03/2007
AGCS		
Article V:7 a)	Accords commerciaux régionaux	S/C/N/265/Add.6, 17/09/2012 S/C/N/265/Add.5, 09/03/2012 S/C/N/265/Add.4, 17/12/2010 S/C/N/265/Add.3, 07/08/2009 S/C/N/265/Add.2, 26/01/2009 S/C/N/265/Add.1, 21/12/2007
Article XXIV:7 a) du GATT de 1994 (zones de libre-échange)		
Article XXIV:7 a) (zones de libre-échange)	CEPA	WT/REG163/N/1/Add.6, 17/09/2012 WT/REG163/N/1/Add.5, 09/03/2012 WT/REG163/N/1/Add.4, 17/12/2010 WT/REG163/N/1/Add.3, 07/08/2009 WT/REG163/N/1/Add.2, 26/01/2009 WT/REG163/N/1/Add.1, 21/12/2007
Article XXVIII:5 du GATT de 1994 (accès aux marchés)		
Article XXVIII:5	Notification de la liste LXXXIX	G/MA/275, 09/01/2012 G/MA/230, 09/01/2009
Accord sur la mise en œuvre de l'article VI du GATT (antidumping)		
Article 16.4	Rapports semi-annuels sur les mesures antidumping prises pendant la période	G/ADP/N/188/Add.1/Rev.1, 23/11/2010 G/ADP/N/188/Add.1, 16/10/2009 G/ADP/N/180/Add.1/Rev.2, 23/11/2010 G/ADP/N/180/Add.1, 27/04/2009 G/ADP/N/173/Add.1/Rev.2, 23/11/2010 G/ADP/N/173/Add.1, 21/10/2008 G/ADP/N/166/Add.1/Rev.3, 23/11/2010 G/ADP/N/158/Add.1/Rev.4, 23/11/2010 G/ADP/N/158/Add.1, 11/10/2007 G/ADP/N/153/Add.1/Rev.3, 23/11/2010 G/ADP/N/153/Add.1, 17/04/2007
Article 16.5	Notification sur les mesures antidumping	G/ADP/N/193/MAC, 09/02/2010
Mémorandum d'accord sur l'interprétation de l'article XVII du GATT (entreprises commerciales d'État)		
Paragraphe 1	Entreprises commerciales d'État	G/STR/N/14/MAC, 11/04/2012 G/STR/N/13/MAC, 09/02/2010 G/STR/N/12/MAC, 16/04/2008 G/STR/N/11/MAC/Suppl.1, 21/03/2007
Accord sur les procédures de licences d'importation		
Articles 1:4 a) et 8:2 b)	Notification des lois et règlements sur les procédures de licences d'importation	G/LIC/N/1/MAC/4, 20/06/2012 G/LIC/N/1/MAC/3, 10/12/2007

Accord de l'OMC	Prescription/contenu	Document de l'OMC et date
Article 7:3	Questionnaire sur les procédures de licences d'importation	G/LIC/N/3/MAC/15, 19/10/2012 G/LIC/N/3/MAC/14, 07/10/2011 G/LIC/N/3/MAC/13/Rev.1, 02/12/2010 G/LIC/N/3/MAC/13, 15/09/2010 G/LIC/N/3/MAC/12, 06/10/2009 G/LIC/N/3/MAC/11, 14/10/2008 G/LIC/N/3/MAC/10, 28/09/2007
Restrictions quantitatives (G/L/59 et G/L/59/Rev.1)		
	Notification des restrictions quantitatives	G/MA/QR/N/MAC/1, 08/11/2012 G/MA/NTM/QR/1/Add.12, 03/05/2011 G/MA/NTM/QR/1/Add.11, 11/04/2008
Accord sur les subventions et les mesures compensatoires		
Article 25.1	Notification des subventions	G/SCM/N/220/MAC, 05/10/2011 G/SCM/N/186/MAC/Suppl.1, 04/06/2010 G/SCM/N/186/MAC, 05/05/2009 G/SCM/N/155/MAC/Add.1, 16/04/2008 G/SCM/N/155/MAC, 21/03/2007
Article 25.11	Mesures compensatoires prises	G/SCM/N/195/Add.1, 14/10/2009 G/SCM/N/185/Add.1/Rev.2, 02/11/2010 G/SCM/N/185/Add.1, 27/04/2009 G/SCM/N/178/Add.1/Rev.1, 28/04/2009 G/SCM/N/178/Add.1, 21/10/2008 G/SCM/N/170/Add.1/Rev.2, 28/04/2009 G/SCM/N/170/Add.1, 24/04/2008 G/SCM/N/162/Add.1/Rev.3, 28/04/2009 G/SCM/N/162/Add.1, 11/10/2007 G/SCM/N/153/Add.1/Rev.3, 02/11/2010 G/SCM/N/153/Add.1, 18/04/2007
Article 25.11 et 25.12	Notification sur les mesures compensatoires	G/SCM/N/202/MAC, 09/02/2010
Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires		
Article 7, Annexe B	Mesures d'urgence	G/SPS/N/MAC/10, 03/10/2008
Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC)		
Article 69	Points de contact	IP/N/3/Rev.10/Add.1, 16/06/2008

Source: Secrétariat de l'OMC.

2.4.2 Accords régionaux

2.16. La RASM s'est vu accorder au sein de plusieurs groupes de travail de l'APEC le statut d'"économie invitée", qui est prorogé tous les trois ans et a été renouvelé jusqu'en 2014; à ce titre, elle peut être invitée par le Président à répondre à des questions et à participer aux réunions, mais ne peut pas prendre part au processus de prise de décisions. La RASM participe à quatre groupes de travail: le groupe de travail sur la science et la technologie industrielles, le groupe de travail sur les petites et moyennes entreprises, le groupe de travail sur le tourisme et le groupe de travail sur le transport.[8]

2.17. La RASM ne participe à aucun arrangement commercial régional plurilatéral et tous ses partenaires commerciaux bénéficient du traitement NPF, à l'exception de la Chine continentale en vertu de l'Accord de rapprochement économique (CEPA).

2.4.3 Accords bilatéraux

2.18. En octobre 2003, la Chine continentale et la RASM ont signé l'Accord de rapprochement économique (CEPA), qui repose sur les principes suivants: "un pays, deux systèmes"; les règles de

[8] Renseignements en ligne des MES. Adresse consultée: http://www.economia.gov.mo/web/DSE/public?_nfpb=true&_pageLabel=Pg_EETR_IETO_APEC&locale=en_US [03/04/2012].

l'OMC; les besoins des deux parties d'ajuster et de moderniser leurs industries et entreprises ainsi que de promouvoir un développement constant et durable; la réciprocité et des avantages mutuels, la complémentarité des avantages de chacune des parties, et une prospérité conjointe; et des actions progressives, qui consistent à aborder les sujets les plus faciles avant les plus difficiles.[9] Le CEPA prévoit la libéralisation progressive du commerce bilatéral des marchandises et des services ainsi que la facilitation des échanges et de l'investissement. Neuf suppléments ont été signés depuis 2003, le dernier date du 2 juillet 2012.

2.4.3.1 Commerce des marchandises

2.19. La RASM applique un taux de droit nul aux importations. Depuis le 1er janvier 2006, la Chine applique des droits nuls aux marchandises importées de la RASM, à condition que les règles d'origine y relatives aient été convenues et respectées. Des règles d'origine ont été élaborées pour 1 260 lignes tarifaires dont les produits alimentaires, les produits chimiques, les produits photographiques, les textiles et vêtements, les ouvrages en métaux, les machines et produits électroniques, les produits pharmaceutiques, les articles en plastique, les timbres, les pièces et accessoires d'optique. Pour bénéficier de droits nuls, les marchandises exportées vers la Chine doivent respecter les règles d'origine énoncées dans le CEPA et être accompagnées d'un certificat d'origine spécifique "CEPA". Pour obtenir ce certificat, les marchandises doivent être produites intégralement dans la RASM ou y avoir subi une transformation substantielle. Les critères applicables pour déterminer la transformation substantielle peuvent comprendre les opérations de fabrication ou d'ouvraison, le changement de position tarifaire, la teneur en valeur ajoutée, d'autres critères ou des critères mixtes (chapitre 3.3.1).

2.20. Le CEPA dispose qu'aucune des deux parties n'appliquera de mesures non tarifaires incompatibles avec les règles de l'OMC aux marchandises importées et originaires de l'autre partie; que la Chine n'appliquera pas de contingents tarifaires aux marchandises originaires de la RASM; qu'aucune des deux parties ne peut appliquer des mesures antidumping ou des mesures compensatoires aux marchandises importées et originaires de l'autre partie; que des mesures de sauvegarde peuvent être adoptées, après préavis écrit, en vue de suspendre temporairement les concessions accordées à l'importation du produit concerné en provenance de l'autre partie. Pour le moment, la RASM n'a adopté aucune mesure de sauvegarde.

2.21. Le CEPA offre à la RASM des possibilités de développer certaines industries de transformation. Grâce au statut de port franc, les marchandises importées d'autres pays qui entrent dans la RASM bénéficient de droits nuls. Si ces marchandises subissent des opérations substantielles de fabrication ou de transformation, elles peuvent être déclarées originaires de Macao et être exportées vers le marché chinois en franchise de droits. Certaines industries de transformation se sont développées dans la RASM depuis l'entrée en vigueur du CEPA (chapitre 1.3.2). Par exemple, le nombre d'usines fabriquant des produits chimiques, ou des produits alimentaires et des boissons, a augmenté de 30,8% et 18,3% respectivement, entre 2007 et 2011. Les autorités indiquent que de nouvelles industries ont aussi émergé, telles que les produits d'éclairage vert, les matelas à ressorts, les motocycles électriques et les technologies solaires.

2.22. Cependant, même si certains produits peuvent entrer sur le marché chinois en franchise de droits, ces articles ne sont pas exportés dans le cadre du CEPA, pour différentes raisons. La domination du secteur des services dans l'économie, notamment de l'industrie florissante du tourisme et des jeux de hasard, a entraîné une hausse des coûts de production, y compris pour les terres et la main-d'œuvre (chapitre 4.3.6). Cela a entraîné une compression du secteur manufacturier: toutes les usines de chaussures de la RASM ont été fermées et la valeur des exportations de chaussures vers la Chine continentale est nulle depuis 2007. Pendant la période considérée, la part des exportations réalisées dans le cadre du CEPA par rapport aux exportations totales a augmenté mais demeure faible (1,22% en 2011, contre 0,14% en 2007) (chapitre 1.3.2). Des efforts supplémentaires de diversification de l'économie doivent être faits pour tirer profit des opportunités offertes par le CEPA et assurer le développement durable de l'économie.

[9] Conformément au CEPA, les deux parties sont convenues de ne pas appliquer les articles 15 et 16 du Protocole d'accession de la République populaire de Chine à l'OMC et le paragraphe 242 du rapport du Groupe de travail de l'accession de la Chine.

2.23. À la fin du mois de mai 2012, les MES avaient reçu 2 114 demandes de certificats d'origine CEPA, dont 2 083 ont été acceptées. Parmi ces certificats, 1 882 certificats CEPA mentionnant l'origine Macao ont été utilisés pour exporter des marchandises vers la Chine, tandis que le reste a été annulé ou inutilisé. Le total des exportations de marchandises vers la Chine au titre du CEPA s'élevait à 299,71 millions de patacas, avec 23,98 millions de patacas de droits de douane économisés.

2.4.3.2 Services

2.24. Conformément au CEPA, chaque partie doit progressivement réduire ou éliminer les restrictions applicables aux services et fournisseurs de services de l'autre. Les autorités indiquent que la RASM, qui figure parmi les économies les plus ouvertes du monde, s'efforce de maintenir une réglementation minimale sur le marché des services afin d'attirer les investisseurs étrangers. Au titre du CEPA, la RASM est convenue de ne pas imposer de nouvelles mesures restrictives aux fournisseurs chinois dans les secteurs de services visés; les autorités indiquent que le CEPA couvre la plupart des secteurs de services de la RASM, et que sa portée va largement au-delà des engagements pris par la RASM au titre de l'AGCS.

2.25. Par le biais des neuf suppléments au CEPA, la Chine a progressivement augmenté le nombre de secteurs de services pouvant bénéficier du traitement préférentiel en tant que "fournisseur de services de Macao" pour le porter à 48 (tableau 2.3). Après obtention d'un certificat de "fournisseur de services de Macao", les entreprises de la RASM peuvent entrer sur le marché chinois en bénéficiant d'un traitement préférentiel. Les restrictions sont encore moins nombreuses lorsqu'il s'agit d'exercer des activités dans la province chinoise de Guangdong.[10]

2.26. La RASM étant une petite économie et la plupart de ses entreprises étant des PME, ses fournisseurs de services ont encore du mal à entrer sur le marché chinois, notamment dans le secteur des services financiers. Jusqu'à présent, 429 certificats de fournisseurs de services de Macao ont été délivrés, dont 98 à des agences d'expédition de marchandises, 62 à des fournisseurs de services logistiques et 53 à des fournisseurs de services de transport. Aucun certificat n'a été délivré pour les services bancaires, les services d'assurance, et les services liés aux valeurs immobilières et aux instruments à terme. D'après les autorités, cela s'explique principalement par les prescriptions relativement exigeantes en matière de capital minimal ainsi que par la stratégie de développement des institutions financières individuelles.

2.27. Au titre du CEPA, pour obtenir le statut de fournisseur de services de Macao (sauf pour les services juridiques)[11], les personnes physiques doivent résider de façon permanente dans la RASM tandis que les personnes morales doivent être constituées conformément au Code de commerce, au Code d'enregistrement commercial et aux autres lois pertinentes de la RASM. Pour le moment, aucune entreprise à participation étrangère n'a demandé à obtenir le certificat de fournisseur de services de Macao. Les entreprises, bureaux de représentation ou bureaux de liaison étrangers qui ne sont pas enregistrés et n'exercent pas d'activités commerciales substantielles dans la RASM ne peuvent pas être considérés comme des fournisseurs de services de Macao. Pour bénéficier de ce statut, les entreprises étrangères doivent être détenues à plus de 50% par des ressortissants de la RASM et toutes les entreprises ayant fait l'objet d'une acquisition ou d'une fusion dans la RASM doivent avoir exercé des activités substantielles pendant au moins un an après ladite fusion ou acquisition.

[10] Dispositions existantes du CEPA en matière de commerce des services qui concernent la province de Guangdong. Adresse consultée: http://www.cepa.gov.mo/cepaweb/front/eng/pdf/CEPA_GDe.pdf [11/09/2012].

[11] Les prescriptions applicables aux personnes physiques de Macao souhaitant fournir des services juridiques en Chine varient en fonction du type de services juridiques concerné.

Tableau 2.3 Secteurs et sous-secteurs de services visés par le CEPA

Services	Services
1. Services juridiques	25. Examen des qualifications professionnelles
2. Services comptables	26. Services relatifs aux marques
3. Construction et immobilier 1) Services professionnels 2) Services de construction et services d'ingénierie connexes 3) Services immobiliers	27. Services relatifs aux brevets
4. Services médicaux et dentaires	28. Services informatiques et services connexes
5. Publicité	29. Études de marchés
6. Conseil en gestion	30. Services liés au conseil en gestion
7. Congrès et expositions	31. Services publics (y compris gaz, chauffage et eau, et réseaux de drainage)
8. Télécommunications	32. Nettoyage de bâtiments
9. Audiovisuel	33. Services photographiques
10. Distribution	34. Services d'impression
11. Assurance	35. Traduction et interprétation
12. Services bancaires	36. Services concernant l'environnement
13. Valeurs mobilières et instruments à terme	37. Services sociaux
14. Tourisme 1) Hôtellerie (y compris résidences) et restauration 2) Agences de voyages et organisateurs touristiques	38. Services sportifs
15. Transport (routier et maritime) 1) Services de transport maritime 2) Services de transport routier	39. Services annexes aux industries extractives
16. Agences d'expédition de marchandises	40. Services connexes de conseils scientifiques et techniques
17. Entreposage	41. Services de recherche-développement
18. Logistique (y compris transport routier, entreposage, chargement et déchargement, transformation à valeur ajoutée, emballage, livraison et services connexes d'information et de conseil pour les marchandises ordinaires transportées par route, services d'agence de transport de marchandises en Chine continentale, gestion et exploitation des services logistiques par réseau informatique)	42. Autres services aux entreprises (y compris services de conception esthétique et services d'affacturage commercial dans les provinces de Shenzhen et Guangzhou)
19. Technologies de l'information	43. Services fournis à la recherche et au développement expérimental interdisciplinaires
20. Agences pour l'emploi	44. Services annexes aux industries manufacturières
21. Essais techniques, analyses et essais sur les produits	45. Bibliothèques, services d'archives, musées et autres services culturels
22. Services de recrutement	46. Commerces appartenant à des particuliers[a]
23. Services culturels et récréatifs	47. Éducation
24. Transport aérien (y compris services d'exploitation des aéroports (excepté la manutention des marchandises), formation et services de conseil pour la gestion d'aéroports, services d'escale, services de vente et de commercialisation pour le transport aérien, services de systèmes informatisés de réservation (CIR) et services de réparation et d'entretien d'aéronefs)	48. Transport ferroviaire

a Un commerce appartenant à un particulier est un commerce détenu par une personne physique légalement habilitée à l'exploiter, et dûment enregistré conformément aux règles et règlements pertinents de la Chine continentale.

Source: Renseignements en ligne du CEPA. Adresse consultée: http://www.cepa.gov.mo/cepaweb/front/eng/itemI_1_3.htm) [03/04/2012].

2.28. Les fournisseurs de services de Macao doivent honorer leurs obligations fiscales, posséder ou louer des locaux dans la RASM pour exercer leurs activités; plus de la moitié de leurs employés doivent résider dans la RASM sans durée limitée de séjour ou être autorisés à résider dans la RASM conformément aux règlements pertinents. En général, ces fournisseurs de services doivent exercer des activités commerciales substantielles depuis au moins trois ans. Il existe des exceptions pour les fournisseurs de services de construction et de services d'ingénierie connexes, de services bancaires et d'autres services financiers, et de services d'assurance et services connexes. Ces derniers doivent être enregistrés dans la RASM et exercer des activités commerciales substantielles depuis au moins cinq ans. Des exceptions visent également les

fournisseurs de services immobiliers, qui ne sont pas assujettis à une prescription quant au nombre d'années d'activité commerciale substantielle. S'agissant de la fourniture de services de transport maritime, au moins la moitié des navires détenus par des fournisseurs de services de Macao (en termes de tonnage) doivent être enregistrés dans la RASM.

2.29. Les entreprises souhaitant obtenir le statut de fournisseur de services de Macao doivent déposer un formulaire de demande (en chinois ou en chinois et en portugais) qui doit être certifié conforme par un notaire reconnu par les autorités de l'une ou l'autre des parties. La déclaration doit être estampillée par China Legal Services (Macao). Les MES délivrent le certificat, qui est valide pendant deux ans et n'est ni transférable ni renouvelable. D'après les autorités, les circonstances changent au bout de deux ans d'activité: à l'issue de cette période, les entreprises intéressées peuvent demander un nouveau certificat.

2.4.3.3 Facilitation des échanges et des investissements

2.30. Les deux parties au CEPA sont convenues d'encourager la facilitation des échanges et des investissements en améliorant la transparence, la conformité aux normes et en intensifiant l'échange de renseignements. Plus particulièrement, les parties ont pris diverses initiatives pour promouvoir la coopération mutuelle dans dix domaines: promotion du commerce et de l'investissement; facilitation du dédouanement; inspection des marchandises, inspection et quarantaine zoosanitaires et phytosanitaires, sécurité sanitaire des produits alimentaires, quarantaine sanitaire, certification, accréditation et gestion de la normalisation; commerce électronique; transparence des lois et réglementations; coopération des PME, coopération industrielle; protection des droits de propriété intellectuelle; coopération en matière de promotion des marques; et coopération dans le domaine de l'enseignement.

2.31. En vertu du CEPA, un Comité directeur commun a été établi par la Chine continentale et la RASM afin de superviser la mise en œuvre de l'Accord, de résoudre les différends qui pourraient en découler, d'en interpréter les dispositions et de rédiger ajouts ou modifications. Ce comité se réunit au moins une fois par an et peut convoquer des sessions extraordinaires dans les 30 jours suivant la demande de l'une ou l'autre partie.

2.4.4 Coopération régionale

2.32. Dans le cadre du principe "un pays, deux systèmes", la coopération avec la Chine continentale a plusieurs dimensions. La coopération dans la région du Delta de la rivière des Perles a été officiellement lancée par la signature, en juin 2004, de l'Accord-cadre de coopération régionale dans le Delta de la rivière des Perles. La région du Delta de la rivière des Perles, qui englobe neuf provinces de la Chine méridionale (représentant plus de 35% de la production économique totale de la Chine) ainsi que les RAS de Hong Kong et de Macao, représente 20% de la superficie de la Chine et un tiers de sa population. Cependant, à l'exception de l'Accord-cadre lui-même et de six forums créés avec la RASM et six autres parties à l'Accord, il semble qu'il n'y ait pas de mesure de mise en œuvre détaillée concernant la coopération dans la région du Delta de la rivière des Perles.

2.33. Parmi les neuf provinces que compte la région du Delta de la rivière des Perles, la coopération est particulièrement étroite avec la province de Guangdong. La RASM jouxte Zhuhai, l'une des premières zones économiques spéciales de Chine, située dans la province de Guangdong. La zone industrielle transfrontières Zhuhai-Macao a été le premier programme conjoint avec la province de Guangdong; son but est d'améliorer le développement de l'industrie manufacturière et d'établir une plate-forme pour la logistique, le transit et les expositions. La zone industrielle, qui est initialement devenue opérationnelle en octobre 2006, est actuellement repositionnée. Tandis que la RASM devient une destination régionale pour le tourisme et les loisirs, la zone est à présent axée sur la logistique haut de gamme, le commerce de transit, l'industrie des congrès et des expositions et l'externalisation des services. Les autorités notent que la zone industrielle joue un rôle important dans la diversification économique de la RASM et bénéficie également à l'économie en attirant des investissements de la Chine continentale et des pays lusophones.

2.34. Le Plan général sur la réforme et le développement du Delta de la rivière des Perles, publié par la Commission nationale pour le développement et la réforme (NDRC) de la Chine en décembre 2008, a fait état du développement de la RASM. Conformément au Plan général, le

gouvernement central chinois soutient la coopération au sein de la région pour, entre autres choses, élever le niveau de développement de l'industrie des services, aider la RASM à devenir un centre de tourisme et de loisirs au niveau mondial, améliorer les infrastructures de transport, assurer la convergence de l'urbanisme y compris les réseaux de transit ferroviaire, les réseaux d'information, les réseaux basés sur l'énergie, et l'alimentation en eau des zones urbaines. Les autorités mentionnent d'autres politiques de soutien visant à simplifier les procédures administratives, à encourager l'innovation des entreprises et les services de l'emploi, à garantir un approvisionnement stable en énergie et à améliorer les conditions de marché. Il est cependant trop tôt pour mesurer l'efficacité de ces politiques.

2.35. Comme il est indiqué dans le 12ème Plan quinquennal de la Chine (adopté en mars 2011), la RASM aspire à devenir un centre mondial de tourisme et de loisirs. Pour atteindre cet objectif, la coopération régionale doit être renforcée, en particulier avec la province de Guangdong, laquelle est désignée comme le "point de départ de la mise en œuvre pilote" des nouvelles mesures de libéralisation au titre du CEPA. En mars 2011, l'Accord-cadre de coopération entre Guangdong et Macao a été signé. Parmi les principaux thèmes de coopération figurent le développement conjoint de l'île de Hengqin; le développement en synergie des industries et des infrastructures, ainsi que la facilitation du passage des frontières; et l'amélioration des services sociaux et publics.

2.36. L'île de Hengqin, trois fois plus grande que la RASM, est actuellement administrée par Zhuhai (province de Guangdong). En 2009, une parcelle de l'île de 1,09 km² a été louée à la RASM pour le nouveau campus de l'Université de Macao, qui devrait être inauguré en 2013. Les lois de la RASM s'appliqueront à l'intérieur du campus. La RASM est autorisée à exploiter, conjointement avec la province de Guangdong, une zone industrielle de 5 km² sur Hengqin. L'île de Hengqing comptera un grand nombre de parcs d'attractions, de complexes touristiques et d'installations consacrées aux congrès et aux expositions, ainsi qu'un parc industriel et scientifique dédié à la médecine traditionnelle chinoise; soit d'intéressantes possibilités pour la diversification économique et la coopération régionale de la RASM. Au moment de la rédaction du présent rapport, les mesures détaillées du projet de coopération de Hengqin n'ont pas été annoncées.

2.37. Toutes les banques de la RASM sont autorisées à réaliser des opérations offshore en RMB, c'est-à-dire qu'elles peuvent réaliser des opérations personnelles en RMB (depuis novembre 2004) et des opérations de règlement de transactions transfrontières en RMB (depuis décembre 2009); effectuer des investissements sur le marché obligataire interbancaire chinois (depuis août 2010) et des investissements en obligations émises en RMB dans la RAS de Hong Kong (depuis janvier 2011). Les opérations offshore en RMB ont enregistré une croissance exponentielle: le volume total des règlements de transactions transfrontières en RMB dans la RASM a décuplé en 2011.[12] L'essor des opérations en RMB a entraîné une augmentation des dépôts en RMB. À la fin du mois d'avril 2012, les dépôts en RMB dans la RASM avaient augmenté de 85,8% par rapport à l'année précédente et représentaient 14,4% du total des dépôts réalisés par le secteur privé auprès du système bancaire local (contre 9,4% un an auparavant).[13]

2.38. La coopération régionale, y compris le CEPA, aide la RASM à asseoir sa position de plate-forme de services et permet aux entreprises de la Région d'obtenir des opportunités commerciales en Chine, dans la RASM et à l'étranger. La RASM renforce également son rôle de plate-forme de commerce et de services entre la Chine et les pays lusophones, par le biais d'une coopération économique et culturelle qui s'appuie sur ses liens historiques avec ces pays.

2.4.5 Régime SGP

2.39. Certaines exportations de la RASM continuent à bénéficier d'un traitement préférentiel au titre de schémas SGP au Canada, dans l'UE et en Suisse (tableau 2.4). Les exportations au titre du SGP diminuent rapidement et les exportations de jouets, de chaussures et de produits électroniques effectuées par la RASM ont cessé, certains de ces articles n'étant plus produits dans la Région.

[12] Discours de M. Anselmo Teng, Président de l'AMCM. Adresse consultée: "http://www.amcm.gov.mo/cms_upload/general/press_release/pressrelease_enAttachment20120702181351.pdf" [03.10.2012].

[13] AMCM (2012b), page 43.

Tableau 2.4 Exportations en régime SGP, 2007-2011

(en $EU)

	2007	2008	2009	2010	2011
Chaussures	7 412 275	1 377 473	0	0	0
UE	7 412 275	1 377 473	0	0	0
Articles de bourrellerie et de sellerie	0	28 994	77 327	53 452	67 174
Canada	0	28 994	66 943	43 597	67 174
UE	0	0	10 384	9 855	0
Autres produits (produits chimiques organiques et masques à gaz)	406 107	635 640	324 348	585 044	501 254
Canada	0	0	12 211	0	0
UE	269 431	342 765	219 129	270 195	322 673
Suisse	136 677	292 875	93 008	314 850	178 581
Total	**7 818 383**	**2 042 106**	**401 675**	**638 496**	**568 428**
Canada	0	28 994	79 155	43 597	67 174
UE	7 681 706	1 720 237	229 512	280 050	322 673
Suisse	136 677	292 875	93 008	314 850	178 581

Source: Services économiques de Macao (MES).

2.5 Régime d'investissement étranger

2.40. La RASM est une petite économie ouverte et le gouvernement souhaite développer et diversifier son économie en attirant des investissements étrangers directs. Les principaux textes législatifs relatifs à l'investissement étranger dans la RASM incluent le Code de commerce, le Code d'enregistrement commercial et la Loi sur le commerce extérieur.

2.41. Il n'existe aucun contrôle ou restriction à l'investissement étranger direct ni à l'utilisation de capitaux étrangers dans les sociétés existantes ou nouvellement créées, tout comme il n'existe aucune restriction de change aux flux de capitaux ni contrôle des changes. La RASM offre les mêmes conditions aux investisseurs étrangers qu'aux investisseurs locaux s'agissant de la création d'une nouvelle entreprise. Les sociétés et les particuliers étrangers peuvent créer des entreprises, des succursales ou des bureaux de représentation sans souffrir de discrimination ou être en butte à une réglementation inutilement contraignante. Aucune restriction ne frappe la propriété de tels établissements, et les directeurs d'entreprises ne doivent pas nécessairement être des ressortissants de la RASM. Cependant, le conseil d'administration des banques constituées localement doit comprendre au minimum trois membres, dont deux au moins doivent résider dans la RASM. D'après les autorités, cette prescription a pour but de responsabiliser les directeurs vis-à-vis de la gestion de leur établissement.

2.42. La RASM a une fiscalité faible et simple et offre un certain nombre d'incitations fiscales aussi bien aux investisseurs locaux qu'aux investisseurs étrangers (chapitre 3). En outre, le "service à guichet unique", mis en place par l'Institut pour la promotion du commerce et de l'investissement de Macao (IPIM), fournit aux investisseurs une aide à la création d'entreprise dans la RASM. Le Centre de services aux entreprises de Macao (MBSC) de l'IPIM met également à disposition des locaux gratuitement pendant une période pouvant aller jusqu'à quatre mois, ainsi que d'autres dispositifs permettant aux entreprises de réduire leurs coûts de démarrage.

2.43. La RASM a signé des accords bilatéraux d'investissement (ABI), des accords bilatéraux concernant la double imposition (ADI) et des accords d'échange de renseignements fiscaux (TIEA) avec plusieurs pays (tableau 2.5).

Tableau 2.5 ABI, ADI et TIEA

Pays/région	Type	Date de signature
Portugal	ABI	17/05/2000
Pays-Bas	ABI	22/05/2008
Belgique	ADI	19/06/2006
Cap-Vert	ADI	15/11/2010
Chine	ADI	27/12/2003
	Protocole (ADI)	15/07/2009
	Second protocole (ADI)	26/04/2011
Mozambique	ADI	15/06/2007
	Protocole (ADI)	15/06/2007
Portugal	ADI	28/09/1999
Australie	TIEA	12/07/2011
Danemark	TIEA	29/04/2011
Îles Féroé	TIEA	29/04/2011
Finlande	TIEA	29/04/2011
Groenland	TIEA	29/04/2011
Islande	TIEA	29/04/2011
Inde	TIEA	03/01/2012
Norvège	TIEA	29/04/2011
Suède	TIEA	29/04/2011
Jamaïque	TIEA	05/10/2012

Source: Renseignements fournis par les autorités de Macao, Chine.

2.44. Les entrées d'IED dans la RASM, essentiellement destinées au secteur des jeux de hasard (chapitre 1.4), ont eu un effet remarquable sur l'économie. Les sorties d'IED sont faibles et visent principalement la RAS de Hong Kong, la Chine et les Îles Vierges britanniques. Ces dernières années, le gouvernement a introduit une série de politiques et mesures visant à encourager le développement de la coopération économique régionale, et un certain nombre de projets d'investissement ont été lancés par les entreprises de la RASM dans les régions voisines, en particulier en Chine. Ainsi, une coopération régionale plus poussée peut permettre d'augmenter les sorties d'IED de la RASM. Si les investisseurs étrangers tirent parti des opportunités offertes par le CEPA et d'autres initiatives de coopération régionale pour entrer sur le marché chinois, les entrées d'IED dans la RASM augmenteront elles aussi.

3 POLITIQUE ET PRATIQUES COMMERCIALES – ANALYSE PAR MESURE

3.1 Introduction

3.1. La RASM reste l'une des économies les plus ouvertes au monde. Pendant la période à l'examen, la RASM a révisé ses taxes sur la consommation, modifié son Code du droit d'auteur et des droits connexes, et ouvert certains secteurs à la concurrence.

3.2. La RASM maintient peu de restrictions au commerce et à l'investissement. Tous les droits de douane appliqués ont un taux nul, et 28% des lignes tarifaires sont consolidées à zéro. Les déclarations en douane sont traitées en 4 minutes et les procédures de dédouanement sont achevées dans un délai de 20 minutes, dans des circonstances normales. Les mesures non tarifaires à la frontière sont rares et les licences à l'importation maintenues l'ont été pour des raisons liées à la santé, à la sécurité, à la protection de l'environnement et à l'administration de l'impôt sur la consommation. Comme constaté déjà lors du précédent examen, la RASM ne dispose d'aucun instrument protégeant les producteurs locaux contre l'entrée de produits subventionnés ou faisant l'objet d'un dumping et il n'y a pas non plus de législation sur les sauvegardes. Les licences d'exportation pour les textiles et vêtements ne sont plus obligatoires puisque le régime de contingent tarifaire visant les textiles a été aboli.

3.3. La RASM n'établit pas ses propres normes mais adopte les normes et prescriptions techniques internationales en vigueur. Les résultats d'essais étrangers sont acceptés comme référence utile aux fins de la délivrance de licences. À l'heure actuelle, deux produits, à savoir les automobiles et les équipements de télécommunications, sont assujettis à des normes obligatoires. L'importation de véhicules automobiles et de moteurs dont les taux d'émission ne correspondent pas au niveau EURO IV est interdite depuis le 15 janvier 2012.

3.4. Bien que la RASM ne soit pas une partie contractante de l'Accord sur les marchés publics et qu'elle n'ait pas non plus le statut d'observateur dans le cadre de cet accord, la présence étrangère dans les marchés publics a considérablement augmenté pendant la période considérée. Dans les marchés publics alloués au niveau central par le Bureau des services financiers, les fournisseurs étrangers représentaient 27% en 2011, contre 9% en 2007.

3.5. Les redevances administratives perçues à la frontière restent faibles. Il n'y a pas de redevance pour le dédouanement, les licences d'importation ou d'exportation (à l'exception des licences d'importation pour les espèces visées par la CITES). Les redevances pour l'inspection SPS des produits agricoles et alimentaires ont été suspendues en 2008. Les redevances pour l'administration des droits de propriété intellectuelle sont restées faibles et n'ont pas changé pendant la période à l'examen.

3.6. La RASM maintient une structure fiscale simple et des taux de droits peu élevés. La principale source de recettes fiscales est, de loin, l'impôt direct sur les jeux de hasard, qui représentait 77% des recettes totales en 2011. La RASM propose aussi des incitations fiscales, y compris une exonération/réduction de l'impôt sur les bénéfices pour les investisseurs. En 2011, le montant de l'impôt sur les bénéfices sacrifié dans le secteur des jeux de hasard était estimé à 2 768 millions de patacas, contre 1 423 millions de patacas en 2010. Les nouveaux achats de véhicules automobiles écologiques sont exonérés des taxes sur les véhicules automobiles.

3.7. Des incitations non fiscales sont également accordées, surtout sous la forme de bonifications d'intérêts. Sur autorisation, des bonifications d'intérêts sur prêts bancaires sont proposées à toutes les entreprises enregistrées localement; et le Régime d'aide aux PME et le Régime de garantie financière aux PME sont disponibles pour les PME dont le capital est détenu à plus de 50% par des résidents de la RASM. Le soutien a atteint son niveau record entre 2009 et 2010, reflétant l'aide accordée par le gouvernement pour atténuer les répercussions de la crise financière mondiale. Les niveaux de soutien ont également été relevés, pour alléger l'incidence négative de l'explosion des frais d'exploitation, qui ont été poussés à la hausse par la croissance rapide de l'économie locale et par la domination du secteur des jeux de hasard.

3.8. Un projet de modification de la Loi foncière a été présenté à l'Assemblée législative en décembre 2012. La modification a pour but d'améliorer la transparence dans l'attribution des terres et d'optimiser l'utilisation des terres. Les demandes de concession foncière pour des

établissements de jeux de hasard ne seront pas traitées si elles ont été soumises après la fin de 2008.

3.9. La RASM a modifié son Code du droit d'auteur et des droits connexes en 2012, dans le but de renforcer la protection du droit d'auteur dans le domaine du numérique. Pendant la période considérée, le nombre de demandes d'enregistrement de brevets d'invention a baissé, tandis que le nombre de prorogations de droits conférés par des brevets d'invention délivrés par l'Office national chinois de la propriété intellectuelle (SIPO) a augmenté de manière constante. La RASM a continué de veiller activement à faire respecter les DPI pendant la période à l'examen, notamment au moyen de la confiscation des produits portant atteinte aux DPI, comme les disques compacts, les médicaments et les cigarettes, par exemple.

3.10. La RASM n'a toujours pas de politique globale en matière de concurrence et les dispositions pertinentes sont dispersées dans différentes lois et différents règlements et règles sectoriels. Les autorités considèrent que le niveau de protection est adéquat, étant donné l'exiguïté du territoire et le fait que la plupart des entreprises sont des PME. Plusieurs mesures ont été adoptées pour ouvrir à la concurrence les secteurs des jeux de hasard, des services publics et des télécommunications.

3.2 Mesures agissant directement sur les importations

3.2.1 Procédures douanières

3.11. Conformément à la Loi fondamentale, la RASM conserve son statut de port franc. Le commerce international est réglementé principalement par la Loi n° 7/2003 sur le commerce extérieur et par le Règlement administratif n° 28/2003 sur les activités de commerce extérieur (tableau A2. 1). Depuis le précédent examen en 2007, les procédures douanières sont demeurées sensiblement inchangées.[1] L'Administration des douanes est chargée de la mise en œuvre des mesures à la frontière et le Bureau des affaires civiques et municipales (IACM) intervient dans l'inspection SPS à la frontière, ses services devant être réservés à l'avance.[2]

3.12. La Loi sur le commerce extérieur dispose que toutes les personnes physiques et morales qui ont rempli leurs obligations fiscales sont autorisées à exercer des activités de commerce extérieur. Les marchandises d'une valeur supérieure à 5 000 patacas et les marchandises dont la valeur est en deçà de ce seuil mais qui font partie d'un article complet dont la valeur excède 5 000 patacas peuvent entrer dans la RASM après qu'un formulaire de déclaration d'importation rempli a été présenté aux Douanes aux fins du dédouanement. L'importation de certaines marchandises soumises à licence nécessite une autorisation préalable de la part d'autres autorités compétentes (section 3.2.5).

3.13. Les marchandises dont la valeur est inférieure à 5 000 patacas peuvent entrer sans formulaire de déclaration. Au 1er avril 2012, le volume de produits du tabac qu'une personne physique est autorisée à faire entrer dans la RAS a été réduit d'au moins 50%.[3]

3.14. La RASM n'est pas partie contractante à la Convention internationale sur le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (Convention SH), mais la Chine a élargi l'application de la Convention SH à la RASM depuis le 1er janvier 2007.[4] La RASM applique la version 5 de la Nomenclature pour le commerce extérieur de Macao[5], qui est compatible avec le SH2012. Conséquence de l'adoption de cette nouvelle nomenclature, le tableau des importations,

[1] Renseignements en ligne de l'Administration des douanes de Macao. Adresse consultée: http://www.customs.gov. mo/en/index1.htm.

[2] Pour les marchandises assujetties à l'inspection SPS, les importateurs doivent déposer une demande auprès de l'IACM 24 heures avant l'arrivée des marchandises pour réserver un créneau horaire pour l'inspection. Les inspecteurs SPS sont présents à la frontière uniquement pendant les créneaux horaire réservés.

[3] Décision du chef de l'exécutif de la RASM n° 45/2012, 12 mars 2012. Cette décision fait partie de la mise en œuvre de la Loi n° 5/2011 (Régime pour la prévention du tabagisme et la lutte contre le tabagisme).

[4] Renseignements en ligne de l'OMD. Adresse consultée: "http://www.wcoomd.org/files/1. Public files/PDFandDocuments/HarmonizedSystem/HS Overview/Situation_HS20120601EN.pdf" [27 juin 2012].

[5] Décision du chef de l'exécutif de la RASM n° 68/2011, 21 novembre 2011. Pour la perception de l'impôt sur la consommation, la version 4 de la Nomenclature continue d'être appliquée jusqu'à une révision future du Règlement concernant l'impôt sur la consommation.

le tableau des exportations (pour les produits assujettis à des licences d'importation et d'exportation) et le tableau SPS (pour les produits assujettis à l'inspection SPS) ont été révisés avec effet au 1er janvier 2012.[6]

3.15. Les Douanes utilisent un système d'échange électronique de données (EED), qui permet la transmission par voie électronique de la demande de licence et de l'approbation de la licence, ainsi que la soumission de déclarations. TEDMEV[7], le fournisseur de services détenu à 100% par le gouvernement, traite toutes les soumissions électroniques entrées dans le système EED. Depuis mai 2011, l'Administration des douanes a mis en place un système de dédouanement sans papier. Lorsque les négociants ou les opérateurs demandent une licence ou soumettent une déclaration, le système attribue automatiquement un numéro de dédouanement de cargaison, qu'ils utilisent directement auprès du bureau des douanes concerné pour le dédouanement de leurs cargaisons. Ce système fournit des services pour les licences d'exportation, les déclarations d'importation/d'exportation et les déclarations de réexportation. Les autorités indiquent que ce système de dédouanement sans papier traitera prochainement les licences d'importation et les documents de transit.

3.16. Les importateurs peuvent soumettre leurs documents aux Douanes et aux autorités chargées de la délivrance des licences en personne ou par l'intermédiaire d'un courtier en douane. Les autorités indiquent qu'il n'y a aucune restriction frappant les activités des courtiers en douane dans la RASM, mais que le recours à leurs services n'est pas fréquent puisque les procédures sont simples.

3.17. Les Douanes mettent en œuvre le carnet ATA à la frontière. La Chine a élargi l'application de la Convention douanière sur le carnet ATA pour l'admission temporaire des marchandises à la RASM depuis le 6 juillet 2005. Le 24 novembre 2009, la Chambre de commerce de Macao a été désignée comme autorité chargée de délivrer le document ATA et de garantir la sécurité des marchandises importées à titre temporaire.[8] Le Centre du commerce international de Macao a été désigné comme organisme de délivrance, sous garantie de la Chambre de commerce de Macao.

3.18. La RASM n'impose pas d'inspection avant expédition.

3.2.2 Évaluation en douane et règles d'origine

3.2.2.1 Évaluation en douane

3.19. Étant donné que tous les taux de droits appliqués dans la RASM sont nuls, l'évaluation en douane est surtout utilisée pour faciliter la collecte de l'impôt sur la consommation à la frontière. L'article 21 du Règlement concernant l'impôt sur la consommation dispose que l'évaluation à l'importation se fonde sur la valeur c.a.f. des marchandises. En vertu de l'article 24, si les Services économiques de Macao (MES) ont des doutes quant à la valeur déclarée, l'importateur en sera notifié et disposera de dix jours pour modifier la valeur. Si les MES ont encore des doutes quant à la nouvelle valeur déclarée, les règles de l'Accord de l'OMC sur l'évaluation en douane s'appliquent. Les autorités indiquent qu'il est rarement fait recours à l'Accord sur l'évaluation en douane, les différends étant généralement réglés par des négociations.

3.20. En cas de désaccord au sujet d'une évaluation en douane, la partie concernée peut déposer un recours administratif auprès d'une autorité administrative supérieure. Si le premier recours est rejeté, la partie concernée peut déposer un second recours auprès du Tribunal administratif.

3.2.2.2 Règles d'origine

3.21. La RASM n'applique pas de règles d'origine préférentielles ou non préférentielles aux importations et aucun certificat d'origine n'est requis pour les importations de marchandises.

---

[6] Ces trois tableaux sont réexaminés à intervalles réguliers et promulgués en annexe de la Décision du chef de l'exécutif.

[7] Transferência Electrónica de Dados – MACAU EDI VAN S.A. Renseignements détaillés à l'adresse suivante: http://www.tedmev.com/english/index.php [26 octobre 2012].

[8] Décision du chef de l'exécutif de la RASM n° 441/2009, 23 novembre 2009.

3.2.3 Droits de douane

3.22. Tous les droits NPF appliqués dans la RASM ont un taux nul.

3.23. La RASM a consolidé 27,9% de ses lignes tarifaires (nomenclature du SH2002); toutes les lignes sont consolidées à zéro. Pendant la période considérée, la RASM a notifié à l'OMC que des produits pharmaceutiques supplémentaires énumérés dans les annexes I à IV étaient consolidés, suite à l'élargissement de la gamme des produits visés par l'Accord sur les produits pharmaceutiques.[9]

3.24. La portée des consolidations varie d'un secteur à un autre[10]: 99,9% des lignes tarifaires visant des produits agricoles sont consolidées (98,7% des lignes pour les graines oléagineuses, les graisses et huiles et 100% pour les autres lignes); 16,9% des lignes tarifaires visant des produits non agricoles sont consolidées, dont 54,5% des lignes pour le cuir et les chaussures et 34,3% pour les machines électriques (la RASM ayant consolidé toutes les lignes visant les produits couverts par l'Accord sur les technologies de l'information (ATI)), 27,5% pour les autres produits du secteur manufacturier, 26,8% pour les produits chimiques, 18,5% pour le bois, le papier, etc., 12,8% pour les minéraux et les métaux, 9,4% pour les machines non électriques, 2,6% pour les textiles et 0,9% pour les vêtements. Des lignes visant d'autres produits restent non consolidées.

3.2.4 Autres droits et impositions

3.25. Les importateurs utilisant les formulaires de déclaration papier paient 3,0 patacas par exemplaire. S'ils utilisent le système EED pour leurs déclarations en douane, ils n'ont pas de redevance à payer; néanmoins, les utilisateurs doivent s'acquitter du montant – unique – du logiciel et des frais d'abonnement annuels ou mensuels pour les services de procédure douanière électronique/de formulaires électroniques fournis par TEDMEV.[11] Les autorités indiquent qu'il n'y a pas de redevance de dédouanement.

3.26. Les importateurs ne paient pas de redevance pour obtenir les licences d'importation, sauf dans le cas des licences pour l'importation d'espèces animales ou végétales menacées d'extinction, la redevance s'élevant alors à 0,5% de la valeur c.a.f.[12]

3.27. Les importations de produits du tabac et de boissons alcooliques ayant une teneur en alcool de plus de 30% sont assujetties à un impôt sur la consommation perçu sur leur valeur c.a.f., quelle que soit l'origine des importations. L'impôt sur la consommation est appliqué de la même manière aux importations et aux produits fabriqués localement. Une taxe sur les véhicules automobiles est également perçue sur les véhicules automobiles neufs (section 3.4.2.2.2).

3.2.5 Prohibitions, restrictions et licences à l'importation

3.28. Le cadre fondamental pour les prohibitions, les restrictions et les licences à l'importation est resté sensiblement le même depuis l'examen précédent, à part les changements apportés aux licences d'importation suite aux révisions de la réglementation relative à l'impôt sur la consommation.

3.2.5.1 Prohibitions à l'importation

3.29. Les autorités indiquent que la RASM impose des prohibitions à l'importation pour des raisons de sécurité publique, de protection de l'environnement et de conformité à des obligations internationales (tableau 3.1). Outre les prohibitions à l'importation pour des motifs SPS (section 3.2.8.2) (tableau 3.4), quatre types de produits ont été ajoutés à la liste des prohibitions depuis 2007.

---

[9] Document de l'OMC G/MA/TAR/RS/228 du 3 mars 2011.

[10] Renseignements en ligne de l'OMC, "Profil tarifaire de Macao, Chine". Adresse consultée: http://stat.wto.org/TariffProfile/WSDBTariffPFView.aspx?Country=MO&Language=E [20 juillet 2012].

[11] Les services de procédure douanière électronique concernent les documents de dédouanement et les services de formulaires électroniques se rapportent aux autres documents administratifs, tels que les licences et les documents SPS. L'abonnement aux services est à payer à TEDMEV.

[12] Document de l'OMC G/LIC/N/3/MAC/14 du 7 octobre 2011.

Tableau 3.1 Prohibitions à l'importation à Macao, Chine

Produits interdits	Date de prise d'effet	Législation	Motifs
Véhicules automobiles et moteurs neufs dont les taux d'émission ne correspondent pas au niveau EURO IV	15 janvier 2012[a]	Règlement administratif n° 1/2012	Lutte contre la pollution et protection de l'environnement
Produits pharmaceutiques contenant de la sibutramine	31 janvier 2011	Décision du chef de l'exécutif n° 21/2011	Protection de la vie et de la santé des personnes
Chauffe-eau à gaz sans conduit d'évacuation	1er janvier 2011	Décision du chef de l'exécutif n° 361/2010	Protection de la vie et de la santé des personnes
Motocyclettes propulsées par un moteur deux-temps	1er mars 2008	Règlement administratif n° 1/2008	Lutte contre la pollution et protection de l'environnement
Produits ayant un lien avec l'ESB	26 décembre 2007	Décision du chef de l'exécutif n° 341/2007	Protection de la vie et de la santé des personnes
Véhicules automobiles et moteurs usagés	19 octobre 1998	Décision gouvernementale n° 219/98/M	Lutte contre la pollution et protection de l'environnement
Substances appauvrissant la couche d'ozone originaires de pays non parties au Protocole de Montréal	3 février 1996	Décret-loi n° 62/95/M	Conformité aux obligations internationales

a Les véhicules automobiles neufs dont le taux d'émission est en deçà de la norme EURO IV qui ont été commandés ou importés avant la date de prise d'effet doivent être immatriculés au plus tard en août 2013.

Source: Renseignements communiqués par les autorités de Macao, Chine.

3.2.5.2 Licences d'importation

3.30. Les licences d'importation appliquées dans la RASM le sont pour des raisons de protection de la santé, de sécurité, de protection de l'environnement, de sécurité publique et d'administration de la perception de l'impôt sur la consommation (tableau 3.2). Depuis le précédent examen, le tableau des importations de la RASM, qui énumère tous les produits importés assujettis à licence d'importation, a été modifié trois fois pour tenir compte de la nouvelle version de la nomenclature et des changements apportés aux critères d'exonération de l'impôt sur la consommation (section 3.4.2.2.2). Depuis août 2008, les carburants et lubrifiants et les boissons alcooliques ayant une teneur en alcool de moins de 30% (par exemple les bières et les vins produits à partir de raisin) ont été exonérés de l'impôt sur la consommation; les importateurs de ces produits ne sont donc plus tenus d'obtenir une licence.

3.31. En règle générale, les licences d'importation sont délivrées dans un délai de trois jours ouvrables si les critères "ordinaires" sont satisfaits; en cas de refus, les raisons de ce refus doivent être communiquées au requérant, qui a le droit de faire recours. Les licences pour l'importation d'espèces animales et végétales menacées d'extinction nécessitent au moins trois jours ouvrables. Pour l'importation de véhicules automobiles, de spécimens d'espèces visées par la CITES et de substances appauvrissant la couche d'ozone, les observations/autorisations préalables des autorités compétentes doivent avoir été demandées avant de soumettre aux MES la demande de licence d'importation. Les licences d'importation sont valables pendant 30 jours à compter de la date de la délivrance et ne peuvent être prorogées. Elles ne sont pas transférables entre importateurs.[13]

[13] S'agissant de l'importation d'armes et de munitions, la demande de licence d'importation doit être soumise 1 mois à l'avance et la licence délivrée est valable 12 mois.

Tableau 3.2 Régime de licences d'importation, 2012

Marchandises	Autorité délivrant la licence	Motifs
Animaux vivants; viandes; produits d'origine animale; poissons, crustacés et mollusques; légumes; plantes vivantes; blancs de champignons; et produits laitiers	IACM	Protéger la santé publique, la santé et le bien-être des animaux et empêcher l'introduction et la propagation dans la RASM de maladies et de parasites végétaux destructeurs
Produits pharmaceutiques et médicaments; lait modifié; huiles essentielles; matières colorantes et produits chimiques	Bureau de la santé	Protéger la santé publique; empêcher le détournement de stupéfiants et de substances psychotropes vers des marchés illégaux
Boissons ayant une teneur en alcool supérieure ou égale à 30%; produits du tabac	MES	Faciliter la perception de l'impôt sur la consommation
Véhicules automobiles	MES; autorisation préalable du Bureau de l'aménagement du territoire, des travaux publics et des transports	Faciliter la perception de la taxe sur les véhicules automobiles
Matériel de fabrication de disques optiques et ses matières premières	MES	Exercer un contrôle sur la circulation du matériel de fabrication de disques optiques et de ses matières premières, de manière à empêcher toute activité portant atteinte au droit d'auteur
Stupéfiants et substances psychotropes	MES	Lutter contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, conformément à la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes
Appareils de télécommunications et de radiocommunication	Bureau de la réglementation des télécommunications	Veiller à ce que les produits importés respectent certaines normes
Substances appauvrissant la couche d'ozone originaires de parties contractantes au Protocole de Montréal	MES; observations préalables du Bureau de protection de l'environnement	Se conformer aux obligations énoncées dans le Protocole de Montréal
Spécimens d'espèces animales et végétales menacées d'extinction	MES; avis préalables de l'IACM pour les espèces animales et végétales visées par la CITES; avis préalables du Bureau de la santé pour les médicaments contenant des ingrédients tirés d'espèces visées par la CITES	Garantir la survie des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
Armes et munitions et leurs parties et accessoires	Police de sécurité de Macao	Exercer un contrôle sur les armes et les munitions

Source: Document de l'OMC G/LIC/N/3/MAC/15 du 19 octobre 2012.

3.2.5.3 Autres restrictions

3.32. L'importation d'hydrochlorofluorocarbures (HCFC) est soumise à contingent depuis 1995; le contingent est progressivement réduit par intervalles de cinq ans. L'importation de HCFC sera prohibée en 2030.

3.2.6 Mesures contingentes

3.33. La RASM ne dispose pas d'une autorité habilitée à ouvrir ou à mener des enquêtes en matière de mesures antidumping ou compensatoires. Les autorités ont notifié à l'OMC que la RASM n'a pris aucune mesure antidumping ou compensatoire à ce jour et qu'elle ne prévoit pas d'en prendre dans un futur proche.[14]

3.34. La RASM n'a pas de législation ou de cadre institutionnel concernant les sauvegardes et aucune mesure de sauvegarde n'a été adoptée.

3.2.7 Commerce d'État

3.35. D'après les autorités, la RASM ne maintient pas d'entreprise commerciale d'État au sens de la définition pratique donnée au paragraphe 1 du Mémorandum d'accord sur l'interprétation de l'article XVII du GATT.[15]

3.2.8 Normes et autres règlements techniques

3.2.8.1 Normes et règlements techniques

3.36. La RASM n'a pas d'organisme de normalisation officiel et n'a pas non plus de législation globale dans ce domaine. La RASM n'élabore pas ses propres normes mais adopte les normes internationales ou étrangères, selon les cas. Les MES servent de point d'information pour l'OMC.

3.37. La RASM a adopté des normes internationales (obligatoires) pour le matériel de radiotélécommunications. Les autorités indiquent que les normes techniques appliquées au matériel de télécommunications se fondent sur les paramètres recommandés par l'UIT et que tout matériel de télécommunications doit être conforme aux normes internationales pour pouvoir être utilisé dans la RASM. Le matériel de communication radio, comme les radiotéléphones et les téléavertisseurs, doit passer avec succès les essais d'homologation.[16] Les autorisations délivrées à du matériel par d'autres instances peuvent servir de référence. Les certificats d'homologation sont délivrés par le Bureau de la réglementation des télécommunications (DSRT). À l'heure actuelle, il y a deux normes techniques concernant les essais d'homologation, qui sont principalement fondées sur les normes de l'ETSI.

3.38. Conformément aux Règlements administratifs n° 1/2012 et 1/2008, la RASM applique des normes étrangères (obligatoires) aux véhicules automobiles (y compris les motocyclettes). Les normes appliquées aux véhicules automobiles sont fondées sur les normes mises en œuvre aux États-Unis, dans l'UE, au Japon et en Chine.[17]

3.39. L'importation de matériel de télécommunications et de véhicules automobiles est soumise à licence, afin de garantir que les normes techniques sont respectées. Les résultats d'essais et les certificats délivrés par les fabricants ou d'autres autorités sont acceptés comme référence utile aux fins de la délivrance des licences. La RASM n'applique aucune norme obligatoire à d'autres produits.

3.40. La RASM ne dispose pas d'une structure générale d'évaluation de la conformité pour la normalisation, l'accréditation ou la certification. Elle n'est pas partie à des accords ou arrangements internationaux (y compris des ARM) dans le domaine des normes, des essais et de la certification. Les autorités indiquent que les entreprises tendent de plus en plus à adopter volontairement un système de gestion de la certification, comme les systèmes ISO 9001 et ISO 14001. Le secteur des services, le secteur de l'ingénierie/du bâtiment et les services publics sont les trois principaux secteurs dans lesquels les entreprises utilisent les certifications du système de gestion ISO. Le Centre de productivité et de transfert de technologie de Macao (CPTTM) est le membre correspondant de l'ISO.

[14] Documents de l'OMC G/ADP/N/193/MAC et G/SCM/N/202/MAC du 9 février 2010.
[15] Document de l'OMC G/STR/N/14/MAC du 11 avril 2012.
[16] Dispositions du Décret-loi n° 48/86/M. Adresse consultée: http: //images.io.gov.mo/bo/i/86/44/dl-48-86-cn.pdf.
[17] Annexes I et II des Règlements administratifs n° 1/2012 et 1/2008.

3.41. La RASM n'a pas de régime d'accréditation des laboratoires, ni d'organisation rattachée au gouvernement et offrant des accréditations aux laboratoires ou aux organismes de certification. Tout laboratoire de Macao souhaitant obtenir une accréditation doit contacter un organisme d'accréditation à l'étranger. Les autorités affirment que le choix de l'organisme d'accréditation relève des décisions privées prises par les différents laboratoires, qui tiennent compte de considérations telles que l'historique du laboratoire, les coûts, la proximité géographique, les types de systèmes d'accréditation proposés, ainsi que la question de savoir si l'organisme d'accréditation étranger est disposé à fournir ses services à un laboratoire de la RASM. À la fin de décembre 2011, la RASM comptait huit laboratoires au bénéfice d'une accréditation délivrée à l'étranger (tableau 3.3).

Tableau 3.3 Laboratoires accrédités à Macao, Chine, décembre 2011

Nom	Type	Accréditation délivrée par	Domaine d'activité
Macau Cement Manufacturing Co. Ltd.	Société anonyme	HKAS (Hong Kong, Chine)	Matériaux de construction – ciment (analyse chimique)
LECM – Laboratoire de génie civil de Macao	Rattaché au gouvernement	IPAC (Portugal) CNAS (Chine)	Étalonnage d'instruments servant à mesurer la masse, la force et la longueur Essais du béton et des agrégats, analyse du sol et de la roche, essais des pieux et surveillance des fondations, verres plats, barres en acier, matériaux métalliques, ciment
The Macao Water Supply Co. Ltd. – Division de l'analyse, laboratoire et recherche	Société anonyme	CNAS (Chine)	Eau potable et eau de source
Bureau des affaires civiques et municipales – Laboratoire	Laboratoire du gouvernement	CNAS (Chine)	Denrées alimentaires et eau (essais microbiologiques et chimiques)
Bureau de la santé – Laboratoire de santé publique	Laboratoire du gouvernement	CNAS (Chine)	Prélèvements cliniques, denrées alimentaires, légumes, cosmétiques, médicaments, eau et eaux usées, sédiments
Bureau du travail – Laboratoire d'hygiène du travail	Laboratoire du gouvernement	CNAS (Chine)	Analyse de l'hygiène sur les lieux de travail (composés organiques volatiles, bruit, lumière, qualité de l'air intérieur, indice de température au thermomètre globe mouillé)
Institut de Macao de recherche appliquée dans le domaine de la médecine et de la santé – Laboratoire de médecine chinoise et de sécurité sanitaire des produits alimentaires	Rattaché à une université	NATA (Australie)	Essais biologiques et chimiques
Hôpital universitaire – Laboratoire clinique	Rattaché à une université	NATA (Australie)	Pathologie chimique

Source: Renseignements communiqués par les autorités de Macao, Chine.

3.42. Le cadre réglementaire pour le marquage, l'étiquetage et l'emballage est demeuré sensiblement inchangé depuis 2007. L'étiquetage des produits alimentaires est réglementé par le Décret-loi n° 50/92/M et ses amendements ultérieurs, le Décret-loi n° 56/94/M et le Règlement administratif n° 7/2004. Le 12 janvier 2010, la RASM a publié une liste des noms génériques d'additifs alimentaires qui sont utilisés pour l'étiquetage.[18] Ces lois, règles et règlements visent à faire en sorte que le consommateur soit correctement informé sur les produits, y compris sur ce

[18] Décision du chef de l'exécutif de la RASM n° 556/2009, 11 janvier 2010.

qui concerne la nature des produits, leurs ingrédients, les dates d'expiration et les conditions de stockage et d'utilisation, de façon à protéger la santé des consommateurs et à prévenir toute concurrence déloyale ou pratique frauduleuse sur le marché.

3.43. Les Instructions techniques n° 3/2005 et 4/2005 du Bureau de la santé de Macao réglementent l'emballage et l'étiquetage des médicaments et des médicaments chinois traditionnels. Ces règles sont demeurées inchangées depuis leur adoption. Tous les produits pharmaceutiques (y compris les médicaments chinois traditionnels) qui entrent sur le marché de la RASM doivent être approuvés par le Bureau de la santé et être étiquetés en chinois, en portugais ou en anglais.[19]

3.44. Les autorités indiquent qu'il n'y a pas d'initiative en matière d'écoétiquetage, ni de prescription en matière d'étiquetage pour les OGM.

3.2.8.2 Prescriptions sanitaires et phytosanitaires

3.45. Le Règlement administratif n° 40/2004 réglemente les questions SPS dans la RASM. Le Bureau des affaires civiques et municipales (IACM) est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre les règlements et mesures SPS et sert également de point d'information SPS pour l'OMC.[20]

3.46. Les marchandises soumises à l'inspection SPS sont énumérées dans un tableau concernant les mesures SPS, qui est révisé à intervalles réguliers. Ce tableau a été modifié pour la dernière fois le 1er janvier 2012[21], principalement pour tenir compte de l'adoption de la nouvelle nomenclature du SH.

3.47. Les importateurs de marchandises figurant dans le tableau concernant les mesures SPS doivent déposer une demande d'inspection SPS auprès de l'IACM au moins un jour ouvrable avant l'arrivée des marchandises à la frontière. Les demandes peuvent être présentées en personne ou au moyen du système de formulaire électronique de l'IACM. L'IACM vérifie les documents SPS et son laboratoire ou un de ses laboratoires sous-traitants peut procéder à des contrôles aléatoires sur échantillon des marchandises importées à la frontière. Les importateurs d'espèces animales ou végétales visées par la CITES doivent obtenir des licences d'importation auprès des MES (tableau 3.2) avant de réserver les services d'inspection SPS de l'IACM.

3.48. Les importateurs de marchandises soumises à l'inspection SPS doivent payer des droits d'inspection.[22] Du fait de la hausse des prix des produits alimentaires au niveau mondial, les droits pour les inspections SPS des légumes, de la viande et de la volaille (y compris les œufs), du poisson (y compris les crustacés et les mollusques) et des animaux vivants destinés à la consommation humaine ont été suspendus à partir du 1er janvier 2008.[23] Les autorités indiquent que la suspension de ces droits fait l'objet d'un réexamen annuel. Pour l'heure, les importateurs de végétaux (y compris les semences) et d'animaux vivants sont tenus de payer un droit d'inspection SPS.[24]

3.49. Les autorités affirment que toutes les mesures et décisions SPS sont conformes aux normes, recommandations ou accords internationaux émanant d'organisations internationales compétentes. Il existe actuellement trois mesures SPS "temporaires" (tableau 3.4), qui ont toutes été notifiées à l'OMC.

---

[19] Si les étiquettes des produits pharmaceutiques sont rédigées dans une autre langue, les importateurs doivent étiqueter les produits dans l'une des langues requises en apposant des étiquettes autocollantes sur l'emballage extérieur et en insérant des instructions dans l'emballage. La traduction doit être autorisée par le fabricant et approuvée par le Bureau de la santé.

[20] Renseignements en ligne de l'IACM. Adresse consultée: http://www.iacm.gov.mo/e/default/ [31 octobre 2012].

[21] Annexes II et III de la Décision du chef de l'exécutif de la RASM n° 452/2011, 3 janvier 2012.

[22] Les droits d'inspection SPS sont prévus dans la Décision du chef de l'exécutif de la RASM n° 268/2003, 1er décembre 2003.

[23] Décision du chef de l'exécutif de la RASM n° 106/2008, 5 mai 2008.

[24] Les droits sont énumérés aux articles 93 et 98 du tableau des taux, droits et tarifs de l'IACM. Adresse consultée: http://images.io.gov.mo/bo/i/2003/48/despce-268-2003.pdf (disponible en chinois et en portugais) [30 octobre 2012].

Tableau 3.4 Mesures SPS en vigueur à Macao, Chine, 2012

Produits	Date de prise d'effet	Référence
Produits ayant un lien avec l'ESB	31 décembre 2007	Décision du chef de l'exécutif n° 341/2007
Civette palmiste à masque et produits dérivés	2 février 2004	Décision du chef de l'exécutif n° 8/2004
Produits avicoles en provenance de pays asiatiques touchés par la grippe aviaire	29 janvier 2004	Décision du chef de l'exécutif n° 7/2004

Source: Renseignements communiqués par les autorités de Macao, Chine.

3.50. Pour répondre aux préoccupations grandissantes du public concernant la sécurité sanitaire des produits alimentaires, un nouveau projet de loi dans ce domaine a été soumis à des consultations publiques et présenté à l'Assemblée législative. Un Centre de la sécurité sanitaire des produits alimentaires sera créé après promulgation de la Loi. D'après les autorités, ce centre sera chargé de la surveillance et de la gestion de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, de l'évaluation des risques et de la mise en œuvre de mesures de contrôle "appropriées" en réponse aux incidents dans ce domaine, dans le but d'améliorer la coordination entre les différents organismes compétents.

3.51. Les importateurs de végétaux doivent présenter aux autorités des certificats phytosanitaires valides (certificat de phytoquarantaine). Les autorités indiquent que les mesures de lutte contre les maladies et les parasites suivent la Liste établie par l'AQSIQ de la Chine relative à la quarantaine des organismes importés contaminés par des parasites ou des maladies. Dans le cadre du CEPA, la RASM a signé deux accords de coopération avec la Chine concernant les questions SPS: l'Accord de coopération en matière d'inspection, de quarantaines et de sécurité sanitaire des produits alimentaires, en 2004; et l'Accord de coopération en matière d'inspections et de quarantaines, en 2010.

3.2.9 Marchés publics

3.52. La RASM n'est pas signataire de l'Accord de l'OMC sur les marchés publics (AMP) et n'a pas non plus le statut d'observateur dans le cadre de cet accord. Les autorités indiquent que les procédures et disciplines relatives à la passation des marchés publics sont "conformes, pour l'essentiel, aux normes internationales".[25] En 2011, les dépenses totales en marchés publics représentaient 5,7% du PIB (tableau 3.5).

3.53. Le cadre législatif et réglementaire pour les marchés publics est resté sensiblement le même depuis l'examen précédent. La passation des marchés publics est réglementée par le Décret-loi n° 122/84/M (système juridique des dépenses de marchés publics pour les marchandises, les services et les travaux publics, tel que modifié par le Décret-loi n° 30/89/M), le Décret-loi n° 63/85/M (relatif aux procédures d'achat de marchandises et de services) et le Décret-loi n° 74/99/M (relatif aux procédures d'achat de travaux publics). Les autorités indiquent que tous ces instruments juridiques font actuellement l'objet d'un réexamen. De plus, la Commission de la lutte contre la corruption (CCAC) de la RASM a publié en décembre 2003 des Lignes directrices sur les marchés publics et l'achat de marchandises et de services. Tous les marchés publics doivent être conformes à ces lignes directrices, quelle que soit la méthode de passation.

[25] S'agissant des projets de construction publics, la RASM a révisé les règles concernant les délais et les soumissionnaires étrangers, supprimé les prescriptions obligatoires concernant la soumission en portugais des documents et des offres et la préférence pour les produits locaux, et modifié les dispositions relatives à la publicité des appels d'offres (Préambule au Décret-loi n° 74/99/M).

Tableau 3.5 Marchés publics, 2007-2011

(en millions de patacas)

	2007	2008	2009	2010	2011
PIB à prix courants	1 451	166 265,1	170 171,1	226 940,5	295 535,3
Dépenses totales en marchés publics	7 379,2	7 846,4	9 569	11 505,6	16 991
Investissement	3 757	3 291,2	4 143,8	5 386,4	9 352,2
Plan d'investissement et de développement (PIDDA)	3 446	2 972	3 816,8	4 978,4	8 943,2
Autres	311	319,1	327	408	409,1
Total des marchandises et services	3 622,2	4 555,2	5 425,1	6 119,1	7 338,8
Pourcentage du total des marchés publics dans le PIB	**5,08**	**4,72**	**5,62**	**5,09**	**5,71**

Source: Renseignements communiqués par les autorités de Macao, Chine.

3.54. Comme le prévoit le Décret-loi n° 122/84/M, la passation de marchés publics pour des marchandises, des services ou des travaux publics doit se faire au moyen d'appels d'offres (procédure ouverte ou sélective) ou d'une négociation directe (consultation écrite, orale ou sans consultation). Le système général pour les appels d'offres est similaire à celui prévu par les procédures internationales courantes; il comprend la publication de l'appel d'offres, la réception, l'ouverture et l'évaluation des qualifications des soumissionnaires, l'évaluation des offres, le processus d'attribution et l'adjudication du marché, l'exécution et la surveillance. Les appels d'offres ouverts sont généralement obligatoires pour les marchés de travaux publics d'une valeur supérieure à 2,5 millions de patacas et pour les achats de marchandises ou de services d'une valeur supérieure à 750 000 patacas. Il peut y avoir des exceptions; par exemple, les marchés peuvent être attribués au moyen de négociations directes, avec consultation d'au moins trois soumissionnaires, si un appel d'offres ouvert n'est pas requis.[26] De plus, le chef de l'exécutif peut déterminer qu'un marché sera attribué au moyen d'un appel d'offres sélectif dans le cas où le marché a une valeur supérieure à 15 millions de patacas pour des travaux publics, et à 7,5 millions de patacas pour des marchandises ou des services, à la condition qu'il y ait une certaine complexité technique ou dans le cas où le temps fait défaut pour entreprendre une procédure d'appel d'offres ouvert. Il n'y a pas de données disponibles concernant la proportion des appels d'offres ouverts dans les marchés publics passés.

3.55. Sur mandat du chef de l'exécutif de la RASM, les Secrétaires gouvernementaux peuvent attribuer des marchés publics dont la valeur est inférieure à certains seuils. Les marchés publics dont la valeur est supérieure aux seuils doivent être soumis au chef de l'exécutif pour approbation. Les autorités indiquent que, par suite du développement économique de la RASM, le gouvernement a multiplié par trois les valeurs de seuil en mai 2011[27]: 30 millions de patacas pour chaque projet soumis à un appel d'offres (contre 10 millions de patacas auparavant); 18 millions de patacas pour l'autorisation des dépenses liées aux projets (contre 6 millions de patacas auparavant); et 9 millions de patacas pour les marchés non soumis aux appels d'offres (contre 3 millions de patacas auparavant).

3.56. Le Bureau des services financiers centralise les achats de huit catégories de biens de consommation courants[28] au moyen d'appels d'offres ouverts, pour tous les organismes publics non autonomes de la RASM et pour un certain nombre d'entités financièrement autonomes.[29] Pour

[26] Les exceptions s'appliquent dans les cas suivants: une société jouit des droits de fourniture exclusifs; il est dans l'intérêt de la RASM, compte tenu de la nature des marchandises, des services ou des travaux publics requis, d'attribuer le marché directement à une entité donnée; le marché implique des études de projet, des conseils techniques ou la supervision de travaux publics; il y a des raisons touchant à la sécurité; ou dans des situations d'urgence et extraordinaires découlant d'une force majeure.

[27] Décrets exécutifs n° 120/2009, 121/2009, 122/2009, 123/2009 et 124/2009, tels que modifiés respectivement par les Décrets exécutifs n° 26/2011, 27/2011, 28/2011, 29/2011 et 30/2011.

[28] Parties et composants de véhicules; produits alimentaires; eau potable en bouteille; produits de nettoyage courants; fournitures de bureau et produits photographiques; carburants; matériaux d'entretien d'immeubles; et produits respectueux de l'environnement.

[29] Il y a trois catégories d'organismes publics dans la RASM: les organismes non autonomes; les organismes autonomes sur le plan administratif; et les organismes autonomes sur les plans administratif et financier. Le Bureau des services financiers achète des biens de consommation pour les deux premières

les marchandises ne relevant pas de ces huit catégories, l'entité publique contractante doit suivre la procédure de passation de marchés correspondante en fonction de la valeur estimée du projet. S'agissant de l'achat de services, les différents organismes publics peuvent passer leurs propres marchés, en fonction des besoins découlant de leurs fonctions et devoirs.

3.57. Les marchés de marchandises et de services étrangers (c'est-à-dire les marchandises et services fournis par des sources extérieures à la RASM) dont la valeur excède 500 000 patacas doivent être approuvés par le chef de l'exécutif. En 2011, les achats centralisés de marchandises et de services (à l'exclusion des travaux publics) effectués par le Bureau des services financiers étaient fournis à 27%, en termes de valeur, par des sociétés étrangères, contre 9% en 2007 (tableau 3.6). Il est possible que ce chiffre sous-estime la part des fournisseurs étrangers dans les marchés publics, étant donné que les sociétés étrangères enregistrées auprès du Bureau des services financiers sont considérées comme des sociétés locales (qu'elles soient ou non constituées en société à Macao) et que le pays d'origine n'est pas consigné. Tous les organismes publics ne disposant pas d'un notaire sont obligés de signer leurs contrats à la Division notariale du Bureau des services financiers. Pour les marchés de marchandises et de services dont la valeur est inférieure à 500 000 patacas ou dont la durée contractuelle est inférieure à six mois, et pour les travaux publics/de construction dont la valeur est inférieure à 1,5 million de patacas ou dont la durée contractuelle est inférieure à 12 mois, les organismes peuvent conclure un accord direct avec le fournisseur retenu sans passer par la Division notariale; ces cas ne sont pas consignés et le tableau ci-dessous n'en tient donc pas compte.

Tableau 3.6 Participation locale et étrangère aux marchés publics passés au niveau central par le Bureau des services financiers, 2007-2011

	2007		2008		2009		2010		2011	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Participation étrangère	**15**	**3**	**13**	**2**	**28**	**4**	**26**	**4**	**48**	**5**
Fournisseur de services	7	47	9	69	22	79	25	96	45	94
Travaux publics	2	13	0	0	0	0	0	0	0	0
Achat et vente[a]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Appels d'offres ouverts[b]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Acquisition	6	40	4	31	6	21	1	4	3	6
Participation locale	**519**	**97**	**648**	**98**	**745**	**96**	**695**	**96**	**828**	**95**
Fournisseur de services	345	66	401	62	493	66	544	77	600	72
Travaux publics	63	12	58	9	116	16	52	9	98	12
Achat et vente[a]	1	0	0	0	1	0	0	0	3	0
Appels d'offres ouverts[b]	56	11	103	16	72	10	73	10	79	10
Acquisition	54	10	86	13	63	8	26	4	48	6
Total	**534**	**100**	**661**	**100**	**773**	**100**	**721**	**100**	**876**	**100**
Répartition de la valeur										
Participation étrangère		8,8		3,7		10,9		6,8		26,6
Participation locale		91,2		96,3		89,1		93,2		73,4

a Le nombre de marchés indiqué sous ce point concerne uniquement les achats de biens.
b La mention "Appels d'offres ouverts" vise uniquement les huit catégories de biens de consommation courants achetés au niveau central par le Bureau des services financiers.

Source: Renseignements communiqués par les autorités de Macao, Chine.

3.58. Les dépenses au titre du Plan d'investissement et de développement (PIDDA) sont vouées en grande partie aux marchés de travaux publics. Le développement de l'infrastructure étant une préoccupation majeure pour la croissance future de l'économie, plus de la moitié des marchés publics étaient liés au PIDDA en 2011 (tableau 3.5). Les autorités indiquent qu'il n'y a aucune restriction à la participation étrangère dans les projets de travaux publics; comme c'est le cas dans la passation de marchés de marchandises et de services, les soumissionnaires qui ont effectué leur enregistrement commercial et fiscal auprès des autorités compétentes sont considérés comme des soumissionnaires locaux. Les autorités précisent en outre que, parmi les marchés attribués pour le projet de métro léger en 2011, 4,69 milliards de patacas sur un total de 4,87 milliards de patacas ont été attribués à des soumissionnaires étrangers. Le Bureau de l'aménagement du territoire, des travaux publics et des transports (DSSOPT) est, en général, chargé de la passation des marchés publics de services de construction; pour les très grands projets (le nouveau campus Hengqin de

catégories. Les organismes autonomes sur les plans administratif et financier peuvent passer leurs propres marchés de manière indépendante ou se joindre aux achats centralisés de biens de consommation.

l'Université de Macao, par exemple), les responsabilités dans ce domaine incombent à l'Office de développement des infrastructures.

3.59. En 2009, dans le but de renforcer l'efficacité et le bon fonctionnement de la passation des marchés de travaux publics, le DSSOPT a mis en place un système de registre centralisé des constructeurs qualifiés (opérationnel depuis 2010) pour les appels d'offres sélectifs. Les travaux publics relevant de ce système sont classés en quatre catégories, chaque catégorie contenant trois groupes.[30] Les constructeurs s'enregistrent et sont ensuite assignés à un groupe sur la base d'une évaluation réalisée par le comité d'évaluation du DSSOPT.[31] La procédure d'appel d'offres sélectif est ensuite appliquée: quand un appel d'offres est publié, une liste de constructeurs qualifiés potentiels est établie de façon aléatoire à partir de la base de données, sous contrôle du comité d'évaluation.

3.60. Afin de promouvoir la transparence dans la passation des marchés publics, les avis sont publiés au *Journal officiel*, dans les journaux locaux en chinois et en portugais, et sur les sites Web gouvernementaux pertinents comme, entre autres, le portail du gouvernement de la RASM (www.gov.mo) et les sites de l'Imprimerie officielle, du Bureau des services financiers et du DSSOPT. Les documents relatifs aux appels d'offres publiés sur les sites Web gouvernementaux sont disponibles en chinois, en portugais et/ou en anglais. Après publication d'un appel d'offres, le délai alloué aux soumissionnaires, locaux ou étrangers, pour présenter leurs offres va de 15 à 180 jours pour les marchandises et les services; et de 20 à 90 jours pour les travaux publics. Une fois les marchés attribués, les offres sont publiées sur Internet, ce qui permet aux utilisateurs enregistrés des différents organismes gouvernementaux d'avoir accès à des renseignements tels que le prix d'achat, la marque, le fournisseur et une photographie du produit devant être fourni.

3.3 Mesures agissant directement sur les exportations

3.3.1 Procédures et documentation

3.61. Toutes les exportations (à l'exception des exportations soumises à licence) sont assujetties uniquement à des déclarations d'exportation devant être présentées à l'Administration des douanes à des fins statistiques. Les marchandises d'une valeur totale inférieure à 5 000 patacas peuvent être exemptées. La déclaration d'exportation peut être présentée le jour même de l'expédition. À la frontière, l'Administration des douanes est responsable de l'inspection et du dédouanement; l'IACM intervient également dans la surveillance de la qualité et l'inspection sanitaire.

3.62. Les exportations de la RASM vers la Chine peuvent bénéficier de certaines mesures de facilitation en vertu du CEPA. Quand des produits locaux sont exportés vers la Chine par conteneur ou par camion, les agents de l'Administration des douanes de Macao exécutent les procédures de dédouanement (vérification des documents et inspection) et scellent le camion ou le conteneur au moyen d'un cadenas électronique. Les résultats de l'inspection sont transmis aux Douanes chinoises. Ces marchandises sont ensuite exemptées des procédures de dédouanement et d'inspection des Douanes chinoises.

3.63. Des certificats d'origine sont utilisés pour les exportations visées par le SGP (section 2.4.5) et par le CEPA, ainsi que pour les exportations à destination des États-Unis et de l'Union européenne. La demande pour l'obtention du certificat d'origine doit être déposée deux jours au moins avant l'expédition et un droit pour le certificat doit être payé aux MES. Ce droit s'élève actuellement à 70 patacas par exemplaire pour un certificat d'origine de la RASM et à 200 patacas par exemplaire pour un certificat d'origine étrangère. Les droits ainsi perçus sont utilisés pour financer des organisations actives dans le domaine de la promotion de l'économie ou de la

[30] Les travaux publics sont classés en quatre catégories en fonction de leur nature et de la valeur du projet: construction de bâtiments; construction d'installations géotechniques et hydrauliques maritimes; construction d'infrastructures urbaines; et construction d'installations de climatisation, de lutte anti-incendie et électriques. Chaque catégorie est subdivisée en groupes, qui sont fonction de la valeur des projets de construction: groupe A pour une valeur excédant 2 millions de patacas, groupe B pour une valeur comprise entre 0,5 et 2 millions de patacas et groupe C pour une valeur inférieure à 0,5 million de patacas.

[31] L'admissibilité de chaque soumissionnaire et son assignation à un groupe sont réexaminées chaque année; le statut des soumissionnaires varie en fonction du résultat de cet examen annuel.

formation professionnelle.[32] Les autorités indiquent que les certificats d'origine ne sont pas obligatoires pour les expéditions; l'exportateur devrait demander un certificat quand le pays importateur l'exige, indépendamment des prescriptions en matière de licences d'exportation. Les MES ont délivré 10 602 certificats d'origine en 2011, dont 37,9% étaient destinés aux États-Unis et 29,7% à l'Union européenne.

3.64. Depuis le 1er juillet 2012, en vertu du CEPA, 1 260 lignes tarifaires (chinoises) visant des produits exportés de la RASM peuvent entrer sur le marché continental chinois assorties de droits nuls, à la condition que certaines règles d'origine soient respectées. Les règles d'origine prévues par le CEPA sont fonction des produits. Par exemple, 67,3% des produits en question sont soumis à des opérations de fabrication ou de transformation (par exemple textiles et vêtements, bijoux, produits chimiques et pharmaceutiques, pâtes alimentaires et biscuits); 20,8% à une modification de position tarifaire (par exemple produits chimiques, certains produits électroniques, chaussures, fibres de verre et boissons); 11,5% à des opérations de fabrication et à une composante de valeur ajoutée (par exemple horloges, montres, montures de lunettes et appareils d'optique); 0,4% à des opérations de fabrication et à une modification de position tarifaire (par exemple certains produits pharmaceutiques et certains articles en plastique). Conformément au Supplément II au CEPA, les MES peuvent soumettre, deux fois par an, une liste de marchandises dont ils demandent l'admission en Chine avec des droits nuls.[33] Après consultation entre les Douanes chinoises et les MES concernant les règles d'origine pour les marchandises concernées, les autorités chinoises accordent l'imposition de droits nuls à compter du 1er juillet pour les marchandises de la liste soumise avant le 1er mars, et à compter du 1er janvier de l'année suivante pour les marchandises de la liste soumise avant le 1er septembre.

3.3.2 Prohibitions, restrictions et licences à l'exportation

3.65. La RASM n'interdit aucune exportation vers l'étranger, sauf pour remplir ses obligations internationales au titre de résolutions des Nations Unies.

3.66. Aucun produit n'est assujetti à des restrictions ou à un contrôle à l'exportation, à l'exception des produits soumis à des licences d'exportation tel que spécifié dans le tableau des exportations. Ce tableau a été révisé pour la dernière fois le 1er janvier 2012, pour tenir compte de l'adoption de la nouvelle nomenclature du SH.[34] Les exportateurs de produits chimiques toxiques, de précurseurs, de substances psychotropes; et de disques optiques, de leur matériel de fabrication et matières premières, entre autres, doivent demander une licence aux MES (tableau 3.7). Les produits textiles et les vêtements exportés vers les États-Unis, l'Union européenne, le Canada, la Norvège et la Turquie figurent également dans le tableau des exportations. Cependant, les autorités indiquent que les exportateurs sont libres de demander ou non des licences d'exportation pour ces produits à des fins de facilitation des échanges, et non comme condition préalable à l'exportation. Les autorités ajoutent que le tableau des exportations sera actualisé en conséquence.

3.67. Pour les produits soumis à des licences d'exportation délivrées par les MES, les exportateurs doivent obtenir la licence avant de demander un certificat d'origine. Pour obtenir ce certificat, les exportateurs doivent présenter: une licence d'exportation, un document dûment complété certifiant l'origine des produits et une facture. En général, les licences d'exportation sont délivrées au plus tard trois jours ouvrables après le dépôt de la demande; deux jours ouvrables au plus sont nécessaires pour l'obtention d'un certificat d'origine, une fois délivrée la licence d'exportation.

[32] Renseignements disponibles à l'article 6 du Règlement administratif n° 29/2003 (avec effet au 22 septembre 2003) relatif aux certificats d'origine.

[33] Depuis le 1er janvier 2006, les fabricants de Macao peuvent soumettre aux MES une liste de marchandises pour demander des droits nuls. Les MES vérifient et certifient ces demandes et soumettent au Ministère du commerce de la Chine une liste récapitulative des marchandises pour lesquelles des droits nuls sont demandés, et ce avant le 1er mars et le 1er septembre de chaque année.

[34] Annexe II, Décision du chef de l'exécutif de la RASM n° 452/2011, 28 décembre 2011. Adresse consultée: http: //images.io.gov.mo/bo/i/2012/01/despce-452-2011.pdf [en chinois et en portugais].

Tableau 3.7 Régime de licences d'exportation, janvier 2012

Marchandises	Autorité délivrant la licence	Motifs
Produits chimiques toxiques, précurseurs, substances psychotropes	Bureau de la santé/MES	Lutte contre la production, la vente et la consommation illicites de stupéfiants et de substances psychotropes (Bureau de la santé); Contrôle des produits chimiques visés par la Convention des Nations Unies de 1988 (MES)
Disques optiques, matériel de fabrication et matières premières	MES	Lutte contre le piratage de matériaux protégés par le droit d'auteur
Textiles et vêtements exportés vers les États-Unis, l'Union européenne, le Canada, la Norvège et la Turquie	MES	Au choix de l'exportateur, à des fins de facilitation des échanges
Spécimens d'espèces animales et végétales menacées d'extinction	MES; avis préalables de l'IACM pour les espèces animales et végétales énumérées dans la CITES; avis préalables du Bureau de la santé pour les médicaments contenant des ingrédients qui proviennent d'espèces visées par la CITES	Garantir la survie des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
Substances appauvrissant la couche d'ozone originaires de parties contractantes au Protocole de Montréal	MES; observations préalables du Bureau de protection de l'environnement	Conformité avec les obligations découlant du Protocole de Montréal
Armes et munitions; leurs parties et accessoires	Police de sécurité de Macao	Contrôle des armes et des munitions

Source: Annexe II, Décision du chef de l'exécutif de la RASM n° 452/2011, et renseignements communiqués par les autorités de Macao, Chine.

3.3.3 Taxes, impositions et prélèvements à l'exportation

3.68. La RASM ne perçoit pas de droits, de taxes ou d'impositions sur les exportations.

3.69. Dans le cas où des marchandises assujetties à l'impôt sur la consommation sont exportées (ou réexportées) dans les six mois suivant la date d'importation, les importateurs ont droit à une remise de 95% sur l'impôt acquitté (section 3.4.2.2.2).

3.3.4 Soutien à l'exportation et facilitation des exportations

3.70. Les autorités indiquent que la RASM n'accorde pas de subventions à l'exportation. Elle ne maintient aucun régime de financement des exportations (y compris des crédits à l'exportation à taux privilégiés), ni de régime d'assurance ou de garantie des exportations.

3.71. La RASM n'a pas établi de zones économiques spéciales, de zones industrielles d'exportation ou de zones franches. Les activités commerciales de la zone Macao du Parc industriel transfrontalier Zhuhai-Macao sont réglementées de la même manière que sur le territoire de la RASM.

3.72. L'Institut pour la promotion du commerce et de l'investissement de Macao (IPIM) est une organisation sans but lucratif chargée de promouvoir le commerce et d'attirer l'investissement étranger. Il offre des renseignements commerciaux, économiques et statistiques sur différents marchés et aide les exportateurs à participer à des foires internationales. De plus, il administre un programme d'incitations à la diversification des exportations, qui couvre les frais encourus par les

exportateurs pour participer à des événements de promotion du commerce.[35] L'IPIM organise un certain nombre d'expositions pour promouvoir les produits de Macao, faciliter les contacts entre entreprises, échanger des renseignements et mettre en lumière le rôle de Macao en tant que plate-forme économique et commerciale entre la Chine et le reste du monde, en particulier les pays lusophones. Lorsqu'ils demandent à bénéficier de l'aide à l'exportation offerte par l'IPIM, les requérants sont tenus de présenter à l'IPIM le certificat d'origine ou l'attestation d'enregistrement de la marque de fabrique ou de commerce concernée délivrée par les MES pour prouver que leurs produits sont "Made in Macao" ("fabriqués à Macao") ou "Macao Brand" ("marque de Macao"). L'initiative "Macao Ideas" a été lancée en mai 2011 pour servir de centre d'exposition pour promouvoir les produits "Made in Macao", "Macao Brand" et "Macao Design" ("conçus à Macao").

3.4 Mesures agissant sur la production et le commerce

3.4.1 Cadre juridique pour les entreprises

3.73. Le Code de commerce (Loi n° 16/2009) et le Code d'enregistrement commercial (Loi n° 6/2012) constituent la législation principale établissant le cadre juridique pour les entreprises de la RASM (tableau A2. 1). Ces deux instruments législatifs ont été modifiés durant la période à l'examen. Le Code commercial modifié est entré en vigueur le 9 octobre 2009, dans le but d'améliorer la flexibilité et la transparence des opérations commerciales; et le Code d'enregistrement commercial modifié a pris effet le 22 juillet 2012 et vise à renforcer la sécurité et la précision des données des enregistrements commerciaux et à établir un système de partage de données interinstitutions.

3.74. La RASM n'impose ni restriction ni contrôle à l'investissement étranger direct ou à l'utilisation de capitaux étrangers dans des sociétés existantes ou nouvellement constituées (section 2.5). Les personnes satisfaisant à certaines prescriptions[36] peuvent enregistrer des entreprises dans la RASM en tant qu'entrepreneurs individuels, sociétés commerciales ou groupements d'intérêts économiques.[37]

3.75. Les entreprises sont inscrites au Registre du commerce et des biens mobiliers, tenu par le Bureau des affaires juridiques. Les investisseurs (locaux et étrangers), à l'exception de ceux qui investissent dans des secteurs soumis à des licences spécifiques, doivent simplement enregistrer leur société et s'inscrire au registre des impôts avant de commencer leurs opérations.[38] Les investisseurs dans les secteurs nécessitant des licences spécifiques, tels que le secteur manufacturier, le tourisme et les loisirs, le génie civil, le secteur des produits alimentaires et des boissons, doivent obtenir des licences commerciales auprès des autorités compétentes avant de commencer leurs opérations. L'Institut pour la promotion du commerce et de l'investissement de Macao (IPIM) fournit gratuitement aux investisseurs des "services de guichet unique" pour faciliter toutes les procédures administratives connexes, y compris les opérations notariales, les enregistrements et les demandes de licences.

3.76. L'IPIM apporte également une aide aux investisseurs au moyen du mécanisme du Comité d'investissement pour assurer le suivi des procédures administratives nécessaires dans le cadre de la mise en œuvre de projets d'investissement dans la RASM. Le Comité d'investissement est constitué de 12 organismes gouvernementaux, dont l'IPIM, les MES, l'IACM, le DSSOPT, le GMTO, le Bureau du travail et le Bureau de protection de l'environnement. Le Comité sert de point de contact pour ce qui touche à la facilitation de l'investissement.

3.77. Selon les autorités, le traitement national intégral est appliqué aux entreprises, quel que soit leur régime de propriété. Les autorités indiquent en outre que la RASM ne maintient pas de

[35] Renseignements en ligne de l'IPIM. Adresse consultée: http://www.ipim.gov.mo/business_macao_detail.php?tid =454&type_id=322 [2 juillet 2012].

[36] Code d'enregistrement commercial. Adresse consultée: "http://images.io.gov.mo/bo/i/ 2012/17/lei-6-2012.pdf" [en chinois et en portugais, 6 novembre 2012].

[37] Un groupement d'intérêts économiques est constitué d'au moins deux sociétés, sans effet sur leur statut de personne morale, qui cherchent à promouvoir et à développer réciproquement leurs activités économiques ou simplement à améliorer leurs propres activités économiques. Les autorités indiquent qu'actuellement, aucun groupement d'intérêts économiques n'est enregistré dans la RASM.

[38] L'enregistrement fiscal est traité par le Bureau des services financiers.

mesures concernant les investissements et liées au commerce (y compris des prescriptions en matière de teneur en éléments locaux).

3.4.2 Régime fiscal et incitations fiscales

3.4.2.1 Aperçu général

3.78. D'une manière générale, la RASM a une structure fiscale simple et des taux d'imposition peu élevés. La structure fiscale est largement tributaire des impôts directs, en particulier ceux tirés des jeux de hasard, qui représentent plus des deux tiers des recettes publiques totales (tableau 3.8).

Tableau 3.8 Comptes publics, 2007-2011

(en millions de patacas)

	2007	2008	2009	2010	2011[a]
Recettes totales	**53 710**	**62 259**	**64 772**	**88 488**	**122 972**
dont: Impôt direct sur les jeux de hasard	29 341	39 564	41 870	65 004	94 112
Autres impôts directs	3 680	3 427	3 320	3 845	4 283
Impôts indirects	2 059	1 883	1 491	2 202	3 342
Revenus de biens[b]	7 253	2 764	3 539	2 092	3 662
Dépenses totales	**23 346**	**30 443**	**33 477**	**38 394**	**45 593**
dont: Dépenses d'équipement	4 922	5 157	5 094	6 008	11 306
Excédent global	**30 365**	**31 816**	**31 295**	**50 094**	**77 379**

a Les chiffres pour 2011 sont provisoires.
b Les revenus de biens incluent toute une gamme de recettes publiques, telles que les intérêts, les dividendes, les loyers et les primes provenant de concessions foncières.

Source: Renseignements communiqués par les autorités de Macao, Chine.

3.79. Depuis l'examen précédent, les taux de l'impôt sur la consommation ont été révisés à deux occasions, tandis que les autres impôts sont demeurés sensiblement inchangés (tableau 3.9).

Tableau 3.9 Principaux genres d'impôts, et incitations connexes

Genres d'impôts	Principales caractéristiques de l'impôt	Nature des incitations
Impôts directs		
Impôt sur les bénéfices	Impôt sur les bénéfices des entreprises, perçu sur les bénéfices totaux générés par les activités industrielles ou commerciales; les bénéfices inférieurs à 32 000 patacas sont exonérés; les bénéfices dépassant 300 000 patacas sont soumis à un taux forfaitaire de 12%; les bénéfices inférieurs à 300 000 patacas sont soumis à des taux allant de 3% à 12%.	Peut être réduit de 50%
Impôt sur les salaires	Perçu à des taux se situant entre 7% et 12% du revenu d'emploi: les travailleurs temporaires payés à la journée, les employés à temps plein et les travailleurs indépendants doivent payer l'impôt sur le revenu si leur revenu annuel dépasse 95 000 patacas. Pour les professionnels indépendants, l'impôt est fondé sur la déclaration de revenu, puis autorisé par le Commissaire à l'évaluation de l'impôt sur les salaires.	

Genres d'impôts	Principales caractéristiques de l'impôt	Nature des incitations
Taxe d'inscription au registre du commerce	Cette taxe est perçue sur toutes les entreprises industrielles ou commerciales, exploitées individuellement ou collectivement, et elle prend la forme d'une redevance d'enregistrement, consistant en une taxe annuelle fixe qui varie selon le genre de l'entreprise. La redevance habituelle est de 300 patacas, et pour les banques commerciales elle est de 80 000 patacas.	Réduction de 50% pour les entreprises situées dans les îles de Coloane et de Taipa (à l'exception des unités bancaires offshore)
Impôt foncier	Un impôt foncier est perçu sur le revenu annuel tiré d'édifices situés à Macao, Chine. Le taux est fixé à 6% ou à 10%, en fonction du loyer.	Les biens immeubles achetés et utilisés pour des activités de fabrication sont exonérés de tout impôt foncier; l'exonération est d'une durée de 5 ans sur la péninsule de Macao, et de 10 ans sur les deux îles.
Taxe sur les jeux de hasard	Les exploitants de tous genres de jeux de hasard, y compris les jeux de casino, les courses de chevaux, les courses de chiens et les loteries, doivent payer en impôt un certain pourcentage de leur chiffre d'affaires ou payer l'impôt selon d'autres barèmes de prélèvement. Le chiffre d'affaires des casinos est assujetti à un impôt de 35%. La taxe sur les jeux de hasard est la principale source de recettes du gouvernement de la RASM.	
Impôts indirects		
Impôt sur la consommation	Il est perçu sur les boissons alcooliques (d'une teneur en alcool supérieure ou égale à 30%) et sur le tabac.	
Taxe sur les véhicules automobiles	Perçue sur la valeur fiscale des véhicules neufs, elle s'applique aux automobiles, aux motocyclettes et aux scooters, ainsi qu'aux véhicules importés destinés à l'usage exclusif de l'importateur ou des agents de commercialisation. Les taux varient entre 10% et 30% pour les motocyclettes et les scooters, et entre 30% et 55% pour les automobiles.	Les véhicules devant être utilisés dans les services publics de Macao, dans le secteur du tourisme, dans les transports en commun, dans le transport de marchandises, etc., sont exonérés de la taxe.
Taxe touristique	Elle est perçue au taux de 5% sur tous les services fournis par les hôtels et établissements similaires, les clubs de santé, les saunas, les salons de massage, les bars de karaoké et les lieux de villégiature.	Les services fournis par les petits hôtels, les hôtels et les restaurants sont exonérés de la taxe.
Droit de timbre	Le taux applicable aux opérations portant sur des immeubles dans la péninsule de Macao et dans les deux îles est de 1 à 3%. Un droit de timbre de 5% est perçu sur les cadeaux ou les biens mobiliers.	Si certaines conditions sont remplies, tous les transferts de biens immobiliers impliquant une utilisation industrielle bénéficient d'une réduction. De plus, les organisations caritatives et les départements de l'administration publique sont exonérés.
Droit de timbre spécial	Tous les transferts de titres de propriété sur des biens résidentiels effectués dans les 2 ans suivant la date de liquidation du bien sur lequel a été payé un droit de timbre sont assujettis au droit de timbre spécial.	Une exonération du droit de timbre spécial s'applique au conjoint, au parent ou membre de la parenté en ligne directe, et au parent collatéral ou membre de la parenté de deuxième degré.

Source: Renseignements communiqués par les autorités de Macao, Chine.

3.4.2.2 Imposition

3.4.2.2.1 Impôts directs

3.80. La rente reçue de l'octroi d'une franchise est considérée comme un impôt direct, et elle est de loin la plus importante source de recettes. Plus précisément, les exploitants de toutes espèces de jeux de hasard, y compris les jeux de casino, les courses de chevaux ou de chiens et les loteries, versent en impôts un certain pourcentage de leur chiffre d'affaires ou paient l'impôt en fonction d'autres barèmes de prélèvement. La plupart des autres impôts directs, notamment l'impôt sur les bénéfices et l'impôt sur le revenu, sont perçus à des taux relativement faibles. Cette faible fiscalité contribue largement à faire de la RASM un lieu attrayant pour les investisseurs nationaux et étrangers. Le taux maximum de l'impôt sur les bénéfices est de 12%. L'impôt sur le revenu est appliqué à un taux forfaitaire de 12% pour les revenus annuels personnels supérieurs à 375 000 patacas.

3.4.2.2.2 Impôts indirects

3.81. Les impôts indirects incluent l'impôt sur la consommation, la taxe sur les véhicules automobiles, la taxe touristique et le droit de timbre. L'impôt sur la consommation et la taxe sur les véhicules automobiles sont appliqués de manière égale aux produits fabriqués localement et aux importations. Étant donné que seul un petit nombre des produits assujettis à ces impôts indirects est d'origine locale, les produits importés constituent la principale source de ces impôts. (tableau 3.10).

Tableau 3.10 Quelques produits assujettis à l'impôt sur la consommation, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011
Quantité de produits locaux et de produits importés (en milliers de kg)					
Bière[a]					
locale	52,7	32,5	..	..	..
importée	16 603,9	16 488,4	13 901,5	13 994,1	14 468,1
Vin de riz[a]					
local	16,7	4,4	..	..	..
importé	1 467,6	1 443,8	1 351,9	1 310,1	1 439,7
Tabac					
local	1,1	1,0	0,8	0,8	0,8
importé	1 508,9	1 529,6	1 581,3	1 573,2	2 198,8
Cigarettes (en millions d'unités)					
locales	74,9	86,2	90,9	9,5	46,4
importées	1 637,7	1 541,1	1 200,0	905,1	1 354,7
Montant de l'impôt sur la consommation collecté (en milliers de patacas)					
Bière					
locale	52,7	32,5	s.o.	s.o.	s.o.
importée	16 596,6	11 236,4	s.o.	s.o.	s.o.
Vin de riz					
local	1,7	0,4	s.o.	s.o.	s.o.
importé	2 078,8	1 426,2	s.o.	s.o.	s.o.
Tabac					
local	22,6	21,0	51,3	63,8	64,0
importé	8 571,5	7 114,8	26 260,7	20 064,7	50 227,6
Cigarettes					
locales	3 747	4 307,6	4 773,9	1 900,8	9 291,2
importées	77 017,1	72 284,3	102 361,6	132 778,0	229 972,5

.. Non disponible.

s.o. Sans objet.

a Les statistiques relatives aux quantités produites pour la bière et le vin de riz en 2007 et 2008 couvraient uniquement la consommation locale de produits locaux. Les usines locales étaient tenues de déclarer aux autorités les quantités consommées sur le marché local à des fins fiscales. Étant donné que l'impôt sur la consommation visant la bière et le vin de riz a été supprimé à partir de 2009, aucune donnée statistique concernant les quantités produites n'est disponible.

Source: Renseignements communiqués par les autorités de Macao, Chine.

3.82. Depuis le précédent examen, plusieurs changements ont été apportés à l'impôt sur la consommation. L'impôt sur la consommation visant les carburants et lubrifiants ainsi que les boissons alcooliques d'une teneur en alcool inférieure à 30% (les vins rouges, par exemple) a été supprimé le 26 août 2008.[39] Les autorités indiquent que cette suppression avait pour objet d'atténuer l'impact de la hausse des prix du pétrole sur les coûts des activités commerciales, du transport, des pêcheries et autres branches de production, et de contribuer à stimuler le développement des secteurs du tourisme et du commerce viticole. Par le passé, les vins, notamment les vins portugais, étaient la principale importation de la RASM. Cependant, le tourisme et les services récréatifs liés au secteur des jeux de hasard ayant connu une forte croissance, le nombre de touristes a explosé, ce qui a entraîné une hausse de la demande. Les importations de vins ont continué d'augmenter et le marché s'est internationalisé et n'est plus limité aux vins portugais.

3.83. Durant la période à l'examen, l'impôt sur la consommation visant les produits du tabac a augmenté à deux reprises: 4 442 patacas par kg pour les cigares (contre 280 patacas en 2009 et 70 patacas avant 2009); 0,5 pataca par unité pour les cigarettes (contre 0,2 pataca en 2009 et 0,05 pataca avant 2009); et 200 patacas par kg pour les feuilles de tabac transformées (contre 80 patacas en 2009 et 20 patacas avant 2009).[40] Les hausses des taux de l'impôt pour le tabac et les cigarettes dénotent en partie la volonté du gouvernement de lutter contre le tabagisme. L'impôt visant les boissons alcooliques d'une teneur en alcool d'au moins 30% (à l'exception du vin de riz)[41] reste inchangé, à savoir à un taux de 10% de la valeur c.a.f., additionné d'un montant de 20 patacas par litre. Ainsi, l'impôt sur la consommation s'applique aujourd'hui uniquement aux boissons alcooliques d'une teneur en alcool d'au moins 30% et aux produits du tabac.

3.84. Le Règlement révisé relatif à la taxe sur les véhicules automobiles (Loi n° 1/2012) est entré en vigueur le 8 mars 2012 et prévoit une exonération de la taxe pour les véhicules automobiles respectueux de l'environnement. Les transactions de véhicules automobiles d'occasion ne sont pas assujetties à la taxe sur les véhicules automobiles. Cette dernière est progressive et fondée sur la valeur fiscale des véhicules automobiles neufs. Les autorités affirment que la pratique consistant à imposer un taux plus élevé aux voitures neuves plus chères reflète l'équité verticale, c'est-à-dire "la capacité de payer".

3.85. Les importateurs de marchandises assujetties à l'impôt sur la consommation et à la taxe sur les véhicules automobiles sont tenus d'obtenir des licences auprès des MES. Les impôts doivent être acquittés avant le dédouanement. Dans le cas où les marchandises importées sont réexportées dans les six mois suivant l'importation, ou si elles sont utilisées comme intrants intermédiaires dans des produits destinés à l'exportation, 95% de l'impôt sur la consommation acquitté peut être remboursé aux importateurs (tableau 3.11).

Tableau 3.11 Abattement de l'impôt sur la consommation pour certains produits, 2007-2011

(en milliers de patacas)

	2007	2008	2009	2010	2011
Boissons d'une teneur en alcool d'au moins 30% (à l'exception du vin de riz)	929	6 215	3 502	8 380	8 312
Cigares (y compris ceux à bouts coupés) et cigarillos	29	137	504	770	886
Cigarettes	685	1 762	4 723	10	4 491
Autres tabacs et succédanés de tabac; tabacs "homogénéisés" ou "reconstitués"	878	3 250	8 937	12 384	27 861

Source: Renseignements communiqués par les autorités de Macao, Chine.

3.86. Un droit de timbre spécial sur les transferts de propriétés résidentielles a été introduit le 14 juin 2011, dans le but de mettre un frein à la spéculation sur le marché de l'immobilier.[42] À quelques exceptions près (article 9 de la Loi), tout transfert de titre de propriété de biens

[39] Loi n° 8/2008, entrée en vigueur le 15 août 2008.
[40] Loi n° 11/2011, entrée en vigueur le 20 décembre 2011.
[41] Les vins de riz sont exonérés de l'impôt sur la consommation car ils sont un ingrédient important en cuisine.
[42] Loi n° 6/2011, entrée en vigueur le 14 juin 2011.

résidentiels effectué dans les deux ans suivant la date de liquidation du bien sur lequel a été payé un droit de timbre est assujetti au droit de timbre spécial. Ce dernier est dégressif: si le transfert de propriété intervient dans l'année suivant la liquidation du bien sur lequel a été payé un droit de timbre, le taux du droit de timbre spécial est de 20% de la valeur fiscale du bien; si le transfert intervient après un an, le taux est ramené à 10%.[43]

3.4.2.3 Incitations et exonérations fiscales et recettes sacrifiées

3.87. Pendant la période considérée, les mesures d'incitation fiscale sont restées sensiblement les mêmes. La RASM offre une exonération fiscale totale ou partielle pour les projets qui sont utiles au développement du territoire (tableau 3.9). Les incitations fiscales s'appliquent de la même manière aux entreprises étrangères et locales. Globalement, en 2011, le montant des recettes sacrifiées du fait des incitations s'est élevé à 3 257 millions de patacas (tableau 3.12).

Tableau 3.12 Estimation des recettes fiscales sacrifiées, 2007-2011

(en millions de patacas)

Impôt	2007	2008	2009	2010	2011
Taxe sur l'inscription au registre du commerce	46,1	50,2	49,7	50,5	51,6
Impôt sur les bénéfices	986,6	994,5	1 290,1	1 511,3	2 867,1
Impôt foncier	109,1	323,9	339,1	349,7	268,6
Droit de timbre sur le transfert d'actifs immobiliers	2,7	76,7	62,8	82,4	65,9
Impôt sur la consommation[a]	34,8	20,3	1,2	3,2	3,6
Total	**1 179,2**	**1 465,5**	**1 742,9**	**1 997,2**	**3 256,7**

a Les missions diplomatiques et les consulats sont exonérés du paiement de l'impôt sur la consommation.

Source: Renseignements communiqués par les autorités de Macao, Chine.

3.88. L'exonération/la réduction de l'impôt sur les bénéfices est la mesure d'incitation fiscale la plus courante accordée aux entreprises. Sur les recettes sacrifiées de l'impôt sur les bénéfices, quelque 90% étaient imputables aux incitations accordées aux exploitants d'établissements de jeux de hasard. Les autorités indiquent qu'en 2011 le montant des recettes sacrifiées de l'impôt sur les bénéfices frappant les jeux de hasard était de 2 768 millions de patacas (contre 1 422,7 millions de patacas en 2010 et 972,6 millions de patacas en 2007). Cette augmentation est révélatrice de la prospérité du secteur des jeux de hasard dans la RASM.

3.89. En vertu de la Loi n° 1/86/M (modifiée par le Décret-loi n° 35/93/M), la RASM offre des exonérations fiscales totales ou partielles aux entreprises qui exercent des activités liées à l'industrie manufacturière, notamment celles qui promeuvent la croissance et le développement de l'industrie locale et mettent particulièrement l'accent sur l'amélioration de l'efficacité de la production et du niveau de technologie, l'expansion de la diversité des produits et le renforcement d'autres activités de production. Les incitations fiscales accordées aux secteurs manufacturiers prennent la forme d'exonérations ou de réductions de la taxe d'inscription au registre du commerce, de l'impôt foncier et du droit de timbre sur le transfert d'actifs immobiliers. Des incitations similaires sont accordées aux infrastructures pour les services touristiques en vue de promouvoir le développement du secteur touristique (Décret-loi n° 81/89/M).

3.90. Les sociétés offshore bénéficient également des incitations fiscales; leurs dirigeants et experts de haut niveau qui ont obtenu un permis de résident peuvent être exonérés de l'impôt sur les salaires pendant les trois premières années d'emploi. Une société peut bénéficier d'une exonération totale de toutes formes d'impôt sur les bénéfices tirés d'activités offshore.

3.4.3 Incitations non fiscales et autres formes d'aide

3.4.3.1 Incitations non fiscales

3.91. Plusieurs incitations non fiscales sont disponibles, surtout sous la forme de soutien aux projets d'investissement au moyen de bonifications d'intérêts.

[43] Article 3 de la Loi n° 6/2011.

3.92. La RASM offre des bonifications d'intérêts à toutes les entreprises inscrites au registre du commerce (à l'exception des établissements financiers/fournisseurs de services financiers et des entreprises opérant sous le régime de concessionnaire ou de sous-concessionnaire public) si elles financent leurs activités économiques au moyen de prêts bancaires. Conformément au Règlement administratif n° 10/2011 (modifié par le Règlement administratif n° 16/2009), la portée des bonifications d'intérêts a été élargie au-delà des trois catégories.[44] Les catégories nouvellement ajoutées sont: l'achat de logiciels pour les processus d'affaires ou procédés de production; l'achat d'équipement ou de matériel économe en énergie ou l'achat de systèmes de gestion de l'énergie et de l'équipement de contrôle ou d'analyse connexe; l'achat et l'installation de systèmes de chauffage/de refroidissement utilisant des énergies renouvelables; l'acquisition de droits de propriété intellectuelle; et le capital pour la signature de contrats de concession commerciale (par exemple des contrats de franchisage).

3.93. Au titre de ce programme, les entreprises admissibles peuvent demander une bonification d'intérêts allant jusqu'à 4%[45]: par exemple, si le taux d'intérêt de l'emprunt est de 7%, l'entreprise emprunteuse paiera uniquement la différence, soit 3%. Le régime vise à encourager les entreprises à entreprendre des investissements bénéfiques pour le développement de l'économie de Macao, de manière à réaliser des objectifs tels que la diversification et la modernisation des activités économiques; la protection de l'environnement; l'innovation et la transformation des technologies; et la modernisation des installations en termes d'exploitation, de sécurité et/ou de conditions sanitaires. En 2011, un total de 205 millions de prêts à taux bonifiés ont été accordés pour 71 projets, dont la plupart soutenaient des investissements effectués par des entreprises pour acheter des locaux et des machines pour leurs activités (tableau 3.13).

Tableau 3.13 Programme de bonifications d'intérêts à Macao, Chine, 2007-2011

Année	Nombre d'approbations	Utilisation des prêts à taux bonifiés approuvés (nombre de projets)				Montant des prêts à taux bonifiés accordés (en patacas)
		Achat de locaux	Construction / expansion / rénovation / modernisation d'installations	Achat d'équipement, de machines et de véhicules de chargement spécialisés	Autres[a]	
2007	7	1	3	4	0	119 803 738
2008	11	3	2	7	0	157 854 733
2009	48	24	12	19	4	163 643 903
2010	79	35	19	34	5	190 430 443
2011	71	30	14	35	8	204 590 909

a Comprend l'achat de logiciels pour les processus d'affaires ou procédés de production; l'achat d'équipement ou de matériel économe en énergie ou l'achat de systèmes de gestion de l'énergie et de l'équipement de contrôle ou d'analyse connexe; l'achat et l'installation de systèmes de chauffage/de refroidissement utilisant des énergies renouvelables; l'acquisition de droits de propriété intellectuelle; ainsi que le capital pour la signature de contrats de concession commerciale ou de contrats de franchisage.

Source: Renseignements communiqués par les autorités de Macao, Chine.

3.94. Afin de faciliter le développement durable du secteur local de la pêche, la RASM gère un Fonds de développement et de soutien pour la pêche qui propose des prêts sans intérêt aux pêcheurs et aux propriétaires de navires de pêche. Tout requérant doit être résident de Macao, Chine. Le prêt doit être utilisé pour, entre autres, l'entretien et la réparation d'installations de pêche (y compris les navires, le matériel de pêche, les installations de réfrigération et l'équipement de navigation); la participation à des activités de recherche et de formation liées aux techniques de pêche; ou le soutien en cas de difficultés causées par des catastrophes naturelles, des épidémies ou des moratoires visant la pêche. Un prêt d'un montant de 9 302 000 patacas a été approuvé en 2011.[46] La part de la pêche dans l'économie est négligeable. D'après les autorités,

[44] Jusqu'au 9 juin 2009, les entreprises pouvaient demander à bénéficier des bonifications d'intérêts pour: l'achat ou la construction de locaux industriels ou commerciaux; l'expansion/la rénovation/l'adaptation de locaux industriels; et l'achat d'équipement, de machines et de véhicules de chargement spécialisés neufs.

[45] Les critères d'admissibilité sont énoncés dans le Règlement et incluent les éléments suivants: l'entité doit être un contribuable et ne pas avoir de dettes en souffrance, y compris le paiement différé d'impôts; l'entité doit remplir ses obligations auprès du Fonds de sécurité sociale.

[46] Document de l'OMC G/SCM/N/220/MAC du 5 octobre 2011.

la RASM ne maintient aucune mesure de soutien interne telle que définie à l'article VI de l'Accord sur l'agriculture.[47]

3.4.3.2 Soutien aux petites et moyennes entreprises (PME)

3.95. Étant donné que les PME jouent un rôle important dans l'économie, soutenir ces entreprises est devenu une des politiques à long terme du gouvernement. Les programmes d'aide aux PME, y compris le régime d'aide aux PME et le régime de garantie financière aux PME, ont été modifiés en 2009 et en 2012 pour élargir la portée du soutien. Ces programmes sont ouverts aux PME dont le capital est détenu à plus de 50% par des résidents de la RASM, qui ont entre 1 et 3 ans au moins d'activités dans la RASM, dont le nombre d'employés ne dépasse pas 100, qui n'ont aucune dette en souffrance vis-à-vis du gouvernement et qui remplissent leurs obligations auprès du Fonds de sécurité sociale.

3.96. Le régime d'aide aux PME offre un soutien financier sans intérêt aux PME pour financer: l'achat de biens d'équipement; les projets de rénovation, de modernisation et d'expansion; le capital pour la signature de contrats de concession commerciale ou de contrats de franchisage; et l'acquisition de droits exclusifs pour l'utilisation de technologie et d'objets de propriété intellectuelle. Un soutien est accordé aux PME directement touchées par des catastrophes naturelles, des maladies épidémiques ou des changements brutaux de l'environnement commercial qui entraînent une hausse de leurs dépenses de fonctionnement ou affectent leurs conditions d'exploitation. Depuis le 3 février 2009, une aide financière est également accordée aux PME pour leurs activités de publicité et de promotion; leurs activités de renforcement des capacités; et/ou leurs besoins en fonds de roulement, par exemple pour faire face à une augmentation imprévue des coûts d'exploitation causée par des situations défavorables (tableau 3.14).

Tableau 3.14 Soutien aux PME, Macao, Chine, 2007-2011

(Nombre et millions de patacas)

	2007	2008	2009	2010	2011
Régime d'aide aux PME					
Nombre d'approbations	442	1 984	1 397	446	419
Montant total de l'aide financière accordée	99,0	391,9	373,8	132,9	131,2
Régime de garantie financière aux PME					
Nombre d'approbations	3	5	64	80	53
Montant total des garanties financières	1,3	5,0	116,4	147,1	90,3
Régime de garantie financière aux PME conçu pour des projets spéciaux					
Nombre d'approbations	1	2	11	5	2
Montant total des garanties financières	1,0	1,5	10,3	3,6	2,0

Source: Renseignements communiqués par les autorités de Macao, Chine.

3.97. Signe partiel de l'évolution rapide de la situation économique, le gouvernement a relevé par deux fois la limite supérieure des prêts pendant la période à l'examen, afin d'aider les PME à réduire leurs coûts d'exploitation, à augmenter leur capital disponible et à renforcer leur compétitivité. Le montant maximal de l'aide financière par entreprise est passé à 600 000 patacas le 27 mars 2012, contre 500 000 patacas en 2009 et 300 000 patacas en 2006; et le délai de remboursement maximum a été porté à huit ans, contre six ans en 2006, conformément aux Règlements administratifs modifiés n° 2/2009 et 11/2012 (en vigueur dès le 27 mars 2012).

3.98. Sur approbation, le régime de garantie financière aux PME accorde à chaque PME une garantie financière équivalente à 70% (50% auparavant) du prêt approuvé par une banque participante[48]; le montant maximal de la garantie offerte a été porté à 3,5 millions de patacas (1,5 million de patacas auparavant) le 23 juin 2009.[49] Le délai maximum de remboursement est de cinq ans à compter de la date de signature du contrat de prêt. Le montant de la garantie financière accordée exclut tout intérêt et tout autre frais lié au remboursement du prêt, ce qui signifie que le montant de la garantie est calculé uniquement sur le principal du prêt. Ce régime a pour but d'aider les PME à obtenir des prêts auprès des banques pour des projets tels que la

[47] Document de l'OMC G/AG/N/MAC/30 du 27 mars 2012.
[48] Quatorze banques participent actuellement à ce régime.
[49] Le Règlement administratif n° 19/2009 a modifié le Règlement administratif n° 19/2003, avec effet au 23 juin 2009.

réforme et la transformation de leur modèle d'activité, la promotion et la publicité de leur marque et l'amélioration de la qualité des produits.[50] Les garanties financières ont considérablement augmenté depuis 2008 (tableau 3.14), en termes d'approbations des demandes et en termes de montants impliqués.

3.99. Le régime de garantie financière aux PME conçu pour des projets spéciaux, inchangé depuis 2003, garantit les prêts jusqu'à hauteur de 100% pour aider les PME à financer des projets spéciaux. Le régime aide également les PME à obtenir des capitaux après des banques pour régler les difficultés financières à court terme découlant d'événements extraordinaires ou imprévisibles qui échappent à tout contrôle humain (notamment des catastrophes naturelles ou des épidémies).[51] Le montant maximal de la garantie accordée à chaque bénéficiaire s'élève à 1 million de patacas. En 2009, la RASM a accordé quelque 10 millions de patacas de garanties financières aux PME au titre de ce régime.

3.4.3.3 Attribution des terres

3.100. La rareté des terres dans la RASM montre que l'attribution des terres peut être un instrument important de la politique du gouvernement. Conformément à la Loi fondamentale, qui précise que les terres sont la propriété de l'État, la RASM ne vend plus de terres. Quelque 95% des terres de la RASM sont détenues par le gouvernement. Ce dernier est chargé de la gestion foncière et de la location ou de l'attribution des terres à des personnes physiques ou morales pour leur utilisation ou leur développement. Le Bureau de l'aménagement du territoire, des travaux publics et des transports (DSSOPT) est l'autorité compétente en matière d'attribution des terres.

3.101. La révision de la Loi foncière a achevé sa deuxième phase de consultations publiques le 31 janvier 2011 et le projet révisé a été soumis à l'Assemblée législative en décembre 2012. La révision devrait permettre d'améliorer les dispositions de la loi existante, d'améliorer la transparence du processus d'attribution des terres et d'optimiser l'utilisation des terres, ainsi que la planification urbaine future.

3.102. Les terres peuvent être louées "à titre provisoire" pour une durée de 25 ans à des investisseurs à des fins industrielles ou commerciales. Bien que la Loi foncière ne prévoie aucune restriction ou prescription spécifique concernant le montant de l'investissement en vue de l'octroi de concessions foncières, le montant minimum de l'investissement doit être spécifié dans la demande d'attribution de terres, et l'investissement devrait être considéré par le gouvernement comme bénéfique pour le développement de la RASM. La location de terres compte deux étapes. L'attribution de terres est "provisoire" durant la première étape. La location devient "définitive" à la condition que le locataire satisfasse aux modalités et conditions prédéfinies durant l'étape provisoire (qui peut durer jusqu'à 25 ans). La location "définitive" est valide pendant dix ans et peut être renouvelée tous les dix ans, pour une durée indéterminée. Lorsque le gouvernement accorde une concession foncière à une personne physique/morale, chaque parcelle de terre attribuée à la personne ne peut dépasser 20 000 m^2, pour une superficie totale n'excédant pas 100 000 m^2.[52]

3.103. Le gouvernement n'attribue plus de terres pour les demandes concernant des établissements de jeux de hasard déposées après fin 2008. S'agissant des concessions foncières durant la période à l'examen, cinq parcelles de terres ont été accordées au secteur des jeux de hasard; deux pour des plans de redéveloppement urbain; et trois pour des fournisseurs de gaz naturel.

3.104. Le projet de révision de la Loi foncière vise à améliorer la transparence du processus d'attribution des terres. Il est proposé que les terres soient attribuées à la location au moyen d'appels d'offres ouverts, y compris les investissements dans les services publics.[53] Si un projet

[50] Article 16 1) du Règlement administratif n° 19/2003.
[51] Article 16 2) du Règlement administratif n° 19/2003.
[52] Il peut être dérogé à la taille limite de la superficie attribuée en location pour des projets fondés sur l'intérêt public, y compris la mise en œuvre de politiques de diversification industrielle. Voir l'article 34 de la Loi foncière.
[53] L'attribution pour des projets de services publics est appelée "attribution spécifique", avec une période initiale de location de 15 ans et une superficie maximale de 10 000 m^2. La location peut être renouvelée tous les cinq ans, indéfiniment.

d'investissement répond à un intérêt public (comme les projets mettant en œuvre les politiques de diversification industrielle), il peut être exempté de la procédure d'appel d'offres; cependant, tout projet exempté doit être soumis à une audition publique préalable.[54] L'exemption de la procédure d'appel d'offres peut aussi s'appliquer aux projets assurant la continuité de services publics.

3.105. Une fois qu'un contrat de location de terres a été signé, l'investisseur doit effectuer le versement d'une prime forfaitaire initiale dont le calcul a été révisé en 2007 et 2011 pour tenir compte de l'évolution du marché local de l'immobilier.[55] Pour la prime initiale, le versement en liquide doit s'élever à un tiers au moins de la prime totale. De plus, le paiement d'un loyer annuel est requis.

3.106. Une exemption des droits de timbre s'applique, entre autres, aux transactions d'attribution de terres. Le renouvellement de la location est assujetti au paiement supplémentaire, par le locataire, d'un "droit spécial" s'élevant à dix fois le loyer annuel.

3.4.4 Politique de la concurrence et contrôle des prix

3.107. Le cadre réglementaire pour la politique de la concurrence est demeuré inchangé depuis l'examen précédent en 2007. Il n'y a pas de loi générale dans ce domaine. Les dispositions pertinentes sont réparties dans différentes sections du Code de commerce et dans d'autres règlements et règles sectoriels (chapitre 4). Les autorités indiquent que les dispositions existantes sont jugées adéquates et appropriées au regard de l'échelle et de la variété de l'économie locale (celle-ci étant dominée par les PME).

3.108. Le gouvernement réexamine périodiquement sa politique de la concurrence. Pendant la période à l'examen, il a ouvert à la concurrence certains secteurs de services publics, comme les services d'autobus et le marché de l'électricité, ainsi que les services de téléphonie fixe (chapitre 4).

3.109. Les autorités indiquent qu'aucun produit n'est assujetti à un contrôle des prix ou à des prix administrés. Afin de protéger l'intérêt public, les prix des services publics, entre autres, l'eau, l'électricité, la téléphonie, les tarifs postaux et les tarifs des services de taxis sont réglementés ou surveillés par le Secrétariat des transports et des travaux publics. Les ajustements de prix doivent être approuvés par les organismes de réglementation des secteurs respectifs. Il n'y a pas de différenciation entre groupes d'utilisateurs et industries. En 2008, au moment où la concurrence agressive dans le secteur des jeux de hasard s'est traduite par des niveaux de prix "déraisonnables" pour les séjours pour joueurs de casinos, le gouvernement a imposé un plafond aux commissions des organisateurs de séjours (section 4.3.6).

3.4.5 Droits de propriété intellectuelle

3.4.5.1 Aperçu général

3.110. Le Département de la propriété intellectuelle des Services économiques de Macao (MES) est responsable de la mise en œuvre de la législation relative aux DPI, et l'Administration des douanes de Macao est chargée d'appliquer les lois sur le territoire et de donner effet aux sanctions punissant les atteintes aux DPI, d'enrayer la contrefaçon et de faire respecter les droits de propriété intellectuelle, ainsi que les règlements s'y rapportant.

3.111. La législation pertinente en matière de DPI comprend le Code de la propriété industrielle et le Code du droit d'auteur et des droits connexes. Un amendement au Code du droit d'auteur et des droits connexes[56] est entré en vigueur le 1er juin 2012 dans le but de renforcer la protection du droit d'auteur dans l'environnement numérique.

3.112. La RASM n'est pas partie contractante à la Convention instituant l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). La RASM a été invitée à devenir partie aux traités

[54] Voir l'article 48 du projet de révision de la Loi foncière. Adresse consultée: http://www.dssopt.gov.mo/uploads/ wizdownload/201012/180_hwu5n.pdf [en chinois].

[55] Décisions du chef de l'exécutif de la RASM n° 267/2007 et 328/2011.

[56] La Loi n° 5/2012 a modifié le Décret-loi n° 43/99/M relatif à la protection du droit d'auteur et des droits connexes.

internationaux administrés par l'OMPI grâce à des arrangements conclus entre la Chine et l'OMPI (tableau 3.15).[57]

Tableau 3.15 Participation aux conventions internationales sur les droits de propriété intellectuelle, 2012

Convention	Statut	Date d'effet
Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques	En vigueur	12 août 1999
Convention universelle sur le droit d'auteur	En vigueur	23 octobre 1999
Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle	En vigueur	12 août 1999
Arrangement de Nice concernant la classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques	En vigueur	23 septembre 1999
Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur	Adhésion non consentie	
Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes	Adhésion non consentie	

Source: Renseignements communiqués par les autorités de Macao, Chine.

3.113. Les redevances administratives concernant les droits de propriété intellectuelle, notamment pour l'enregistrement, la délivrance de certificats, le transfert de droits ou les redevances annuelles, demeurent inchangées depuis 2005.[58] Ces redevances sont assez peu élevées; les autorités indiquent en particulier que la redevance pour l'enregistrement des marques a diminué de plus de 85% en 2005. Par exemple, le coût d'enregistrement d'une marque est de 1 000 patacas et le coût de son renouvellement est de 2 000 patacas tous les sept ans. Les organisations de gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes[59] peuvent s'enregistrer auprès des MES; les droits d'enregistrement correspondants s'élèvent à 500 patacas (inchangé depuis le 4 avril 2000).[60]

3.114. Conformément au Code de la propriété industrielle, les titulaires de brevets (y compris de dessins ou modèles industriels enregistrés) disposent d'un droit exclusif pour importer les produits visés par le brevet ou le dessin ou modèle industriel enregistré, c'est-à-dire que les importations parallèles sont interdites pour les produits brevetés.[61] Toutefois, les importations parallèles de marchandises de marque ou d'œuvres protégées par un droit d'auteur ne sont pas interdites.

3.4.5.2 Propriété industrielle

3.115. Le Code de la propriété industrielle, édicté par le Décret-loi n° 97/99/M, est entré en vigueur le 6 juin 2000. Le Code s'applique à tous les droits de propriété intellectuelle qui dépendent d'un enregistrement, à savoir les marques de commerce, les brevets (y compris les brevets d'invention et brevets d'utilité), les cartes topographiques de produits semi-conducteurs, les dessins et modèles industriels, et les noms et logotypes (symboles) d'entreprises. Les autorités indiquent que le Code de la propriété industrielle est en cours d'examen pour être modifié.

[57] La Chine a accepté de reprendre la position d'origine occupée à l'OMPI par le Portugal lors du transfert de souveraineté à la RASM en 1999. Auparavant, l'adhésion à plusieurs traités internationaux portant sur les droits de propriété intellectuelle avait été consentie à Macao, Chine au titre d'une reconduction officielle de l'adhésion du Portugal.

[58] Pour plus de détails, voir la Décision n° 57/2005 du chef de l'exécutif. Adresse consultée: http://images.io.gov. mo/bo/i/2005/11/despce-57-2005.pdf (en chinois et en portugais) [05.08.2012].

[59] Les organisations de gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes agissent dans l'intérêt et au nom du titulaire du droit. Il doit s'agir de personnes juridiques ayant leur siège social dans la RASM et désignées par les titulaires de droits d'auteur pour administrer la concession de licences sur les droits, percevoir les droits d'auteur, faire respecter ces droits et représenter les titulaires de droits devant les tribunaux.

[60] Décision n° 43/2000 du chef de l'exécutif de la RASM du 3 avril 2000.

[61] Articles 104(1) et 177(2), Code de la propriété industrielle.

3.4.5.2.1 Brevets

3.116. Il existe deux types de brevets dans la RASM: les brevets d'invention et les brevets de modèle d'utilité. La durée de protection est de 20 ans pour les brevets d'invention et de 10 ans au maximum pour les modèles d'utilité.[62] La protection est de 25 ans maximum pour les dessins ou modèles industriels.[63]

3.117. Les demandes de brevets d'invention présentées à la RASM doivent être examinées de manière approfondie par une instance nommée par les autorités, qui est chargée d'émettre des rapports. Ces rapports sont des références essentielles pour permettre aux MES de décider de délivrer ou non des brevets dans la RASM. L'Office national chinois de la propriété intellectuelle (SIPO) est la seule instance d'examen sur le fond pour les demandes de brevets d'invention dans la RASM.[64]

3.118. Les titulaires de brevets d'invention délivrés par le SIPO et protégés en Chine peuvent demander à ce que leurs droits soient étendus à la RASM. Une fois que les MES ont donné leur approbation, les brevets étendus bénéficient des mêmes garanties juridiques que ceux délivrés par les autorités de la RASM. Les garanties étendues prennent effet à la date de délivrance des brevets par les MES. De même, lorsqu'ils déposent une demande de brevet auprès du SIPO, les demandeurs sont autorisés à étendre leur demande à la RASM.

3.119. Les brevets de modèle d'utilité doivent également faire l'objet d'un examen sur le fond, mené par le SIPO. Toutefois, les demandes de brevets de modèle d'utilité doivent être déposées directement auprès des Services économiques de Macao; les demandes de brevets de modèle d'utilité déposées auprès du SIPO et les brevets délivrés par celui-ci bénéficiant d'une protection en Chine ne peuvent être étendus à la RASM.

3.120. Au cours de la période considérée, le nombre de demandes de brevets a diminué dans la RASM, tandis que le nombre de demandes d'extension des droits de brevet en provenance de Chine continentale a augmenté régulièrement (tableau 3.16). La majorité des demandes, simples ou pour une extension, concernaient des DPI étrangers, provenant par exemple des États-Unis et du Japon. Les MES ont déclaré qu'en temps normal les formalités d'examen des demandes de brevets (par exemple pour vérifier la documentation) et le traitement des demandes d'extension prennent au maximum deux mois.[65]

3.121. En 2009, la RASM a notifié à l'OMC qu'elle acceptait le Protocole portant amendement de l'Accord sur les ADPIC s'agissant des licences obligatoires relevant du paragraphe 6 de la Déclaration de Doha.[66] Les autorités ont réaffirmé qu'une licence obligatoire ne pouvait être accordée pour les produits pharmaceutiques que dans des situations d'urgence nationale ou d'autres cas d'extrême urgence. Le Protocole entrerait en vigueur dans la RASM lorsqu'il aurait été accepté par les deux tiers des Membres de l'OMC. Les autorités indiquent que les dispositions pertinentes relatives aux licences obligatoires prévues dans l'Accord sur les ADPIC seraient intégrées à l'amendement du Code de la propriété industrielle après examen de la législation.

3.122. Aucune licence obligatoire n'a été accordée dans la RASM.

[62] Pour les modèles d'utilité, la durée de protection initiale est de six ans, renouvelable deux fois pour une durée de deux ans à chaque fois (article 121, Code de la propriété industrielle).

[63] Les dessins ou modèles industriels bénéficient d'une durée de protection initiale de 5 ans, renouvelable par tranche de 5 ans jusqu'à 25 ans au maximum (article 176, Code de la propriété industrielle).

[64] Selon l'accord de coopération conclu entre les MES et l'Office national chinois de la propriété intellectuelle (SIPO), ce dernier est désigné comme l'instance d'examen sur le fond des demandes de brevet présentées aux autorités de la RASM. Cet accord avait été conclu pour une durée de cinq ans et a été renouvelé en 2008 pour cinq ans supplémentaires.

[65] Renseignements en ligne des MES. Adresse consultée: http://www.economia.gov.mo/web/DSE/public?_nfpb=true&pageLabel=Ln_IP_PP&locale=en_US [03.08.2012].

[66] Document de l'OMC WT/Let/645 du 19 juin 2009.

Tableau 3.16 Administration des brevets à Macao, Chine, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011
Demandes de brevet	**305**	**234**	**132**	**74**	**72**
Nationales	6	3	4	7	6
Étrangères	299	231	128	67	66
Inventions	**292**	**211**	**124**	**62**	**56**
Nationales	1	3	1	4	4
Étrangères	291	208	123	58	52
Modèles d'utilité	**13**	**23**	**8**	**12**	**16**
Nationaux	5	0	3	3	2
Étrangers	8	23	5	9	14
Dessins ou modèles	**74**	**111**	**105**	**71**	**157**
Nationaux	4	17	6	1	7
Étrangers	70	94	99	70	150
Brevets délivrés	**63**	**46**	**116**	**160**	**51**
Nationaux	0	0	1	0	2
Étrangers	63	46	115	160	49
Inventions	**63**	**46**	**113**	**156**	**45**
Nationales	0	0	0	0	2
Étrangères	63	46	113	156	43
Modèles d'utilité	**0**	**0**	**3**	**4**	**6**
Nationaux	0	0	1	0	0
Étrangers	0	0	2	4	6
Dessins ou modèles	**74**	**55**	**76**	**109**	**64**
Nationaux	3	2	15	0	2
Étrangers	71	53	61	109	62
Extensions de brevets (inventions)	**99**	**107**	**141**	**150**	**145**
Nationaux	0	0	2	0	1
Étrangers	99	107	139	150	144

Source: Données communiquées par les autorités de Macao, Chine.

3.4.5.2.2 Marques de fabrique ou de commerce

3.123. Au cours de la période considérée, le nombre de demandes d'enregistrement de marques de fabrique ou de commerce a augmenté régulièrement. Il s'agissait en majorité de demandes étrangères (tableau 3.17). Les autorités indiquent que l'enregistrement d'une marque demande généralement de six à huit mois.

Tableau 3.17 Demandes de marques de fabrique ou de commerce, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011
Nouvelles demandes de marques	**7 200**	**7 678**	**6 130**	**6 754**	**8 590**
Nationales	654	716	670	762	1 246
Étrangères	6 546	6 962	5 460	5 992	7 344
Marques enregistrées	**5 056**	**7 979**	**6 371**	**7 042**	**6 870**
Nationales	392	667	466	796	821
Étrangères	4 664	7 312	5 905	6 246	6 049

Source: Données communiquées par les autorités de Macao, Chine.

3.124. Les marques de fabrique ou de commerce utilisées dans la RASM doivent être rédigées en chinois, portugais, anglais, ou une combinaison de ces trois langues. Cette prescription linguistique ne s'applique pas aux marchandises d'exportation ou aux marques dont les demandeurs ne sont pas domiciliés ou établis dans la RASM, ou n'y ont pas leur siège social. Les marques sont protégées pour une durée de sept ans, renouvelable indéfiniment par tranche de sept ans.

3.125. Les demandes d'enregistrement de marques peuvent être rejetées si l'utilisation de la marque peut être source d'ambiguïté par rapport à des marques connues ou tirer un intérêt illégitime de celles-ci. La décision de rejeter une demande ne dépend pas du fait que cette marque

soit utilisée pour des produits/services similaires. Pour protéger les marques connues, toute partie intéressée peut soulever une objection contre la demande d'enregistrement concernée dans les deux mois suivant la publication de la demande de marque. L'enregistrement de la marque peut encore être annulé s'il a été accordé en violation de la disposition relative à la protection des marques connues et à condition qu'une demande concernant la marque connue en question ait déjà été déposée dans la RASM préalablement ou simultanément à l'annulation.

3.126. Les titulaires de marques peuvent perdre leurs droits s'ils ont reconnu et toléré l'utilisation de marques similaires par une tierce partie pendant trois années consécutives. Toutefois les enregistrements effectués de mauvaise foi ne sont pas soumis à l'épuisement du délai de trois ans. L'enregistrement doit être annulé si la marque n'est pas utilisée "sérieusement" et de manière continue pendant trois ans.[67]

3.4.5.2.3 Autres droits de propriété industrielle

3.127. Pour les noms et logotypes (symboles) d'entreprises, la durée de protection est de dix ans, renouvelable indéfiniment. Un même établissement ne peut pas enregistrer plusieurs noms et logotypes (c'est-à-dire qu'un même établissement ne peut avoir qu'un seul nom et logotype).

3.128. Une demande d'enregistrement d'une indication géographique doit être accompagnée du nom du produit pour lequel elle sera utilisée, des conditions réglementaires de son utilisation, ainsi que de la délimitation de la région concernée. Les dispositions relatives au processus d'enregistrement des noms et logotypes (symboles) d'entreprises sont applicables aux indications géographiques. Conformément à la législation en vigueur, la durée de protection des indications géographiques enregistrées est illimitée et n'a pas besoin d'être renouvelée. Les indications géographiques sont également protégées par la législation régissant les fausses indications d'origine, par exemple par les dispositions du Code de commerce relatives à la concurrence déloyale, que l'indication géographique ait été enregistrée ou non et qu'elle relève d'une marque enregistrée ou non. À la fin de 2011, aucune demande d'enregistrement d'une indication géographique n'avait été déposée dans la RASM.

3.129. Les topographies de produits semi-conducteurs bénéficient d'une protection de dix ans à compter de l'enregistrement ou du premier jour de l'utilisation commerciale si la date d'enregistrement est postérieure à la première utilisation commerciale. L'enregistrement ne peut être renouvelé. Si la topographie a été utilisée commercialement où que ce soit pendant 2 ans ou plus, elle ne peut pas être enregistrée; si la topographie n'a pas été utilisée, elle ne peut pas être enregistrée plus de 15 ans après avoir été codifiée pour la première fois (article 139). À la fin de 2011, aucune demande pour la protection de topographies de produits semi-conducteurs n'avait été déposée.

3.130. Les secrets et le savoir-faire commerciaux sont protégés dans le cadre des dispositions du Code de commerce relatives à la concurrence déloyale (Décret-loi n° 40/99/M); les dispositions pertinentes sont demeurées inchangées depuis l'entrée en vigueur de la Loi en 1999.

3.131. Les peines prévues en cas de violation des droits de propriété industrielle n'ont pas changé depuis le dernier examen de la RASM. Pour la violation et l'utilisation illégale d'appellations d'origine ou d'indications géographiques, la peine prévue est un emprisonnement maximal de deux ans ou une sanction pécuniaire allant de 60 à 120 jours d'amende. Un jour d'amende est une unité dont la valeur est déterminée au cas par cas, selon l'appréciation du tribunal, et comprise entre 50 patacas et 10 000 patacas. Pour l'infraction de contrefaçon, d'imitation et d'utilisation illégale d'une marque de commerce, la peine prévue est un emprisonnement maximal de trois ans ou une sanction pécuniaire allant de 90 à 180 jours d'amende.

3.4.5.3 Droit d'auteur et droits connexes

3.132. Le Code du droit d'auteur et des droits connexes, récemment modifié, est entré en vigueur le 1er juin 2012. Les autorités notent que cette modification a renforcé la protection du droit d'auteur et des droits connexes, notamment dans l'environnement numérique, et a durci les

[67] On considère qu'une marque enregistrée est utilisée sérieusement lorsqu'elle est utilisée par le titulaire du droit, par les représentants enregistrés ou par une tierce partie sous la supervision du titulaire du droit, et dans le but de maintenir l'enregistrement.

sanctions pénales en cas de violation. Par exemple, des droits additionnels ont été créés, comme le droit de diffusion publique au moyen de communications sans fil ou par câble. Des sanctions pénales ont également été créées contre la diffusion publique non autorisée par le biais de réseaux informatiques publics d'œuvres protégées par le droit d'auteur dans le but de générer des bénéfices commerciaux.

3.133. Le Code du droit d'auteur et des droits connexes concerne toutes les œuvres créatives originales, comme les créations littéraires, graphiques, musicales, audiovisuelles, les interprétations et exécutions, les programmes informatiques, les programmes radiodiffusés, et les dessins ou modèles architecturaux (article 2). La reconnaissance du droit d'auteur est indépendante de l'enregistrement, du dépôt ou de toute autre formalité. La protection du droit d'auteur et des droits connexes dans la RASM est accordée aux œuvres publiées initialement dans la RASM, ou par ses résidents, ou par des résidents des Membres de l'OMC ou de la Convention universelle sur le droit d'auteur.

3.134. Les œuvres sont protégées pendant toute la vie de l'auteur et 50 ans[68] après sa mort; les œuvres dont les auteurs sont des entités ou anonymes sont protégées pendant 50 ans après leur publication. Concernant les œuvres également protégées dans d'autres juridictions, la durée de protection dans la RASM ne sera pas plus longue que celle applicable dans la juridiction initiale; pour les œuvres publiées dans différentes juridictions, la juridiction considérée comme offrant la protection initiale sera celle où la durée de protection est la plus courte. Concernant la protection des œuvres non publiées, la juridiction considérée comme offrant la protection initiale est celle du régime applicable dans le lieu de résidence habituel de l'auteur.

3.135. Les programmes informatiques sont considérés comme des œuvres protégées par le droit d'auteur. La durée de protection des créations audiovisuelles est de 50 ans après leur publication et les spectacles d'interprétation et d'exécution sont assimilés aux créations audiovisuelles. Les programmes radiodiffusés sont protégés pendant 20 ans après la fin de l'année civile au cours de laquelle le programme a été diffusé pour la première fois. Les œuvres d'art sont protégées pendant 25 ans après leur achèvement (article 148).

3.136. La modification de la Loi précisait que les violations commises en diffusant sur Internet des œuvres protégées par le droit d'auteur sans l'autorisation des titulaires de droits, que ce soit à des fins commerciales ou non, peuvent être sanctionnées pénalement, c'est-à-dire par une peine pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement ou une sanction pécuniaire maximale de 360 jours d'amende (articles 210, 213).

3.4.5.4 Respect des droits

3.137. Dans la RASM, le respect des droits de propriété intellectuelle est garanti par des mesures administratives et judiciaires. L'Administration des douanes de Macao applique les mesures de protection des DPI aux frontières et sur le territoire national. Outre l'inspection et le contrôle du commerce des disques compacts et des marchandises de marque aux postes frontaliers, l'Administration des douanes est chargée de surveiller le processus de fabrication des marchandises produites dans la RASM, ainsi que d'autres activités industrielles et les activités menées sur les sites industriels et commerciaux de la RASM. Elle peut agir suite à des plaintes ou de son propre chef. Les sanctions sont imposées conformément à la législation relative aux DPI, notamment le Code du droit d'auteur et des droits connexes, le Décret-loi n° 51/99/M (activités commerciales et industrielles en rapport avec les programmes d'ordinateur, les phonogrammes et les vidéogrammes) et le Décret-loi n° 97/99/M (Code de la propriété industrielle).

3.138. L'Administration des douanes procède à des inspections aléatoires des usines de fabrication de disques optiques et des détaillants locaux. Les importateurs de machines et de matériaux pour la fabrication de disques optiques doivent obtenir des licences délivrées par les MES (section 3.2.5.2). Tous les points de vente de supports optiques doivent obtenir une autorisation préalable auprès des MES; tous les supports optiques fabriqués dans la RASM doivent porter un code d'identification indiquant leur origine. Les autorités notent que la RASM ne compte actuellement qu'une seule usine produisant des disques optiques vierges.

[68] La durée de protection des œuvres de collaboration est de 50 ans après la mort du dernier auteur (article 22).

3.139. Il semble que la RASM ait beaucoup renforcé la protection des œuvres protégées par le droit d'auteur et la protection de la propriété intellectuelle et industrielle, comme les brevets et les marques de fabrique ou de commerce, au cours de la période considérée (tableau 3.18). Les autorités indiquent que, par la suite, l'Administration des douanes concentrera son attention sur les activités de piratage sur Internet.

Tableau 3.18 Violations des droits de propriété intellectuelle et industrielle, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011
Poursuites engagées	**41**	**22**	**19**	**18**	**28**
Confiscation de produits contrefaits	**22 214**	**26 719**	**13 081**	**11 097**	**233 212**
Disques compacts (pièces)	4 229	23	10 451	422	3 773
Textiles (pièces)	2 726	1 118	159	7	280
Produits en cuir (pièces)	214	30	27	307	284
Montres (pièces)	4 546	0	12	0	0
Autres[a]	10 499	25 548	2 432	10 361	228 875

a Cette catégorie comprend un large éventail de produits confisqués dont la nature varie au cours de la période considérée. Par exemple, 218 641 médicaments et comprimés ont été confisqués en 2011 (soit 96% de la catégorie "autres"), et 8 140 unités de cigarettes ont été confisquées en 2010 (soit 79% de la catégorie "autres").

Source: Données communiquées par les autorités de Macao, Chine.

3.140. Les mesures correctives contre les atteintes à la propriété intellectuelle dans la RASM peuvent être d'ordre administratif ou judiciaire. La protection administrative vise à empêcher les violations ou à y mettre fin. En cas de violation, le titulaire du droit peut demander la protection de l'Administration des douanes de Macao et d'autres entités habilitées. La principale mesure corrective contre les atteintes à la propriété intellectuelle est la protection judiciaire. En cas d'infraction pénale aux droits de propriété intellectuelle, l'Administration des douanes de Macao est chargée de l'enquête, et le ministère public de porter l'affaire devant le tribunal. En cas d'infraction civile, le titulaire du droit peut engager une procédure pour obtenir des dommages-intérêts au civil.

4 POLITIQUE COMMERCIALE – ANALYSE PAR SECTEUR

4.1 Énergie

4.1. La RASM importe la majeure partie de l'énergie dont elle a besoin, essentiellement de la Chine continentale. Les installations locales, telles que les centrales électriques de l'île de Coloane et de la péninsule de Macao, produisent une certaine quantité d'électricité. L'Office du développement du secteur énergétique (GDSE), placé sous la supervision du Secrétariat des transports et des travaux publics, a été créé le 1er janvier 2005 conformément au Décret exécutif n° 11/2005. Il a pour mission de coordonner les activités du secteur de l'énergie et, ainsi, de garantir un approvisionnement en énergie stable, respectueux de l'environnement et économique; d'incorporer l'approvisionnement énergétique au développement régional; et de renforcer les interconnexions du réseau électrique avec la Chine grâce à la coopération régionale. Le gouvernement continue par ailleurs de promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables, les économies d'énergie et la réduction des émissions.

4.1.1 Électricité

4.2. Pour faire face à la croissance de la demande en électricité due au développement économique rapide de la RASM, le gouvernement s'apprête à libéraliser partiellement le marché de l'électricité afin d'y introduire de la concurrence et d'assurer la stabilité de l'approvisionnement.

4.3. Actuellement, le seul opérateur sur le marché de l'électricité est la compagnie d'électricité de Macao, la CEM (Companhia de Electricidade de Macau S.A.). Le gouvernement participe à hauteur de 8% dans la CEM dont 84% des parts sont détenues par deux principaux actionnaires: 42% par le groupe sino-français formé par la Lyonnaise des Eaux du Groupe Suez et NWS Holdings et 42% par le groupe sino-portugais dont l'actionnaire majoritaire est EDP Asia. La société China Power International Holding détient 6% des parts, les 2% restants étant entre les mains d'actionnaires locaux.

4.4. Jusqu'en 2010, la CEM était la seule à disposer d'une concession pour la production, le transport, la distribution, la vente, l'importation et l'exportation d'électricité dans la RASM. En novembre 2010, le gouvernement a renouvelé son contrat de concession avec la CEM. Le nouveau contrat de concession, en vigueur depuis le 1er décembre 2010, a une durée de validité de 15 ans et fera l'objet d'un examen tous les 5 ans. Ce nouveau contrat n'octroie de concession que pour le transport, la distribution et la vente en aval d'électricité. Le gouvernement est libre de décider quand ouvrir à la concurrence et aux investisseurs les marchés de la production en amont et de l'importation d'électricité.[1] Afin de favoriser les économies d'énergie, les énergies renouvelables sont incluses dans le contrat de concession. Les autorités indiquent que, suivant la tendance du marché de la RASM, le rendement des investissements a été ramené de 12% à 9,5% dans le nouveau contrat de concession, et que le montant des indemnités en cas de coupure d'électricité a été porté de 3% à un maximum de 9% du tarif de l'électricité reçu.

4.5. La CEM est également responsable de la construction des réseaux locaux d'électricité: en effet, si l'interconnexion est planifiée par le gouvernement, la mise en œuvre et la construction sont assurées par la CEM. La première interconnexion de 220 kV entre la RASM et le réseau électrique de Zhuhai est entrée en service en juillet 2008, et une deuxième (de 220 kV également) en juin 2012.

4.6. Le tarif de l'électricité, qui comprend un tarif de base et une variable d'ajustement au coût du combustible, est fixé par le gouvernement de la RASM après examen des recommandations de la CEM. Les autorités ont considéré que le tarif de l'électricité était comparable à celui qui était pratiqué dans les autres économies asiatiques.

4.7. La CEM est toujours le seul importateur d'électricité; l'électricité en provenance de la Chine continentale représente environ 73% de la consommation totale d'électricité de la RASM, le reste étant produit localement. Les autorités indiquent que la région n'applique pas de politique commerciale spécifique dans le secteur de l'énergie; toutefois, les prix à l'importation doivent être

[1] Bureau d'information du gouvernement (2011), page 75.

approuvés par le gouvernement de la RASM. Les autorités signalent également qu'aucune subvention ni aucun soutien n'est accordé à la CEM.

4.8. En 2010, la CEM a produit 928 GWh d'électricité (chiffre en baisse de 31% par rapport à 2009) à partir de mazout lourd, de combustible diesel et de gaz naturel; elle en a importé 2 786 GWh de la Chine continentale (soit une augmentation de 25%); et en a acheté 94 GWh au Centre d'incinération central de Macao. En 2010, elle a vendu 3 610 GWh d'électricité aux consommateurs locaux et 198 GWh ont été consommés par la centrale électrique elle-même ou ont été perdus au cours du transport.

4.1.2 Gaz naturel

4.9. L'électricité produite à partir de gaz naturel a enregistré une croissance de 63% entre 2009 et 2010. Le GDSE a engagé des consultations en vue de l'analyse et de la modification des règlements techniques relatifs au réseau de conduites de gaz naturel et aux stations-service.[2]

4.10. Trois sociétés concessionnaires interviennent dans le secteur du gaz naturel dans la RASM: Sinosky Energy (Holdings) Co. Ltd. est chargée de l'importation et du transport du gaz naturel; la Nam Kwong Natural Gas Company assure la distribution et la vente; et la CEM produit l'électricité à partir de ce gaz naturel. Ces sociétés fixent elles-mêmes leurs prix, qui doivent être approuvés par le gouvernement.

4.2 Secteur manufacturier

4.11. Avec son statut de port franc, la RASM reste l'une des économies les plus ouvertes du monde. Cependant, du fait principalement du niveau assez élevé des coûts de production, poussé à la hausse du fait que le territoire est exigu et la population peu nombreuse, et face à la prospérité du secteur du tourisme et des jeux de hasard (point 4.3), le secteur manufacturier continue de perdre du terrain, en termes absolus comme en termes relatifs. La part du secteur manufacturier dans le PIB a chuté de 2,9% en 2007 à 0,7% en 2011, et sa part dans l'emploi total est passée de 7,1% à 3,9% (tableau 1.1). Les exportations de marchandises ont diminué au cours de la période considérée (chapitre 1). En particulier, le secteur des textiles et des vêtements s'est rapidement contracté depuis l'expiration de l'Accord sur les textiles et les vêtements en 2005 et la suppression des contingents de textiles. Toutefois, le CEPA et les programmes de coopération dans le Delta de la rivière des Perles peuvent offrir aux fabricants de la RASM des possibilités de relocalisation et d'élargissement de leur base industrielle (chapitre 2).

4.12. D'après l'enquête industrielle annuelle, la RASM comptait 894 établissements manufacturiers en 2011, dont 88,8% employaient moins de 30 salariés et seulement 2,8% employaient 100 salariés ou plus. Bien que le nombre d'usines et de salariés ait diminué, la valeur de la production du secteur manufacturier a augmenté de 9,5% en 2011 (tableau 4.1). Cette même année, la valeur de la production de denrées alimentaires et de boissons s'est accrue de 18,6%, ce qui tient essentiellement à la hausse constante du nombre d'arrivées de visiteurs. D'autre part, en raison notamment de la faible demande sur les marchés de l'Europe et des États-Unis, la valeur de la production de vêtements, secteur orienté vers l'exportation, a encore diminué de 18,1% par rapport à l'année précédente. La formation brute de capital dans le secteur manufacturier a atteint son niveau record en 2010, principalement du fait de la forte augmentation de l'investissement liée à l'expansion des maisons d'édition et des imprimeries.

4.13. Dans le cadre des efforts qu'il déploie pour diversifier l'économie, le gouvernement soutient le secteur manufacturier. En 2011, il a créé un centre d'exposition de produits – Macao Ideas – afin de promouvoir les produits "fabriqués à Macao", de "marque Macao" et de "conception Macao". Pour aider les fabricants dans leur recherche de débouchés commerciaux, il organise des foires professionnelles et commerciales. La plupart des fabricants de la RASM étant des PME, un soutien (essentiellement financier) leur est accordé pour créer leurs propres marques, améliorer la qualité de leurs produits et faciliter leur entrée sur le marché de la Chine continentale et sur les marchés étrangers (point 3.4.3.2).

[2] Il s'agit entre autres des règlements suivants: Règlement technique sur les conduites de transport de gaz naturel, Règlement technique sur les conduites de transport de gaz naturel et la distribution des stations de réduction de la pression, et Règlement technique du réseau de distribution de gaz naturel.

Tableau 4.1 Structure de l'industrie manufacturière, 2009-2011

(Nombre et millions de patacas de Macao)

	Année	Nombre d'usines	Personnes employées	Valeur de la production et autres recettes	Valeur ajoutée brute	Formation brute de capital fixe
Total	2011	894	12 744	6 363	1 531	169
	2010	905	13 599	5 813	1 466	354
	2009	1 002	18 208	7 787	1 674	242
Produits alimentaires et boissons	2011	269	3 579	1 090	424	37
	2010	247	3 559	919	372	47
	2009	234	3 151	696	275	36
Vêtements	2011	179	4 220	1 417	270	17
	2010	212	4 970	1 729	371	3
	2009	272	9 264	3 587	577	-7
Publication et impression	2011	143	1 344	487	187	33
	2010	143	1 470	468	180	245
	2009	126	1 377	626	197	23
Autres produits manufacturés	2011	286	3 158	2 591	549	67
	2010	289	3 204	2 379	521	40
	2009	338	3 166	1 831	470	56

Source: Service des statistiques et du recensement de Macao, Enquête industrielle. Adresse consultée: "http://www.dsec.gov.mo/getAttachment/0a5d83bb-e668-40c0-842d-938f8679c584/E_IND_FR_2011_Y.aspx" [05/11/2012].

4.14. Étant donné le nombre croissant d'entreprises qui ont délocalisé leurs activités manufacturières vers des régions où les coûts de production sont moindres (y compris les coûts de la main-d'œuvre et du foncier), le CEPA peut offrir des possibilités de développement du secteur manufacturier dans la RASM. Il peut en effet permettre aux entreprises d'élargir leurs chaînes industrielles et de s'engager dans des secteurs plus pointus, et accélérer ainsi la transformation et la modernisation de l'industrie. Bien que les exportations dans le cadre du CEPA aient considérablement augmenté au cours de la période considérée, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour tirer pleinement profit des possibilités offertes par cet accord (chapitre 2).

4.3 Services

4.3.1 Caractéristiques

4.15. L'économie de la RASM est dominée par les services, un secteur qui repose en grande partie sur les recettes issues du tourisme et des jeux de hasard. Le secteur des services représente environ 90% du PIB et de l'emploi total (tableau 1.1). Les jeux de hasard qui forment le sous-secteur le plus important, contribuent pour environ 40% au PIB et 20% à l'emploi total. La RASM est devenue la première destination mondiale pour les jeux de hasard. Le gouvernement s'efforce de diversifier l'économie en facilitant le développement des services autres que les jeux de hasard, par exemple les services liés aux foires et salons, aux activités culturelles et créatives, à la médecine traditionnelle chinoise et au commerce (c'est-à-dire les services d'importation et d'exportation). Les principales contraintes qui pèsent sur l'économie sont l'exiguïté du territoire, la pénurie de main-d'œuvre et la taille réduite du marché local. Les entreprises locales sont pour la plupart des PME. La coopération régionale (par exemple avec la province chinoise de Guangdong) serait pour la RASM un excellent moyen de surmonter les difficultés qui l'assaillent et d'améliorer sa compétitivité.

4.16. La RASM accorde le traitement de la nation la plus favorisée (NPF) à tous les Membres de l'OMC, sans exception. Elle n'a contracté aucun engagement horizontal dans les négociations du Cycle d'Uruguay sur les services. Ses engagements spécifiques au titre de l'AGCS portent sur les domaines suivants: services aux entreprises (services de location et en crédit-bail d'autres matériels de transport); services financiers (tous les services d'assurance et services relatifs à l'assurance, services de réassurance et de rétrocession, services auxiliaires de l'assurance, et services bancaires et autres services financiers); services relatifs au tourisme et aux voyages

(services d'hôtellerie et de restauration, à l'exception des services de traiteur, et services d'agences de voyages et d'organisateurs touristiques).[3]

4.17. En 2005, la RASM a présenté une offre révisée dans 73 sous-secteurs de services[4], ce qui représente un élargissement considérable de la portée de la libéralisation potentielle par rapport aux engagements qu'elle avait pris dans le cadre du Cycle d'Uruguay. Elle n'a depuis lors présenté aucune autre offre dans le domaine des services. Les autorités indiquent que cette offre révisée a été présentée en vue de contribuer à la réussite des négociations sur les services dans le cadre du Cycle de Doha, et qu'elle visait les principaux secteurs de services de la RASM. Le gouvernement continuera à examiner d'autres offres portant sur les services, en fonction du niveau de développement.

4.3.2 Services financiers

4.18. L'Autorité monétaire de Macao (AMCM) est l'organisme de réglementation du secteur des services financiers de la RASM et exerce les fonctions d'une banque centrale. La RASM n'est pas dotée d'un marché des capitaux. L'AMCM considère que le secteur des services financiers, qui représente plus ou moins 8% du PIB de la RASM, est l'un des secteurs porteurs dans le cadre de la diversification.[5] Ce secteur pourrait en outre se développer dans le cadre du CEPA, dans la mesure où l'accord complémentaire du CEPA autorise les établissements financiers de la RASM à approfondir leur coopération et à exploiter de nouvelles opportunités commerciales avec la Chine continentale. Le gouvernement chinois encourage la RASM à développer les activités économiques en RMB et à renforcer le rôle de Macao en tant que plate-forme de règlement des opérations en RMB dans les activités commerciales et autres activités économiques entre la Chine et les pays lusophones.

4.3.2.1 Services bancaires

4.19. Depuis le précédent examen de la RASM, la politique appliquée dans le secteur bancaire n'a guère évolué. Ce secteur est toujours régi par la Loi sur le système financier (Décret-loi n° 32/93/M du 5 juillet 1993), et le Décret-loi n° 58/99/M du 18 octobre 1999 réglemente les activités offshore, y compris l'implantation d'établissements financiers offshore. La Loi sur le système financier est en cours de révision, les points à l'examen étant les suivants: les critères d'entrée sur le marché, le champ des activités commerciales autorisées ainsi que les limites prudentielles associées, la nomination et les responsabilités des membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance, les exigences relatives aux vérificateurs extérieurs, les critères de sortie du marché, les procédures d'intervention et de liquidation, et les sanctions en cas d'activités financières illicites.

4.20. Le secteur bancaire est important et détenu pour l'essentiel par des intérêts étrangers. Les actifs bancaires représentent plus de 200% du PIB.[6] En 2012, il y avait 29 banques: 26 banques commerciales, 1 Caisse d'épargne postale et 2 unités bancaires offshore.[7] Sur l'ensemble de ces banques, 12 étaient constituées en société locale (dont la Caisse d'épargne postale, détenue par le gouvernement de la RASM) et 17 étaient des succursales de banques constituées en société à l'extérieur de la RASM (tableau 4.2). Outre les établissements à capital local, le secteur bancaire comprend des banques de la Chine continentale, du Taipei chinois, de la RAS de Hong Kong, du Portugal, de Singapour, du Royaume-Uni et des États-Unis. En août 2012, les trois premières banques représentaient conjointement 66,5% du total des actifs bancaires.

4.21. Dans la RASM, les banques exercent surtout des activités traditionnelles, à savoir la réception de dépôts, l'octroi de prêts et la gestion des liquidités excédentaires. Les crédits immobiliers représentent toujours une part importante des actifs bancaires.[8] D'autre part, l'encours des prêts directs consentis par les banques dans le secteur des jeux de hasard est peu important, étant donné que ces activités sont pour l'essentiel financées à l'étranger.[9] Comme la

[3] Document de l'OMC GATS/SC/50 du 15 avril 1994.
[4] Document de l'OMC TN/S/O/MAC/Rev.1 du 28 juillet 2005.
[5] AMCM (2012a).
[6] FMI (2011b).
[7] AMCM (2012b).
[8] AMCM (2012a).
[9] FMI (2011a).

monnaie locale est indexée sur le dollar de la RAS de Hong Kong et, indirectement, sur le dollar EU, et le compte de capital libéralisé, les taux d'intérêt à court terme dans la RASM suivent plus ou moins l'évolution de ceux de la RAS de Hong Kong et des États-Unis (chapitre 1).

Tableau 4.2 Établissements financiers, 2007-2012

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Banques						
Total[a]	28	28	27	29	28	29
Locales	12	12	12	12	12	12
Dont le siège est à l'étranger	16	16	15	17	16	17
Nombre d'établissements[b]	160	166	171	177	184	187
Effectifs	4 456	4 750	4 620	4 865	5 223	5 213

a Y compris les banques offshore et la Caisse d'épargne postale.
b Y compris les sièges sociaux et les bureaux des succursales et sous-succursales à Macao.

Source: Renseignements fournis par l'AMCM.

4.22. Le total des actifs bruts du secteur bancaire (activités onshore et offshore) se chiffrait à environ 657,4 milliards de patacas de Macao à la fin de 2011, soit une augmentation de 21,8% par rapport à l'année précédente (tableau 4.3). Les crédits octroyés aux clients représentaient 49% des actifs bancaires totaux; les crédits octroyés aux résidents ont atteint 167,7 milliards de patacas, et les crédits aux non-résidents 154,3 milliards de patacas. Cette croissance des actifs est dans une large mesure attribuable à l'augmentation des dépôts des clients – à la fois du secteur privé (383,6 milliards de patacas) et du secteur public (29,6 milliards de patacas) – qui ont représenté 63% de l'ensemble des moyens de financement.

Tableau 4.3 Principales données financières du secteur bancaire, 2007-2011

	Actifs totaux	Crédits aux clients	Dépôts des clients	Actifs interbancaires	Engagements interbancaires
2007	327,7	108,6	268,2	134,2	29,4
2008	359,5	150,6	275,0	136,7	57,6
2009	427,0	186,6	306,8	167,2	86,0
2010	539,8	245,7	340,0	223,9	157,0
2011	657,4	322,0	414,0	240,0	193,4

Source: AMCM (2012), *Annual Report 2011*. Adresse consultée: http://www.amcm.gov.mo/Annual_Reports/cReport.htm [17/08/2012]; et renseignements fournis par les autorités de Macao, Chine.

4.23. En 2011, la rentabilité du secteur bancaire s'est améliorée: les revenus bruts d'intérêt ont augmenté de 44,2% pour atteindre 12,8 milliards de patacas, et les revenus nets d'intérêt ont progressé de 26,1% pour passer à 6,6 milliards de patacas. Les revenus autres que d'intérêt ont augmenté de 58,3%, jusqu'à atteindre 6,2 milliards de patacas. Toutefois, les frais d'exploitation ont eux aussi augmenté rapidement puisque, avec une croissance de 47,3%, ils ont atteint 7,7 milliards de patacas. La hausse des coûts est en grande partie due aux fluctuations sur le marché des produits dérivés, ce qui a parallèlement contribué à la hausse des revenus autres que les intérêts. Globalement, les bénéfices d'exploitation du secteur bancaire ont progressé de 29,6% en 2011, atteignant 5 milliards de patacas (tableau 4.4).

4.24. Grâce à une évolution économique favorable et à un environnement commercial prospère, la proportion de prêts improductifs est restée faible: elle était de 0,3% à la fin du mois d'août 2012, contre 0,4% à la fin de 2011. Le ratio global de fonds propres des dix banques constituées en société localement (à l'exclusion d'une banque offshore constituée en société localement et de la Caisse d'épargne postale détenue par le gouvernement) a atteint 13,9% à la fin du mois d'août 2012. Toutes ces banques respectaient la norme minimale de 8% de fonds propres établie par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire de la Banque des règlements internationaux, ce qui montre le degré de solvabilité des banques de la RASM.

Tableau 4.4 Rentabilité du secteur bancaire, 2007-2011

(en millions de patacas)

Résultats d'exploitation	2007	2008	2009	2010	2011
Revenus d'intérêt	14 237	13 404	8 257	8 845	12 756
Charges d'intérêts	9 941	8 332	4 075	3 604	6 150
Revenus nets d'intérêt	4 296	5 072	4 182	5 240	6 606
Autres revenus	3 760	4 955	5 205	3 888	6 153
Coûts d'exploitation	4 046	6 690	5 881	5 245	7 726
Bénéfices d'exploitation	4 010	3 337	3 507	3 884	5 033
Liquidités	4 674	4 867	4 376	5 044	6 466

Note: Données incluant le secteur offshore et la Caisse d'épargne postale, mais excluant les établissements de crédit non bancaires. Les chiffres pour 2011 sont des chiffres préliminaires.

Source: Autorité monétaire de Macao (AMCM) (2012), *Annual Report 2011*. Adresse consultée: http://www.amcm.gov.mo/AnnualReports/cReport.htm [17/08/2012].

4.25. Avant octobre 2008, la RASM n'avait pas de dispositif d'assurance des dépôts. Pendant la crise financière internationale, à la suite des mesures prises par les gouvernements des pays voisins, le gouvernement a annoncé qu'il assurerait l'entière protection des dépôts des clients effectués auprès de toutes les banques agréées de la RASM, jusqu'à la fin de 2010.[10] Ces mesures de protection ont été prorogées le 1er janvier 2011, mais le montant maximum d'une telle protection a été fixé à 500 000 patacas. La Loi sur le dispositif de protection des dépôts (Loi n° 9/2012), entrée en vigueur le 7 octobre 2012, a fait du système de protection temporaire un dispositif permanent. En vertu de cette loi, le gouvernement a créé un Fonds de protection des dépôts qui permet, en cas de faillite bancaire, le versement d'une indemnisation maximale de 500 000 patacas par déposant et par banque. Le gouvernement a injecté 150 millions de patacas pour constituer le capital de départ et, à partir de janvier 2014, les banques auront l'obligation de verser une contribution annuelle équivalant à 0,05% du montant total des dépôts de l'ensemble des comptes affichant un solde supérieur à 500 000 patacas.

4.26. Les entreprises financières offshore, y compris les établissements de crédit, les compagnies d'assurance et les sociétés de gestion de fonds offshore, sont réglementées et contrôlées par l'Autorité monétaire de Macao (AMCM). Les établissements financiers offshore ne peuvent effectuer des opérations avec les non-résidents que dans d'autres monnaies que la pataca et ils sont exonérés de l'impôt sur les bénéfices et de la taxe d'inscription au registre du commerce. À la fin du mois d'août 2012, on comptait deux banques offshore, toutes les deux portugaises. Leurs actifs totaux (29,1 milliards de patacas) représentaient 3,8% des actifs consolidés du secteur bancaire de la RASM.

4.27. Parmi les établissements financiers non bancaires, on compte 12 établissements de change. Le développement du secteur du tourisme a induit une demande croissante de services de change de monnaies étrangères; les six opérateurs du secteur des jeux de hasard sont autorisés à installer des bureaux de change dans les établissements qu'ils détiennent. On compte également deux sociétés d'envois de fonds et deux intermédiaires financiers agréés (les deux étant des succursales de sociétés agréées de la RAS de Hong Kong), qui proposent essentiellement des services de courtage.

4.28. Le cadre législatif et réglementaire régissant la lutte contre le blanchiment d'argent et la lutte contre le financement du terrorisme n'a pas changé depuis le dernier examen.[11] En août 2011, le FMI a estimé que les mesures de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme adoptées par la RASM étaient judicieuses, mais n'étaient pas suffisamment détaillées pour respecter certaines recommandations du FMI. En particulier, les obligations existantes de vigilance à l'égard de la clientèle doivent être renforcées et les établissements financiers devraient être tenus de vérifier l'identité des personnes pour le compte

[10] FMI (2011a).

[11] Pour en savoir plus sur le cadre réglementaire de la RASM régissant la lutte contre le blanchiment d'argent et la lutte contre le financement du terrorisme, voir OMC (2007).

desquelles un client agit.[12] En 2007, dans leur rapport d'évaluation mutuelle le plus récent, le Groupe Asie-Pacifique sur le blanchiment de capitaux (GAP) et le Groupe des superviseurs des banques "offshore" (OGBS) ont jugé que les mesures de lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme adoptées par la RASM étaient dans l'ensemble satisfaisantes. Des améliorations devaient être apportées dans certains domaines comme les mesures de confiscation/gel de fonds, les obligations de vigilance à l'égard de la clientèle, l'entraide juridique, la coopération internationale et les organismes à but non lucratif.[13]

4.3.2.2 Services d'assurance

4.29. Depuis le précédent examen, la politique n'a guère évolué dans le secteur de l'assurance. L'AMCM autorise et contrôle les compagnies d'assurance.[14] Les principaux textes législatifs sont l'Ordonnance sur les compagnies d'assurance (Décret-loi n° 27/97/M) et l'Ordonnance relative aux agents et courtiers d'assurance (Décret-loi n° 38/89/M tel que modifié par le Règlement administratif n° 27/2001).

4.30. Le marché de l'assurance est limité, comme la taille du territoire et de la population. Ce secteur est très concentré: au 30 juin 2012, on recensait 11 compagnies d'assurance sur la vie et 12 compagnies d'assurance autre que sur la vie. Les trois principales compagnies d'assurance sur la vie se partageaient 66,6% du marché, tandis que les trois principales compagnies d'assurance autre que sur la vie détenaient 68,1% de ce marché. La participation étrangère est importante. Parmi les 23 compagnies d'assurance présentes, 8 sont des sociétés locales, 6 sont de la RAS de Hong Kong, 4 viennent des Bermudes, 2 du Portugal, 1 de Chine, 1 d'Australie et 1 du Canada. Les compagnies d'assurance étrangères représentaient 86% du marché de l'assurance sur la vie, tandis que les compagnies d'assurance locales absorbaient 71% du marché de l'assurance autre que sur la vie.[15] Les compagnies d'assurance ne sont pas autorisées à exercer des activités à la fois sur le segment de l'assurance sur la vie et sur celui de l'assurance autre que sur la vie.

4.31. Conformément à l'Ordonnance sur les compagnies d'assurance, une compagnie d'assurance peut obtenir une licence en tant que compagnie constituée en société locale, succursale dont le siège est à l'étranger, ou bureau de représentation. Une compagnie constituée en société locale ou une succursale d'une compagnie d'assurance étrangère peut exercer des activités d'assurance dans la RASM, mais pas un bureau de représentation d'une compagnie d'assurance étrangère. Pour une compagnie constituée en société dans la RASM, le capital requis est de 30 millions de patacas pour les activités d'assurance sur la vie et de 15 millions pour les activités d'assurance autre que sur la vie. Pour une compagnie d'assurance étrangère souhaitant implanter une succursale à Macao, le capital requis est de 7,5 millions de patacas pour les activités d'assurance sur la vie et de 5 millions de patacas pour les activités d'assurance autre que sur la vie. En outre, le capital social du siège central ne doit pas être inférieur au capital minimal requis pour une compagnie locale d'assurance sur la vie ou autre que sur la vie.

4.32. L'ACMC réglemente les conditions et les taux de prime des services d'assurance obligatoire, c'est-à-dire l'assurance automobile (risque de responsabilité civile), l'assurance contre les accidents du travail, l'assurance de responsabilité professionnelle pour les agents de voyages et les juristes, et l'assurance de responsabilité civile pour l'installation de panneaux d'affichage et les bateaux de plaisance. En ce qui concerne l'assurance non obligatoire, les compagnies d'assurance peuvent déterminer leurs propres garanties et établir leurs propres taux de prime.

4.33. Le secteur de l'assurance s'est développé rapidement au cours de la période considérée. En dépit de la baisse enregistrée en 2008-2009, les primes brutes des services d'assurance sur la vie et autres que sur la vie ont progressé et le montant total des primes brutes encaissées a atteint 4,4 milliards de patacas (soit environ 554 millions de dollars EU) en 2011, ce qui représente une augmentation de 15% par rapport à 2010 (tableau 4.5). Le taux de pénétration du secteur de

[12] FMI (2011a).

[13] Groupe Asie-Pacifique sur le blanchiment de capitaux et Groupe des superviseurs des banques "offshore" (2007).

[14] L'ACMC réglemente aussi les fonds de pension conformément au cadre juridique régissant les fonds de pension privés (Décret-loi n° 6/99/M tel que modifié par la Loi n° 10/2001). La RASM compte une société de gestion de fonds de pension et sept compagnies d'assurance sur la vie qui gèrent également des fonds de pension.

[15] AMCM (2012c).

l'assurance a toutefois diminué, passant de 1,9% en 2009 à 1,7% en 2010 puis à 1,5% en 2011, le PIB de l'économie ayant quant à lui augmenté à un rythme plus soutenu.

Tableau 4.5 Répartition des primes brutes, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011
Assurance sur la vie	2 253 975	2 547 740	2 331 637	2 685 108	3 137 415
Assurance autre que sur la vie	972 873	897 687	931 529	1 087 010	1 214 893
Total	**3 226 848**	**3 445 427**	**3 263 166**	**3 772 118**	**4 352 308**

Source: AMCM, exposé du 21 juin 2012 sur le cadre réglementaire de l'assurance dans la RASM.

4.3.3 Télécommunications

4.34. Les télécommunications mobiles et les services Internet ont été libéralisés en 2001[16], et en 2009 le gouvernement a révisé le contrat de concession de la Companhia de Telecomunicações de Macau (CTM), société privée, et a libéralisé les services de circuits loués locaux et internationaux, ainsi que les services de transit. Les services de téléphonie fixe ont été libéralisés à leur tour le 1er janvier 2012. Ainsi, le secteur des télécommunications de la RASM est entièrement libéralisé depuis 2012. Dans le cadre de ce processus de libéralisation, le gouvernement a lancé un appel d'offres pour l'attribution de la licence d'installation et d'exploitation du réseau public fixe de télécommunication au début de 2012. Cette procédure d'appel d'offres n'était pas terminée au moment de la finalisation du présent rapport. L'entité qui se verra attribuer cette licence pourra fournir des services de bande passante à des opérateurs locaux et étrangers titulaires d'une licence; elle devra engager ses activités dans un délai de 18 mois à compter de la date d'obtention de la licence.

4.35. Le secteur des télécommunications est toujours réglementé par le Bureau de la réglementation des télécommunications (DSRT). Le principal texte régissant le secteur de la Loi sur les télécommunications de base, qui énonce les principes de base de la politique en matière de télécommunication et établit le cadre réglementaire général de la RASM. Le régime des licences ainsi que la gestion du fonctionnement des services de télécommunication sont définis dans le Règlement administratif n° 7/2002 pour ce qui est des services de téléphonie mobile, dans le Règlement administratif n° 24/2002 pour ce qui est des services Internet et dans le Règlement administratif n° 41/2011 pour ce qui est du réseau public fixe de télécommunication (tableau A2. 1).

4.36. Au cours de la période considérée, le secteur des services de télécommunication mobile a continué de se développer, tandis que le secteur de la téléphonie fixe a amorcé un recul (tableau 4.6). Le taux de pénétration de la téléphonie mobile a atteint 241,6% en 2011. Actuellement, on compte 5 opérateurs de téléphonie mobile dont 1 opérateur de réseau mobile virtuel (MVNO), 8 fournisseurs de services Internet (FAI) et 14 fournisseurs de contenu Internet (FCI).[17] En dépit de la libéralisation, il n'y a qu'un seul fournisseur de services de téléphonie fixe sur le marché, la CTM, le processus d'attribution de nouvelles licences de téléphonie fixe étant toujours en cours. En 2009, le gouvernement a attribué une quatrième licence mobile 3G: China Unicom (Macao), Hutchison Telephone (Macao), la CTM et SmarTone Mobile Communications (Macao) sont désormais autorisées à fournir des réseaux publics de services terrestres mobiles 3G et de services d'itinérance mobile 3G.[18]

4.37. Les autorités indiquent qu'il n'y a aucune restriction explicite à la participation étrangère dans les sous-secteurs des services de télécommunication de base.

[16] OMC (2007).

[17] Les autorités signalent qu'en août 2012 l'Indice de Herfindahl-Hirschman (HHI) était de 0,334 pour le marché des télécommunications mobiles de la RASM. L'indice HHI reflète le degré de concentration du marché: un HHI proche de 1 indique l'existence d'un monopole tandis qu'un HHI proche de 0 est révélateur d'une situation de pleine concurrence.

[18] Bureau d'information du gouvernement (2011), page 434.

Tableau 4.6 Marché des télécommunications, 2006 et 2011

	31 décembre 2006	31 décembre 2011	Taux de variation (%)
Opérateurs de réseau mobile (y compris les MVNO)	5	5	0
Abonnés à la téléphonie mobile	636 347	1 353 194	112,7
Pénétration de la téléphonie mobile	124,0%	241,6%	94,8
Abonnement mensuel à la téléphonie mobile (forfait de base)	98 patacas	98 patacas	0
Lignes téléphoniques fixes	176 665	165 536	-6,3
Trafic annuel des appels téléphoniques internationaux sortants	216 millions de minutes	299 millions de minutes	38,4
Fournisseurs de services Internet	8	8	0
Fournisseurs de contenu Internet	10	14	40
Abonnés à Internet	105 291	138 222	31,3
Utilisation annuelle d'Internet	122 millions d'heures	527 millions d'heures	332
Pénétration d'Internet dans les ménages	78,00%	76,83%	-1,5
Abonnement mensuel à Internet (forfait de base)	88 patacas (avec 60 heures gratuites) (accès à large bande de 512 K)	68 patacas (avec 70 heures gratuites) (accès à large bande de 1,5 M)	-22,7
Bande passante Internet internationale (Mbps)	3 443	19 251,20 (18,8 GB)	459
Circuits loués privés (circuits loués internationaux)	8 941	13 947	56
Investissement annuel dans les télécommunications[a]	343 millions de patacas	597 millions de patacas	72,5
Total des recettes des services de télécommunication[a]	2 188 millions de patacas	5 391 millions de patacas	146

a Les comptes vérifiés de 2011 des opérateurs ne sont pas encore disponibles.

Source: Renseignements fournis par les autorités de Macao, Chine.

4.38. Les tarifs des services de télécommunication fixe et mobile doivent être approuvés par le Bureau de la réglementation des télécommunications (DSRT). S'agissant des services Internet, le DSRT interdit aux fournisseurs de services Internet de modifier leurs tarifs uniquement s'ils sont jugés comme étant de nature anticoncurrentielle ou s'ils vont à l'encontre de l'intérêt public en général. Les frais d'interconnexion sont fixés par des accords commerciaux. Conformément à la réglementation actuelle, les exploitants de réseaux doivent établir une interconnexion dès lors que cela est techniquement réalisable, que la sécurité des équipements du réseau est assurée et que la réglementation en vigueur est respectée. Dans les cas où un accord ne peut être conclu, le gouvernement peut intervenir et imposer les modalités d'interconnexion auxquelles les deux parties devront adhérer, en vue d'assurer la continuité du service.

4.39. Le DSRT réexamine actuellement les dispositions relatives à la concurrence, qui sont prévues dans divers règlements et lois, pour les renforcer et les consolider en vue de maintenir et de promouvoir une concurrence effective sur un marché entièrement libéralisé. L'article 8 de la Loi sur les télécommunications de base dispose que toutes les formes de subventionnement croisé et les autres pratiques qui compromettent la concurrence ou la liberté de choix des utilisateurs sont interdites.

4.40. Dans la RASM, les fournisseurs d'accès aux services de télécommunication sont tenus de fournir l'ensemble des services pour lesquels ils disposent d'une licence dans un délai donné à compter du début de l'exploitation. Tous les opérateurs couvrent globalement l'intégralité du territoire.

4.41. Les opérateurs titulaires d'une licence paient actuellement une redevance se montant à 5% des recettes totales issues des services sous licence et sont assujettis à un droit d'utilisation du

spectre radioélectrique. Aucune incitation fiscale spécifique n'est accordée aux opérateurs des télécommunications.

4.3.4 Transports

4.42. Face au nombre croissant d'arrivées de visiteurs, les services de transport de la RASM se sont rapidement développés. Les principaux moyens de transport restent les transports terrestres et maritimes: en 2011, 54,6% des visiteurs sont arrivés par voie routière et 39,4% par voie maritime. Par ailleurs, le transport des marchandises a d'une manière générale reculé (tableau 4.7).

Tableau 4.7 Arrivées de visiteurs par moyen de transport, et transport de marchandises, 2007-2011

	2007	2008[a]	2009	2010	2011
Total des arrivées de visiteurs	**26 992 995**	**22 933 185**	**21 752 751**	**24 965 411**	**28 002 279**
Par voie maritime	**8 980 381**	**9 173 206**	**8 684 809**	**10 244 087**	**11 020 999**
(% du total)	33,3%	40,0%	39,9%	41,0%	39,4%
Par voie routière	**16 538 860**	**12 094 752**	**11 448 843**	**13 087 262**	**15 299 600**
(% du total)	61,3%	52,7%	52,6%	52,4%	54,6%
Par voie aérienne	**1 473 754**	**1 665 227**	**1 619 099**	**1 634 062**	**1 681 680**
(% du total)	5,5%	7,3%	7,4%	6,5%	6%
Marchandises en conteneurs (tonnes)					
Trafic maritime	**329 288**	**328 196**	**180 413**	**178 380**	**182 959**
Importations	230 071	253 341	145 680	147 030	156 767
Exportations	54 880	53 937	22 682	19 498	21 526
Transit	44 337	20 918	12 051	11 852	4 667
Trafic routier	**75 835**	**104 312**	**51 694**	**45 718**	**35 093**
Importations	37 662	70 403	24 887	24 218	18 716
Exportations	10 439	10 286	13 727	4 805	5 843
Transit	27 734	23 623	13 080	16 695	10 534
Trafic aérien (tonnes)	**180 936**	**100 768**	**52 464**	**52 166**	**39 524**
Importations	22 758	16 705	13 257	13 597	9 826
Exportations	69 625	41 548	28 729	32 361	24 950
Transit	88 553	42 515	10 478	6 208	4 748
Trafic de conteneurs par voie maritime (EVP)	**138 685**	**126 335**	**88 548**	**91 318**	**101 989**
Vols commerciaux	**49 441**	**46 036**	**37 177**	**34 654**	**35 404**
Arrivées	24 742	23 009	18 581	17 327	17 703
Départs	24 699	23 027	18 596	17 327	17 701
Trafic transfrontières de véhicules automobiles	**3 807 517**	**3 785 863**	**3 508 159**	**3 812 243**	**4 135 910**
Entrées	1 905 677	1 888 457	1 747 823	1 900 933	2 047 054
Sorties	1 901 840	1 897 406	1 760 336	1 911 310	2 088 856
Trafic par transbordeurs	**105 105**	**105 289**	**131 595**	**147 200**	**146 060**
Arrivées	52 359	52 298	65 493	74 122	73 075
Départs	52 746	52 991	66 102	73 078	72 985

a À partir de 2008, les arrivées de non-résidents (travailleurs et étudiants non résidents) ne sont pas prises en compte dans les arrivées de visiteurs.

Source: Service des statistiques et du recensement de Macao.

4.3.4.1 Transports maritimes

4.43. Les transports maritimes sont régis par le Décret-loi n° 109/99/M (Règlement relatif au commerce maritime), le Décret-loi n° 90/99/M (Loi relative aux activités maritimes) et le Décret-loi n° 14/99/M (Règlement relatif au pilotage maritime). Aucun changement n'a été apporté à ces textes depuis l'examen précédent.

4.44. Les transports maritimes restent de loin le principal moyen de transport pour le commerce international, mais ce secteur ne s'est pas encore complètement remis de la crise économique mondiale (tableau 4.7). En 2011, 101 989 EVP (équivalents 20 pieds) ont été expédiés vers et depuis la RASM par voie maritime, ce qui représente une augmentation de 11,7% par rapport à 2010. Le transport maritime de passagers a lui aussi progressé rapidement. Les terminaux de transbordeurs du port extérieur, de Taipa et du port intérieur proposent des services de transport transfrontières de passagers pour les personnes voyageant entre la RASM, la RAS de Hong Kong et la Chine continentale.

4.45. Le transport maritime de passagers est régi par le Règlement administratif n° 34/2009.[19] Actuellement, le transport régulier de voyageurs par transbordeurs est assuré par six compagnies maritimes. Quatre d'entre elles (FEH Company Limited, Hong Kong Macao Hydrofoil Company Limited, STCT Ferry Services (Macao) Limited et Cotai Ferry Company Limited) assurent des liaisons entre la RASM et la RAS de Hong Kong. Deux autres (Shun Tak China Travel Ship Management (Macao) Limited et Yuet Tung Shipping Company Limited) assurent des liaisons entre la RASM et les villes du Delta de la Rivière des Perles (par exemple Zhuhai et Shenzhen) dans la province chinoise de Guangdong. Les autorités indiquent que toutes les compagnies qui exploitent des transbordeurs pour le transport de passagers sont des entreprises commerciales ne bénéficiant d'aucun financement public. La concurrence entre ces compagnies est réglementée par les articles 156 à 172 du Code du commerce.

4.46. L'Administration maritime, qui dépend du Secrétariat des transports et des travaux publics, réglemente les services de transport maritime intérieur et international, y compris la gestion des ports, l'immatriculation des navires, la gestion des équipages, le contrôle de l'état des ports, l'approbation des projets d'ingénierie maritime et les opérations à quai. Les autorités indiquent que les tarifs du transport maritime de marchandises sont fixés par les transporteurs et ne sont pas réglementés par les pouvoirs publics. Les tarifs du transport maritime de passagers, toutefois, doivent être approuvés par l'Administration maritime: l'article 13 du Règlement administratif n° 34/2009 stipule que les compagnies doivent soumettre leurs grilles de tarifs à l'approbation de l'Administration maritime au moins 30 jours (ou 15 jours pour les tarifs spéciaux ou les offres spéciales) avant leur date d'application. Ces grilles de tarifs sont révisées chaque année, sous réserve de l'approbation de l'Administration maritime, en fonction de l'évolution des prix des carburants et de l'indice des prix à la consommation dans la RASM.

4.47. La loi dispose que tous les navires exploités dans le cadre d'activités économiques doivent être enregistrés auprès de l'Administration maritime (aux fins de l'immatriculation des navires et du contrôle de leur sécurité) et du Registre du commerce et des biens mobiliers (aux fins de l'enregistrement du statut juridique des navires). Cet enregistrement permet au gouvernement de vérifier la conformité des navires avec les prescriptions officielles en matière de technologie, de sécurité et de protection de l'environnement. S'il y a lieu, les navires enregistrés dans la RASM doivent respecter la réglementation des conventions internationales. À la fin de 2011, il y avait 302 navires enregistrés, dont 5 avaient été enregistrés cette année. La plupart des navires faisant escale dans le port de la RASM sont des navires de commerce fluvial arborant le pavillon national de la Chine continentale ou le pavillon régional de la RAS de Hong Kong. Pour qu'un navire puisse battre pavillon de la RASM, l'armateur doit être un résident de la RASM ou une personne morale établie dans la RASM; le capitaine et le capitaine en second doivent être des résidents de la RASM et avoir une adresse commerciale à Macao.

4.48. L'Administration maritime fournit des services de pilotage aux navires entrant dans la RASM ou la quittant par les voies intérieures ou extérieures, à l'intérieur des zones d'accostage et dans toutes les eaux relevant de la juridiction du gouvernement. Les services de pilotage sont fournis 24 heures/24 et les pilotes doivent être des résidents de la RASM.

[19] Règlement administratif n° 34/2009 relatif au transport maritime de passagers. Adresse consultée: http: //www. marine.gov.mo legis/index_c.html [07/11/2012].

4.49. La RASM a rejoint l'Organisation maritime internationale (OMI) en tant que membre associé en 1990. Elle applique les traités internationaux sur la sécurité maritime et la prévention de la pollution.

4.3.4.2 Transports terrestres

4.50. Plus de la moitié des visiteurs arrivent dans la RASM par la route, mais le transport routier de fret ne représente que 20% des marchandises transportées par voie maritime (tableau 4.7). Le Bureau des transports, créé en 2008, est en charge de l'élaboration, de la planification, de la promotion et de la mise en œuvre des politiques de transport routier, de l'amélioration des routes, de la réglementation applicable aux véhicules, et de la mise en place, de l'entretien et de l'amélioration de l'infrastructure de transport et des aménagements pour piétons.

4.51. Trois routes relient la RASM et la Chine continentale: le Border Gate, le Lotus Bridge et la Zone industrielle transfrontière Zhuhai-Macao. En 2011, plus de 15 millions de visiteurs sont arrivés dans la RASM par voie terrestre, dont 92,6% par le Border Gate, 7,4% par le Lotus Bridge et 0,2% par la Zone industrielle transfrontière Zhuhai-Macao, qui est officiellement entrée en activité en octobre 2006.

4.52. Le marché du transport terrestre de marchandises de la RASM est relativement concurrentiel. En 2010, 109 transporteurs étaient enregistrés en tant qu'entreprises de transport et 670 en tant qu'entrepreneurs individuels (propriétaires de camions exerçant des activités de transport de fret).[20]

4.53. Afin de favoriser la concurrence et d'améliorer le principal moyen de transport public (transport par autobus), le gouvernement a lancé un appel d'offres en 2010, au moment de l'expiration des contrats de concession des deux compagnies de transport par autobus (Transmac et STCM). Depuis août 2011, les services de transport par autobus sont fournis par trois compagnies: Transmac, STCM et Reolian. Les autres services de transport public de passagers – services de taxi – sont fournis à la fois par des petits exploitants privés titulaires d'une licence de taxi (en août 2012, 980 licences avaient été délivrées par voie d'appel d'offres) et par la société Vang Iek Radio-Taxi Co. Ltd, qui propose surtout ses services via standard téléphonique.

4.54. Souhaitant donner la priorité aux transports publics, le gouvernement a décidé de mettre au point une ligne de métro léger. La première phase du programme de construction a débuté en 2009 et cette ligne de métro devrait être en service en 2015.

4.3.4.3 Transports aériens

4.55. Environ 7% des visiteurs arrivent dans la RASM par avion (tableau 4.7). Le secteur de l'aviation a considérablement évolué au cours de la période considérée. Avant 2008, les vols transdétroit entre le Taipei chinois et la RASM représentaient 70% du marché. En 2008, les vols transdétroit directs entre le Taipei chinois et la Chine continentale ont été autorisés, ce qui a fait reculer la demande des personnes voyageant de la Chine continentale au Taipei chinois en passant par Macao, ou empruntant l'itinéraire inverse. Le marché du transit a donc décliné, ce qui a engendré une baisse du nombre total de passagers et du volume global de marchandises transportés. Depuis 2009, la Chine est la première provenance des voyageurs utilisant les transports aériens. En 2011, 34% des passagers arrivant à Macao par avion provenaient de Chine, et 31% provenaient du Taipei chinois. On compte actuellement dans la RASM 20 compagnies aériennes exploitant 33 lignes régionales et internationales; plus de la moitié de ces lignes sont à destination de la Chine. En 2011, alors que le marché du transport de passagers semblait se stabiliser, le marché du transport de fret a continué de se dégrader (tableau 4.8).

[20] Les 109 entreprises de transport terrestre comprennent des sociétés de transport de passagers et des sociétés de transport de fret (DSEC, 2011).

Tableau 4.8 Transports aériens à Macao, Chine, 2006-2011

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de vols	51 049	53 386	49 766	40 601	37 148	38 946
Croissance (%)	13%	5%	-7%	-18%	-9%	5%
Nombre de passagers	4 976 093	5 498 879	5 097 821	4 250 140	4 078 839	4 045 014
Croissance (%)	17%	11%	-7%	-17%	-4%	-1%
Marchandises	220 573	180 935	100 766	52 462	52 165	39 524
Croissance (%)	-3%	-18%	-44%	-48%	-1%	-24%

Source: Administration des aéroports (ADA).

4.56. L'Administration de l'aviation civile (AACM) de Macao reste l'organisme de réglementation responsable de la mise en œuvre des politiques de transport aérien, qui édicte les règles applicables à tous les intervenants du secteur, négocie les accords sur les services aériens (ASA), délivre les licences, garantit la sécurité technique des infrastructures de l'aviation civile et procède à l'inspection de toutes les activités de l'aviation civile dans l'espace aérien de la RASM. Les principaux textes législatifs relatifs à l'aviation civile sont le Règlement administratif n° 18/2008 portant modification du Règlement administratif n° 10/2004 sur les principes de base régissant les activités de l'aviation civile, et le Décret exécutif n° 8/2011 portant approbation et publication du Règlement sur la navigation aérienne (tableau A2. 1).

4.57. L'histoire du secteur de l'aviation de Macao a démarré en 1995, quand une concession pour le transport public aérien a été accordée à Air Macau, conférant à cette entreprise le droit exclusif d'assurer les vols de passagers et de marchandises au départ ou à destination de Macao pendant une période de 25 ans. Cette concession n'empêche toutefois pas les compagnies non locales de proposer des vols au départ et à destination de Macao, ou passant à Macao, au titre de droits négociés dans les accords ASA pertinents. Air Macau est une coentreprise dont 51% des parts appartiennent à la Compagnie nationale d'aviation chinoise (China National Aviation Corporation (Macau) Co. Ltd), 21% au gouvernement de la RASM, 14% à la STDM (Sociedade de Turismo e Diversões de Macau (Shun Tak Holdings)), 5% à la société Evergreen Airways Service (Macau) Ltd et 9% à d'autres investisseurs. Air Macau dessert 19 destinations en Asie et transporte environ 35% des passagers et 45% des marchandises acheminées au départ et à destination de la RASM. Les autorités indiquent que la compagnie Air Macau décide elle-même de desservir ou non une destination particulière, en se fondant sur des considérations commerciales. Il n'est pas obligatoire que les fonctionnaires et/ou les marchandises de caractère gouvernemental soient transportés par Air Macau.

4.58. Le gouvernement défend une politique de ciel ouvert. En mars 2012, la RASM avait conclu ou négociait 47 ASA (tableau A4. 1); les autorités indiquent que ces accords contiennent des dispositions relativement libérales, attestant de la volonté de Macao d'échanger des droits de trafic aérien libéraux (de cinquième liberté, voire au-delà) en plus des droits classiques de troisième et quatrième libertés. S'agissant du transport de marchandises, des droits de septième liberté ont été échangés avec l'Islande, Singapour et les États-Unis.[21] La RASM autorise les compagnies aériennes participant à des ASA qui sont détenues majoritairement par des intérêts étrangers à exercer des activités dans la RASM pour autant que leur lieu d'établissement principal soit situé sur le territoire du pays partenaire.

4.59. Les principales difficultés pour le secteur de l'aviation sont les contraintes de capacité, la proximité avec les concurrents de plus grande taille de la région, et un espace aérien de plus en plus réduit. La RASM dispose d'un marché intérieur très limité; elle n'exerce des activités dans ce secteur que depuis peu de temps et ne bénéficie pas d'un avantage compétitif net sur ses principaux concurrents, qui sont déjà bien implantés dans la région. Le gouvernement considère que le secteur de l'aviation ne pourra se développer qu'en attirant de nouvelles compagnies aériennes non locales pour exploiter des lignes au départ et à destination de Macao, et passant par Macao – ce qui fera de l'Aéroport international de Macao une plaque tournante dans la région –, tout en préservant des possibilités de développer la compagnie locale, Air Macau.

4.60. La RASM a un aéroport international, l'Aéroport international de Macao, en service depuis 1995. Au bénéfice d'un contrat de concession, la société Macau International Airport Company Limited (CAM) a le droit exclusif d'exploiter l'aéroport jusqu'en 2039. La CAM a été chargée de la

[21] Document de l'OMC WT/TPR/M/181/Add.1 du 19 juin 2007, page 56.

construction de l'aéroport et est désormais responsable de son exploitation. Il s'agit d'une société privée dans laquelle le gouvernement a une participation majoritaire de 55,4%; la STDM (Sociedade do Turismo e Diversões de Macau) détient quant à elle 33,03% de la CAM, le reste des parts appartenant à différentes entreprises et institutions de la RASM et de Chine continentale. Les autorités indiquent que l'aéroport ne bénéficie d'aucune subvention publique. Le gouvernement achète le matériel destiné à renforcer les dispositifs de sécurité et de sûreté de l'aéroport, y compris le matériel de sécurité (appareils à rayons X, système de télévision en circuit fermé, système de contrôle de l'accès) et le matériel de communication (système automatisé de manipulation de messages (AMHS), systèmes NETRIX, TES).

4.61. La CAM peut sous-traiter des services aéroportuaires à d'autres sociétés par voie d'appel d'offres. Sept sous-concessions ont jusqu'à présent été attribuées, pour la fourniture de services d'escale, de traiteur, d'approvisionnement en carburant, de boutiques hors taxes, de services généraux de manutention, de restauration aéroportuaire et de sécurité. Toutes ces sous-concessions ont été accordées à l'issue d'une procédure d'appel d'offres. En 2008, le gouvernement a décidé de ne pas proroger la période d'exclusivité pour les fournisseurs de services au bénéfice d'un contrat de sous-concession à l'aéroport. Par conséquent, à l'expiration des contrats de droits exclusifs conclus avec ces fournisseurs de services, une nouvelle procédure d'appel d'offres sera ouverte, ce qui pourrait intensifier la concurrence dans le secteur.

4.62. Conformément à un contrat de sous-concession existant, l'Administration des aéroports (ADA) assure la gestion de l'aéroport, y compris la gestion des créneaux d'atterrissage et de décollage. Une fois que la demande d'accès à l'aéroport a été approuvée par l'Administration de l'aviation civile, les créneaux sont attribués sur la base du premier arrivé premier servi, la priorité étant donnée aux vols réguliers. L'ADA est une coentreprise sino-portugaise entre la Compagnie nationale d'aviation chinoise (Macao) et la société Aeroportos de Portugal (ANA). Elle fournit notamment des services de gestion d'aéroport et de terminaux, de contrôle du trafic aérien, d'information et de communication aéronautiques, d'entretien de l'aéroport et du système de navigation aérienne, de contrôle de la sécurité et de la sûreté, et de gestion commerciale et financière de l'aéroport.

4.63. Le sous-concessionnaire assurant actuellement la fourniture des services de réparation et de maintenance d'aéronefs ne détient de certificat que pour l'entretien d'un seul type d'aéronef, aussi les aéronefs doivent-ils être entretenus ou réparés par les compagnies aériennes elles-mêmes ou bien en dehors de la RASM, à des escales agréées par l'Administration de l'aviation civile. Tous les services, le matériel et les installations doivent être fournis, entretenus et exploités dans le respect intégral des procédures et normes approuvées ou spécifiées par l'Administration de l'aviation civile de Macao, conformément aux annexes de la Convention relative à l'aviation civile internationale.

4.64. La concurrence des aéroports de la région voisine du Delta de la rivière des Perles s'est accrue. L'Aéroport international de Macao a une capacité d'accueil de 6 millions de voyageurs et de traitement de 165 000 tonnes de marchandises par an. En 2011, le taux d'utilisation de la capacité a été d'environ 67% pour l'accueil des passagers et 24% pour le traitement des marchandises. Le gouvernement examine actuellement les possibilités de coopérer avec d'autres aéroports de la région, et d'agrandir l'aéroport. Il pense que l'amélioration de l'infrastructure reliant la RASM aux régions voisines du Delta de la rivière des Perles (avec par exemple l'ouverture du métro léger interurbain et du pont Hong Kong-Zhuhai-Macao) augmentera le potentiel commercial et drainera le trafic vers l'Aéroport international de Macao, en particulier depuis la rive occidentale du Delta. Ainsi, en prévision d'une croissance future, le gouvernement finalise actuellement un plan directeur de l'Aéroport international de Macao, qui vise à en faire une plate-forme régionale de transport multimodal.

4.3.5 Tourisme

4.65. Le gouvernement a l'intention de faire de la RASM un centre mondial du tourisme et des loisirs. Au cours de la période considérée, le secteur du tourisme s'est développé et les dépenses totales des visiteurs se sont régulièrement accrues (tableau 4.9).

Tableau 4.9 Impact économique des voyages et du tourisme, 2007-2011

(en millions de patacas, sauf indication contraire)

	2007	2008	2009	2010	2011
Dépenses totales des visiteurs (en $ chaînés de 2010)	125 527,5	143 444,6	149 755,3	221 494,3	288 582,8
Dépenses liées aux jeux de hasard	92 551,3	111 825,7	121 149,1	186 841,5	251 444,0
Hébergement	4 424,7	4 853,0	5 190,3	6 182,7	7 088,2
Autres dépenses	28 551,5	26 765,9	23 415,9	28 470,1	30 050,6
Dépenses par visiteur (en patacas)	1 637	1 729	1 616	1 518	1 619

Source: Service des statistiques et du recensement, Bureau des services financiers, Office de tourisme du gouvernement de Macao.

4.66. La provenance des visiteurs a évolué depuis 2003, lorsque, en vertu du CEPA, l'ensemble des résidents de la Chine continentale a été autorisé à demander un laissez-passer pour se rendre dans la RASM à titre individuel dans le cadre du Système d'autorisation d'entrée à titre de voyageur individuel (ITS). Le nombre de touristes chinois a considérablement augmenté, atteignant un niveau record en 2007. En 2008, la Chine a durci les contrôles de visas des résidents de la Chine continentale souhaitant se rendre dans la RASM dans le cadre de l'ITS. Cette politique en matière de visas, conjuguée à la crise financière mondiale, s'est traduite par un net recul du nombre de visiteurs. Les arrivées de touristes (y compris en provenance de Chine) ont remonté après 2009, lorsque l'Office de tourisme du gouvernement de Macao a lancé le Plan de soutien au secteur du tourisme de Macao. Entre 2004 et la fin de 2011, 45 millions de visiteurs en provenance de la Chine continentale se sont rendus dans la RASM dans le cadre de l'ITS, ce qui correspond à 46% de l'ensemble des visiteurs en provenance de la Chine et à 25% du nombre total de visiteurs (graphique 4.1).

Graphique 4.1 Arrivées de visiteurs, 2003-2011

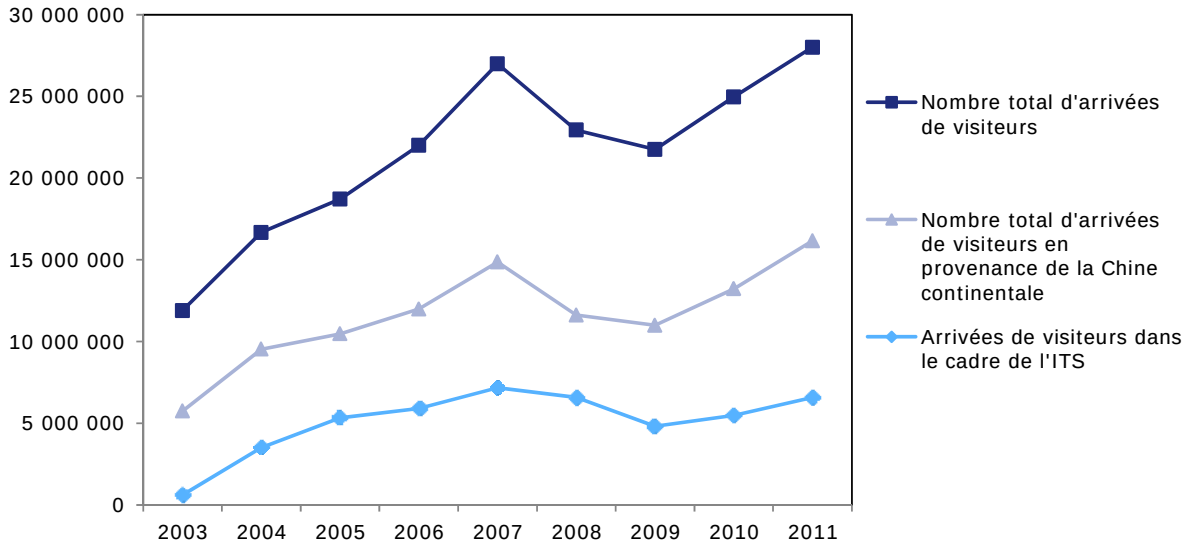

Note: À partir de 2008, les arrivées de visiteurs ne tiennent pas compte des non-résidents (travailleurs et étudiants non résidents).

Source: Données communiquées par les autorités de Macao, Chine.

4.67. En 2011, le nombre total d'arrivées de visiteurs a encore progressé, pour atteindre 28 millions, les visiteurs en provenance de la Chine continentale et de la RAS de Hong Kong comptant respectivement pour plus de la moitié et près d'un tiers de ce chiffre (tableau 4.10).

Tableau 4.10 Arrivées de visiteurs, par lieu de provenance, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre total d'arrivées de visiteurs	26 992 995	22 933 185	21 752 751	24 965 411	28 002 279
Taux de croissance (%)	22,7	s.o.[a]	-5,2%	14,8%	12,2%
Provenance					
Chine continentale	14 866 391	11 613 171	10 989 533	13 229 058	16 162 747
% du total	55,1%	50,6%	50,5%	53%	57,7%
ITS	7 165 211	6 584 657	4 809 878	5 486 173	6 588 722
% du total	26,5%	28,7%	22,1%	22%	23,5%
Hong Kong, Chine	8 174 064	7 016 479	6 727 822	7 466 139	7 582 923
% du total	30,3%	30,6%	30,9%	29,9%	27,1%
Taipei chinois	1 444 082	1 315 865	1 292 551	1 292 734	1 215 162
% du total	5,4%	5,7%	5,9%	5,2%	4,3%
Autres	2 508 458	2 987 670	2 742 845	2 977 480	3 041 447
% du total	9,3%	13,0%	12,6%	11,9%	10,9%

s.o. Sans objet.

a À partir de 2008, les arrivées de visiteurs ne tiennent pas compte des non-résidents (travailleurs et étudiants non résidents par exemple). Le nombre total d'arrivées de visiteurs en 2008 n'est donc pas comparable avec celui de 2007.

Source: Service des statistiques et du recensement.

4.68. L'Office de tourisme du gouvernement de Macao contribue à la formulation et à la mise en œuvre des politiques relatives au tourisme, en protégeant et en renforçant la valeur des ressources touristiques de la RASM, et en enrichissant et en diversifiant les produits touristiques. En 2010 et 2011, il a mené à bien le Programme stratégique de stimulation du marché de l'industrie des congrès, réunions, foires et salons.

4.69. Les droits de renouvellement des licences pour les établissements comme les hôtels, les restaurants et les agences de voyages, et de renouvellement des permis de travail des guides touristiques et des agents de transfert au sol ont été suspendus en 2009. Conformément au Règlement administratif n° 12/2010, cette suspension des droits de renouvellement visait les établissements, les guides touristiques et les agents de transfert au sol qui avaient obtenu une licence auprès de l'Office de tourisme du gouvernement de Macao à la fin du mois de décembre 2009 ou avant. À la fin du mois de septembre 2012, la RASM comptait 165 agences de voyage titulaires d'une licence valable (contre 157 en 2011) et 1 645 personnes titulaires d'une licence de guide touristique délivrée par l'Office de tourisme du gouvernement de Macao (contre 1 518 en 2011). Pour faire de la RASM un centre mondial du tourisme et des loisirs, le gouvernement envisage la mise en place d'un plan global de développement du tourisme et réfléchit actuellement à l'intégration des ressources issues du patrimoine mondial aux industries culturelles et créatives.

4.70. En septembre 2012, la RASM comptait 69 hôtels étoilés et 33 pensions, offrant au total 26 719 chambres (tableau 4.11). La Loi sur l'interdiction de l'hébergement illicite, qui est entrée en vigueur le 13 août 2010, vise à réglementer le marché de l'hébergement en pensions pour améliorer les conditions d'hébergement des visiteurs. En 2011, le secteur de l'hôtellerie de la RASM employait 30 771 personnes (contre 27 516 en 2010), dont 30 638 travaillaient dans des hôtels étoilés et 133 dans des pensions. Environ 8,6 millions de personnes ont séjourné dans des hôtels en 2011 (contre plus de 7 millions en 2010). La durée moyenne du séjour s'est établie à 1,53 nuit en 2011 (contre 1,54 nuit en 2010 et 1,5 nuit en 2009).

Tableau 4.11 Hôtels et pensions, 2007-septembre 2012

	2007	2008	2009	2010	2011	Sept. 2012
Nombre d'hôtels	54	57	61	62	65	69
Nombre de pensions	31	31	31	31	32	33
Total	**85**	**88**	**92**	**93**	**97**	**102**
Nombre de chambres d'hôtel	16 496	18 082	19 740	20 412	22 606	26 080
Nombre de chambres de pension	576	576	576	576	616	639
Total	**17 072**	**18 658**	**20 316**	**20 988**	**23 222**	**26 719**

Source: Renseignements fournis par les autorités de Macao, Chine.

4.3.6 Secteur des jeux de hasard

4.71. Le secteur du tourisme a bénéficié de l'essor du secteur des jeux de hasard. La part de ce secteur dans les dépenses totales des visiteurs a progressé, passant de 74% en 2007 à 87% en 2011 (tableau 4.9). Au cours de la période considérée, le gouvernement a pris plusieurs mesures pour prévenir un développement excessif du secteur des jeux de hasard.

4.72. Le secteur des jeux de hasard est légal dans la RASM. En 2002, le gouvernement a ouvert le secteur à de nouveaux exploitants et, bien que le nombre de concessions de casinos octroyées ait été limité à trois, chaque concessionnaire peut accorder des sous-concessions, sous réserve d'une autorisation du gouvernement. Le gouvernement a décidé de limiter le nombre de sous-concessions à trois seulement. Actuellement, on compte trois concessionnaires et trois sous-concessionnaires, chacun d'entre eux étant habilité à exercer des activités liées aux jeux de hasard en tant que personne morale indépendante (graphique 4.2). Les concessionnaires et sous-concessionnaires souhaitant établir de nouveaux casinos, de nouvelles tables de jeux ou de nouvelles machines à sous doivent demander et obtenir une autorisation du Bureau d'inspection et de coordination des jeux de hasard.

Graphique 4.2 Concessionnaires et sous-concessionnaires

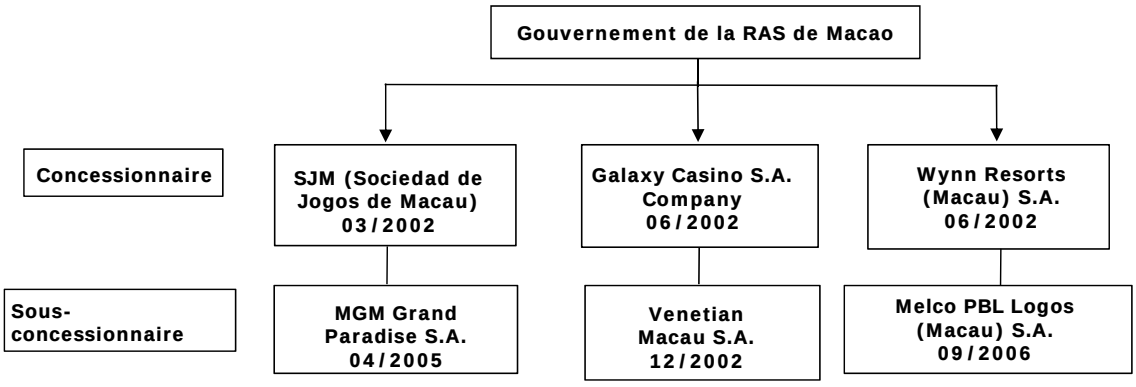

Source: Bureau d'inspection et de coordination des jeux de hasard de Macao.

4.73. Les principaux textes de loi régissant le secteur des jeux de hasard sont: la Loi n° 16/2001 sur le cadre juridique des jeux de hasard dans les casinos, qui énonce des prescriptions relatives à leur exploitation, les conditions requises pour les principaux actionnaires et la gestion des casinos, ainsi que la taxe perçue sur les jeux de hasard; le Règlement administratif n° 6/2002 sur les règles et réglementations concernant les organisateurs de séjours pour joueurs de casinos (modifié ensuite par le Règlement administratif n° 27/2009); et la Loi n° 5/2004 sur les crédits accordés pour les jeux de hasard.[22] La législation visant à lutter contre le blanchiment d'argent

[22] Il convient également de citer le Règlement administratif n° 26/2001 (sur les critères applicables aux entreprises participant à l'appel d'offres pour l'attribution des concessions de jeu) et plusieurs décrets du chef de l'exécutif, à savoir: le Décret n° 26/2002 (attribution temporaire des trois concessions pour les jeux de hasard), le Décret n° 250/2001 (critères applicables aux entreprises pouvant participer à l'appel d'offres pour

s'applique également; elle comprend: la Loi n° 2/2006 sur les mesures de prévention et de dissuasion en matière de blanchiment d'argent; le Règlement administratif n° 7/2006 sur les mesures de prévention en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme; et l'Instruction du Bureau d'inspection et de coordination des jeux de hasard n° 2/2006 énonçant les obligations juridiques des concessionnaires du secteur des jeux de hasard et des organisateurs de séjours pour joueurs de casinos concernant la prévention en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme dans les casinos. En 2012, les autorités ont publié la Loi n° 10/2012, qui relève l'âge minimum requis pour entrer et travailler dans un casino (voir ci-après).

4.74. Les dispositions relatives à la concurrence figurent dans la Loi n° 16/2001 sur le secteur des jeux de hasard. Il est stipulé à l'article 21 que le gouvernement traitera tous les concessionnaires et les sous-concessionnaires du secteur de manière non discriminatoire et veillera à ce qu'ils se conforment à la réglementation relative à la concurrence. Les concessionnaires doivent exercer leurs activités dans le cadre d'une concurrence loyale, saine et constructive, et respecter les principes inhérents à une économie de marché. Pour prévenir les comportements anticoncurrentiels (par exemple les collusions), les ententes sous toutes leurs formes entre concessionnaires du secteur des jeux de hasard ou entreprises de ces groupes, qui sont susceptibles de restreindre, d'empêcher ou de fausser la concurrence de quelque façon que ce soit, sont interdites. Toute activité irrégulière exercée par un ou plusieurs concessionnaires jouissant d'une position dominante ou détenant une part de marché conséquente du secteur des jeux de hasard, qui est susceptible d'empêcher, de restreindre ou de fausser la concurrence de quelque façon que ce soit, est interdite. Toute infraction aux dispositions de cet article est considérée comme une infraction administrative, la responsabilité civile ou pénale pouvant toutefois être engagée.

4.75. Conformément au Règlement administratif n° 34/2003, le Bureau d'inspection et de coordination des jeux de hasard apporte son soutien au chef de l'exécutif de la RASM pour ce qui est de la définition et de l'application des politiques économiques visant le secteur des jeux de hasard. Le Bureau est composé de quatre départements:

- le Département de l'inspection des jeux de hasard de hasard a des inspecteurs en poste dans les casinos, qui sont chargés de surveiller les activités courantes et de jouer le rôle de médiateur dans les différends pouvant survenir entre des particuliers et entre les concessionnaires et des membres du public. Une autorisation préalable du Bureau d'inspection et de coordination des jeux de hasard est requise pour toute modification du fonctionnement des jeux de hasard, y compris concernant le montant maximal des paris, la mise de départ sur les tables de jeux, le nombre de tables de jeux, les horaires d'ouverture, l'utilisation de nouveaux jetons et de nouvelles machines à sous;

- le Département de l'inspection des paris mutuels procède à des inspections aussi bien avant et pendant qu'après le déroulement d'activités de paris mutuels telles que les courses hippiques, les courses canines et les ventes de billets de loterie;

- le Département de l'audit, qui vérifie les recettes brutes de chaque concessionnaire du secteur des jeux de hasard, reçoit chaque jour des concessionnaires des rapports et des données relatives à leurs activités. Il procède également à des audits dans les domaines suivants: technologies de l'information, lutte contre le blanchiment d'argent et financement du terrorisme, prescription minimale en matière de contrôle interne, conformité, et plafonnement des commissions. Ce département est par ailleurs chargé de prévenir, d'éliminer et de sanctionner les pratiques de jeux de hasard illicites; et

- l'Unité des licences pour les organisateurs de séjours pour joueurs de casinos, placée sous la supervision directe du Directeur et du Directeur adjoint du Bureau d'inspection et de coordination des jeux de hasard, est chargée de vérifier les qualifications des organisateurs de ce type de séjours et de leur délivrer des licences.

4.76. Conformément à la Loi n° 16/2001 et au contrat de concession pour l'exploitation d'un casino, les exploitants de casinos doivent acquitter une taxe sur les jeux de hasard, verser des

l'attribution des concessions de jeu) le Décret n° 217/2001 (réduction à trois du nombre de concessions de jeu de hasard octroyées), le Décret n° 216/2001 (constitution de la première Commission chargée de l'adjudication des licences de jeux de hasard) et le Décret n° 215/2001 (fixation du montant des primes annuelles fixes).

contributions au gouvernement de la RASM et réaliser des investissements au niveau local (tableau 4.12).

Tableau 4.12 Contributions fiscales et financières des exploitants de casinos

Catégorie	Précisions
Taxe sur les jeux de hasard	- taxes spéciale sur les jeux de hasard: 35% des recettes brutes - prime (fixe): 30 millions de patacas par an - prime (variable): 300 000 patacas par an pour les tables de VIP 150 000 patacas par an pour les tables ordinaires 1 000 patacas par an et par machine à sous
Contributions	- versement mensuel de 1,6% des recettes brutes à la Fondation de Macao, utilisé à des fins de développement culturel, social, économique, scientifique ou éducatif; - versement mensuel de 1,4% (SJM) ou de 2,4% des recettes brutes, utilisé pour l'infrastructure, le tourisme et la sécurité sociale
Investissements locaux	- SJM: 4,7 milliards de patacas, contrat signé en mars 2002, exécuté - MGM: 4 milliards de patacas, contrat signé en avril 2005, exécuté - Galaxy: 4,4 milliards de patacas, contrat signé en juin 2002, exécuté - Venetian: 4,4 milliards de patacas, contrat signé en décembre 2002, exécuté - Wynn: 4 milliards de patacas, contrat signé en juin 2002, exécuté - Melco PBL: 4 milliards de patacas, contrat signé en septembre 2006, exécuté

Source: Bureau d'inspection et de coordination des jeux de hasard de Macao.

4.77. Au cours de la période à l'examen, le secteur des jeux de hasard s'est rapidement développé et les recettes brutes ont plus que triplé entre 2007 et 2011 (tableau 4.13). Le nombre de casinos est passé de 28 en 2007 à 35 en 2012 et le nombre de tables de jeux et de machines a lui aussi considérablement augmenté.

Tableau 4.13 Recettes brutes du secteur des jeux de hasard

Catégorie	2007	2008	2009	2010	2011	T1 2012
Recettes brutes du secteur des jeux de hasard (milliards de patacas)	84	109,8	120,4	189,6	269,1	74,6
Jeux de hasard	83	108,8	119,4	188,3	267,9	74,3
Nombre de casinos	28	31	33	33	34	35
Nombre de tables de jeux	4 375	4 017	4 770	4 786	5 302	5 242
Nombre de machines à sous	13 267	11 856	14 363	14 058	16 056	16 102

Source: Bureau d'inspection et de coordination des jeux de hasard de Macao.

4.78. Le secteur des jeux de hasard joue un rôle de premier plan dans l'économie: les recettes fiscales qu'il dégage représentent environ 80% des recettes courantes. Cette prépondérance met toutefois en évidence un certain degré de risque pour l'économie. L'offre de main-d'œuvre étant limitée et la demande en personnel de casino élevée, plusieurs autres secteurs de la RASM doivent faire face à de fortes pressions à la hausse sur les coûts de main-d'œuvre et d'autres coûts d'exploitation, comme le foncier. Les PME locales doivent affronter la concurrence des casinos pour ce qui est des ressources. Comme seuls les citoyens de Macao peuvent être employés par les concessionnaires pour travailler dans les salles de casino, beaucoup de jeunes gens renoncent à la possibilité de poursuivre des études ou d'intégrer d'autres secteurs, ce qui se traduit par une pénurie de main-d'œuvre et de ressources humaines et amoindrit la compétitivité de la RASM. La Loi n° 10/2012 a été adoptée en 2012 en partie pour remédier à cette situation: elle a relevé de 18 à 21 ans l'âge minimum requis pour être autorisé à travailler ou à jouer dans les casinos.

4.79. Le gouvernement s'emploie à inscrire le développement du secteur des jeux de hasard dans la durée. Suite à la croissance rapide enregistrée pendant plusieurs années, il a révisé les conditions et pris plusieurs décisions pour réglementer l'ampleur et le rythme de l'expansion de ce secteur. Le 22 avril 2008, le chef de l'exécutif a annoncé que le nombre de concessions et de

sous-concessions dans le secteur des jeux de hasard ne serait pas revu à la hausse dans un avenir proche. En février 2010, le gouvernement a restructuré le Comité des jeux de hasard de Macao, qui est désormais présidé par le chef de l'exécutif et est chargé de formuler les politiques nécessaires au développement du secteur des jeux de hasard, de superviser son expansion et son fonctionnement et d'élaborer des règlements et des directives.[23] En mars 2010, le gouvernement a annoncé que le nombre de tables de jeux serait limité à 5 500 jusqu'en 2013 et qu'entre 2013 et 2023 il ne pourrait pas augmenter de plus de 3% en moyenne par an.

4.80. Au deuxième trimestre de 2012, environ 70% des recettes brutes du secteur des jeux de hasard ont été générées par les salles réservées aux VIP. Ce segment des VIP est très important pour les organisateurs de séjours pour joueurs de casinos, qui font la promotion des jeux de casino et proposent aux joueurs des services comme le transport, l'hébergement, la restauration et les loisirs, moyennant des commissions ou d'autres types de rétributions versées par les concessionnaires. Seuls les particuliers ou les entreprises ayant obtenu une licence d'organisateurs de séjours de jeux de hasard auprès du Bureau d'inspection et de coordination des jeux de hasard sont habilités à exercer ce type d'activité. Le gouvernement a commencé à accepter les demandes de telles licences en juin 2004, et au début de 2012 219 licences avaient été délivrées au total, dont 184 à des entreprises et 35 à des particuliers. Les organisateurs de séjours de jeux de hasard peuvent choisir des partenaires en fonction de leurs besoins commerciaux; l'admissibilité de leurs partenaires est toutefois soumise à l'examen et à l'approbation du Bureau d'inspection et de coordination des jeux de hasard. Les organisateurs de séjours de jeux de hasard sont imposés à hauteur de 5% des commissions qu'ils touchent des concessionnaires et des autres rétributions qu'ils reçoivent. Tous les organisateurs de séjours pour joueurs de casinos doivent renouveler leur licence chaque année auprès du Bureau d'inspection et de coordination des jeux de hasard. En cas d'infraction à la législation, une sanction peut leur être infligée ou leur licence peut être suspendue.

4.81. En 2008, la concurrence farouche sur le marché a donné lieu à une "flambée" des commissions sur les séjours. Les taux des commissions versées aux organisateurs de séjours pour joueurs de casinos afin qu'ils attirent des joueurs VIP de baccarat ont atteint 1,35% du chiffre d'affaires en jetons, ce qui a été considéré "déraisonnable" dans le contexte local.[24] Le gouvernement a donc plafonné les commissions à 1,25% du chiffre d'affaires en jetons à compter de 2009, et chaque concessionnaire du secteur des jeux de hasard est tenu de présenter tous les mois pour examen au Bureau d'inspection et de coordination des jeux de hasard un rapport sur les séjours organisés pour joueurs de casinos.

4.82. Fortement dépendante du secteur des jeux de hasard, l'économie est vulnérable aux chocs extérieurs provoqués notamment par la concurrence du côté de l'offre (par exemple l'ouverture de nouveaux casinos à Singapour et ailleurs) ou par des bouleversements de la demande. Le durcissement du contrôle des visas pour les résidents chinois souhaitant se rendre dans la RASM, en 2008, s'est traduit par une baisse du nombre d'arrivées de touristes, un ralentissement de la croissance des recettes du secteur des jeux de hasard et un tassement de la croissance économique. Conscient qu'une diversification de l'économie pourrait augmenter sa résistance aux chocs extérieurs, le gouvernement de la RASM a annoncé que le nombre de tables de jeux autorisées serait à l'avenir défini en fonction des aménagements non destinés aux jeux de hasard dans les projets d'investissement des concessionnaires. Par ailleurs, il traiterait uniquement les demandes de concessions foncières déposées avant 2008; les demandes déposées par les concessionnaires après 2009 seraient rejetées.

4.83. Compte tenu de la prédominance du secteur du tourisme, et en particulier du secteur des jeux de hasard, dans l'économie locale, le gouvernement s'efforce de diversifier l'économie. Cependant, toutes les initiatives de diversification se heurtent aux problèmes de l'exiguïté du territoire, de la pénurie de main-d'œuvre et de la taille limitée du marché intérieur. Les mesures de coopération régionale, telles que le CEPA, pourraient donner la possibilité de développer davantage l'économie de la RASM en atténuant ses contraintes de développement (chapitre 2).

[23] Bureau d'information du gouvernement (2011), page 265.

[24] *Xinhua news* du 4 juin 2008, "Macao Economic Chief: Junket Commissions, Gaming Table Number to be Kept at 'Reasonable' Level". Adresse consultée: http://english.peopledaily.com.cn/90001/90776/90882/6423770. html [14/09/2012].

BIBLIOGRAPHIE

AMCM (2011), *Monetary and Financial Stability Review*, juillet 2011.

AMCM (2012a), *Monetary and Financial Stability Review,* janvier 2012.

AMCM (2012b), *Monetary and Financial Stability Review,* juillet 2012.

AMCM (2012c), *Report on the insurance activity of Macau of 2nd quarter 2012*.

AMCM (2013), *Monetary and Financial Stability Review*, janvier 2013.

Bureau d'information du gouvernement (2011), *Macao, Yearbook 2011*.

FMI (2011a), *Financial Sector Stability Assessment*, août. Adresse consultée: http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2011/cr11264.pdf [22/08/2012].

FMI (2011b), *Macao SAR of the People's Republic of China: Report on Observation of Standards and Codes (ROSC) – Basel Core Principles for Effective Banking Supervision*, août. Adresse consultée: http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2011/cr11265.pdf [22/08/2012].

GAP et OGBS (2007), *Mutual Evaluation Report on Macao, China*, juillet. Adresse consultée: http://www.apgml.org/documents/docs/17/Macao%20ME2%20-%20FINAL.pdf [08/01/2013].

OMC (2007), *Examen des politiques commerciales – Macao, Chine,* Genève.

Platinum Broking (2012), *Macau Gaming Sector Update*, 27 février 2012.

Service des statistiques et du recensement de Macao (2011), *Transport, Storage and Communications Survey 2010*. Adresse consultée: "http://www.dsec.gov.mo/Statistic.aspx?lang=en-US&NodeGuid=b16dc237-dff1-40e7-9572-826c28298660" [07/11/2012].

5 APPENDICE – TABLEAUX

Tableau A1. 1 Commerce de marchandises, par section du SH, 2007-2011

(en millions de $EU et en %)

Section	Désignation	2007	2008	2009	2010	2011
Exportations	**Total (en millions de $EU)**	**2 542,4**	**1 998,0**	**961,0**	**869,8**	**869,3**
		(en % du total)				
I	Animaux vivants et produits du règne animal	0,1	0,2	0,4	0,4	0,4
II	Produits du règne végétal	0,1	0,1	0,2	0,2	0,3
III	Graisses et huiles animales ou végétales	..	0,0	0,0	0,0	0,0
IV	Produits des industries alimentaires, boissons et tabacs	1,5	2,7	4,9	7,8	10,9
V	Produits minéraux	0,0	0,0	0,0	0,3	1,0
VI	Produits des industries chimiques ou des industries connexes	0,8	1,3	3,0	2,1	2,1
VII	Matières plastiques et caoutchouc et ouvrages en ces matières	0,7	0,7	1,0	1,2	1,2
VIII	Peaux, cuirs et pelleteries	0,2	0,5	1,5	1,4	1,9
IX	Bois et ouvrages en bois	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
X	Pâte de bois, papier et carton	0,3	0,4	0,8	0,9	0,7
XI	Textiles et vêtements	65,6	57,1	32,2	23,3	19,1
XII	Chaussures, coiffures, parapluies	2,0	0,9	1,1	1,1	1,3
XIII	Ouvrages en pierres, produits céramiques, verre et ouvrages en verre	0,9	1,1	1,5	2,3	2,5
XIV	Perles, pierres gemmes et métaux précieux	1,9	4,5	10,0	10,6	4,4
XV	Métaux communs et ouvrages en ces métaux	2,9	3,6	4,9	7,0	7,4
XVI	Machines et appareils, équipement électrique	13,5	11,4	14,6	13,0	15,2
XVII	Matériel de transport	0,4	0,6	1,6	1,2	0,7
XVIII	Instruments de précision et de musique	0,7	1,4	5,1	6,3	5,2
XIX	Armes et munitions	..	..	..	..	..
XX	Marchandises et produits n.d.a.	1,9	2,9	6,0	5,5	6,3
XXI	Objets d'art	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
	Autres (y compris données confidentielles)	6,5	10,5	10,9	15,3	19,3
Importations	**Total (en millions de $EU)**	**5 365,1**	**5 365,5**	**4 621,9**	**5 513,3**	**7 768,1**
		(en % du total)				
I	Animaux vivants et produits du règne animal	2,9	3,5	5,0	5,0	4,4
II	Produits du règne végétal	0,9	1,1	1,5	1,4	1,2
III	Graisses et huiles animales ou végétales	0,2	0,3	0,4	0,3	0,3
IV	Produits des industries alimentaires, boissons et tabacs	7,9	8,1	10,5	10,9	10,8
V	Produits minéraux	12,1	13,8	13,1	12,2	10,9
VI	Produits des industries chimiques ou des industries connexes	4,2	5,0	6,6	6,5	5,6

Section	Désignation	2007	2008	2009	2010	2011
VII	Matières plastiques et caoutchouc et ouvrages en ces matières	1,4	1,3	1,1	1,0	0,8
VIII	Peaux, cuirs et pelleteries	1,1	2,0	3,3	4,6	6,6
IX	Bois et ouvrages en bois	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2
X	Pâte de bois, papier et carton	1,1	1,0	1,1	1,0	0,8
XI	Textiles et vêtements	17,4	12,9	6,8	5,7	4,9
XII	Chaussures, coiffures, parapluies	1,2	1,2	1,4	1,7	2,0
XIII	Ouvrages en pierres, produits céramiques, verre et ouvrages en verre	1,7	1,7	1,2	0,9	0,8
XIV	Perles, pierres gemmes et métaux précieux	3,5	5,2	7,5	9,8	13,2
XV	Métaux communs et ouvrages en ces métaux	6,6	6,3	3,0	2,4	2,5
XVI	Machines et appareils, équipement électrique	22,3	19,6	17,5	17,6	17,2
XVII	Matériel de transport	5,0	5,0	5,3	6,2	5,3
XVIII	Instruments de précision et de musique	3,4	5,3	7,0	7,8	7,7
XIX	Armes et munitions	..	..	..	..	..
XX	Marchandises et produits n.d.a.	6,3	5,5	5,9	4,2	4,1
XXI	Objets d'art	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1
	Autres (y compris données confidentielles)	0,3	1,0	1,4	0,3	0,7

.. non disponible.

Note: L'existence de "données confidentielles" impose d'interpréter ces chiffres avec précaution. Par exemple, les exportations classées sous la section III du SH ne représentent pas exactement 0% du total, mais leur importance exacte ne peut être calculée en raison de l'exigence de confidentialité. Les données confidentielles peuvent concerner toutes les sections du SH; elles représentent des flux relativement importants pour ce qui est des exportations.

Source: Calculs de l'OMC, fondés sur les données reçues des autorités de Macao, Chine.

Tableau A1. 2 Importations de marchandises par provenance, 2007-2011

(en millions de $EU et en %)

	2007	2008	2009	2010	2011
Total des importations (en millions de $EU)	**5 365,1**	**5 365,5**	**4 621,9**	**5 513,3**	**7 768,1**
	(en % du total)				
Amérique	6,4	6,8	7,2	7,1	7,1
États-Unis	5,6	5,5	6,0	5,9	6,0
Autres pays d'Amérique	0,7	1,3	1,2	1,2	1,1
Brésil	0,2	0,3	0,5	0,4	0,4
Europe	18,1	21,4	27,8	30,3	32,4
UE-27	15,7	16,5	21,2	22,6	24,9
France	4,2	5,3	8,0	9,2	10,1
Italie	1,6	2,8	4,6	4,7	7,6
Allemagne	4,4	2,6	2,9	3,0	2,5
Royaume-Uni	1,8	1,9	2,1	1,9	1,6
Finlande	1,0	1,4	1,3	1,4	0,8
Pays-Bas	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5
Irlande	0,2	0,1	0,3	0,4	0,4
Espagne	0,3	0,6	0,4	0,5	0,3
Portugal	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3
AELE	2,3	4,8	6,5	7,6	7,3
Suisse	2,3	4,7	6,4	7,6	7,2
Autres pays d'Europe	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Communauté d'États indépendants (CEI)	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Afrique	0,3	0,4	0,5	0,6	0,5
Afrique du Sud	0,3	0,3	0,5	0,5	0,4
Moyen-Orient	0,5	0,7	0,6	0,6	0,3
Asie	74,6	70,8	63,8	61,4	59,7
Chine	42,6	39,3	31,4	31,1	30,7
Japon	9,0	8,5	8,2	8,6	6,3
Six partenaires commerciaux d'Asie de l'Est	20,5	20,9	21,2	19,0	20,4
Hong Kong, Chine	10,1	10,1	10,9	10,5	12,2
Singapour	3,1	3,8	3,2	1,9	2,2
Taipei chinois	3,5	3,3	3,0	2,4	2,1
Corée, Rép. de	1,5	1,2	1,6	1,5	1,6
Thaïlande	1,0	1,2	1,3	1,5	1,2
Malaisie	1,2	1,2	1,2	1,2	1,1
Autres pays d'Asie	2,5	2,1	3,0	2,6	2,4
Australie	1,5	0,9	1,4	1,0	1,1
Indonésie	0,5	0,5	0,6	0,8	0,5

Source: Calculs de l'OMC, fondés sur les données reçues des autorités de Macao, Chine.

Tableau A1. 3 Exportations de marchandises par destination, 2007-2011

(en millions de $EU et en %)

	2007	2008	2009	2010	2011
Total des exportations (en millions de $EU)	**2 542,4**	**1 998,0**	**961,0**	**869,8**	**869,3**
	(en % du total)				
Amérique	42,3	42,0	19,2	13,5	9,8
États-Unis	40,6	39,9	17,1	11,2	8,0
Autres pays d'Amérique	1,7	2,1	2,1	2,3	1,8
Mexique	0,7	1,1	1,1	1,4	0,9
Canada	0,8	0,8	0,6	0,5	0,5
Panama	0,2	0,1	0,3	0,3	0,3
Europe	18,5	10,2	8,4	6,0	5,6
UE-27	18,2	9,9	8,2	5,9	5,5
Allemagne	6,4	4,0	3,9	2,0	1,8
France	3,0	1,3	1,1	1,0	1,3
Pays-Bas	1,1	0,8	0,9	1,1	1,2
Royaume-Uni	4,0	2,0	1,3	0,9	0,7
Italie	1,2	0,6	0,2	0,2	0,2
AELE	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
Suisse	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
Autres pays d'Europe	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0
Communauté d'États indépendants (CEI)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Afrique	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2
Afrique du Sud	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Moyen-Orient	0,1	0,3	0,2	0,1	0,1
Émirats arabes unis	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1
Asie	33,1	37,9	63,0	68,6	68,6
Chine	14,9	12,3	14,6	15,8	15,7
Japon	1,1	1,3	1,4	1,6	2,1
Six partenaires commerciaux d'Asie de l'Est	14,9	21,8	42,7	47,2	47,8
Hong Kong, Chine	13,1	19,7	39,3	43,1	44,6
Taipei chinois	1,2	1,4	2,1	2,5	1,5
Singapour	0,2	0,3	0,6	1,0	0,9
Malaisie	0,2	0,2	0,6	0,3	0,6
Corée, Rép. de	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres pays d'Asie	2,2	2,5	4,4	4,1	3,0
Viet Nam	0,7	1,1	2,3	2,7	1,7
Australie	0,3	0,3	0,4	0,4	0,5
Cambodge	0,5	0,2	0,0	0,0	0,3
Philippines	0,5	0,8	1,3	0,7	0,3
Autres[a]	5,9	9,5	9,1	11,6	15,7

a Conformément à la réglementation sur la confidentialité des statistiques, les données relatives à certains produits ne sont pas publiées.

Source: Calculs de l'OMC, fondés sur les données reçues des autorités de Macao, Chine.

Tableau A2. 1 Législation de base liée au commerce et à l'investissement

Objet	Date	Législation	Teneur
Commerce extérieur	10.08.2009	Loi n° 16/2009 – Modification du Code du commerce	Modification du Code du commerce
	26.12.2003	Décision du chef de l'exécutif n° 28/2003	Accord de rapprochement économique entre la Chine continentale et Macao: porte sur le commerce des marchandises, des services et sur les questions relatives à la facilitation du commerce et de l'investissement
	23.06.2003	Loi n° 7/2003 sur le commerce extérieur	Principes généraux régissant le commerce extérieur et mécanismes pour l'importation, l'exportation et le transit à Macao, Chine
	22.09.2003	Règlement administratif n° 28/2003	Réglementation relative aux activités de commerce extérieur
	22.09.2003	Décision du chef de l'exécutif n° 224/2003	Taxes perçues pour la délivrance de certificats d'origine
	03.01.2012	Décision du chef de l'exécutif n° 452/2011	Autorités publiques compétentes en matière de licences, marchandises exemptées de contrôle et marchandises soumises à inspection sanitaire
	12.03.2012	Décision du chef de l'exécutif n° 45/2012 – Modification de la Décision du chef de l'exécutif n° 452/2011	Réduction, par personne, de la quantité de produits du tabac dont l'introduction est autorisée dans la RASM
	15.09.2003	Règlement administratif n° 29/2003 – Règlement sur le certificat d'origine	Règlement sur le certificat d'origine
Dédouanement	06.08.2001	Loi n° 11/2001	Loi sur l'administration des douanes
	29.01.1996	Décret-loi n° 7/96/M	Règlement relatif aux activités et au système de transit
	20.06.2005	Règlement administratif n° 8/2005 – Modification du Décret-loi n° 7/96/M	Modification du système relatif aux activités de transit
	22.09.2003	Décision du chef de l'exécutif n° 225/2003	Importation de marchandises non assujetties au régime des licences, dédouanement
	11.04.1994	Décret-loi n° 18/94/M	Règlement sur les ventes dans les boutiques franches
	21.12.1992	Décret-loi n° 79/92/M	Importation et stockage temporaires de biens durables aux fins de l'impôt sur la consommation
	08.11.1999	Décret-loi n° 77/99/M	Règlement relatif aux armes et munitions
	10.08.2009	Loi n° 17/2009	Loi interdisant la production, la fourniture et la consommation illicites de stupéfiants et substances psychotropes

Objet	Date	Législation	Teneur
	23.11.2009	Décision du chef de l'exécutif n° 441/2009	Indications concernant l'utilisation des carnets ATA pour l'importation et l'exportation temporaires
Interdictions et restrictions à l'importation et licences d'importation	04.12.1995	Décret-loi n° 62/95/M	Mesures visant à contrôler et réduire l'utilisation de substances appauvrissant la couche d'ozone
	02.05.2005	Décision du chef de l'exécutif n° 120/2005	Prohibition des importations et de la fabrication de médicaments fabriqués à partir d'animaux atteints d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)
	19.10.1998	Décision du gouvernement n° 219/98/M	Restrictions à l'importation de véhicules automobiles d'occasion et de véhicules de tourisme lourds
	09.11.2009	Décision du chef de l'exécutif n° 425/2009	Contingents d'importation pour les HCFC
	27.09.1999	Décret-loi n° 51/99/M	Règlement relatif aux activités commerciales et industrielles en rapport avec les programmes d'ordinateur, les phonogrammes et les vidéogrammes
	09.12.2003	Décision du chef de l'exécutif n° 272/2003	Prohibition des importations, des exportations et du transit de produits chimiques et de leurs précurseurs
	14.11.1994	Décret-loi n° 53/94/M	Prescriptions en matière de licences applicables aux établissements qui prescrivent et font le commerce de produits de la médecine chinoise traditionnelle
Licences d'exploitation	10.07.1995	Décret-loi n° 30/95/M	Règlement relatif à la publicité pour les produits pharmaceutiques
	19.09.1990	Décret-loi n° 58/90/M	Règlement relatif à la profession de pharmacien et activités connexes
	31.12.1990	Décret-loi n° 84/90/M	Règlement relatif aux prescriptions en matière de licences applicables à la fourniture de services privés de soins de santé et infirmiers
	19.09.1990	Décret-loi n° 59/90/M	Enregistrement des produits pharmaceutiques
	08.11.1999	Décret-loi n° 77/99/M	Règlement relatif aux armes et munitions
Normes et prescriptions techniques	30.01.2012	Règlement administratif n° 1/2012	Normes relatives aux émissions de gaz des véhicules neufs importés
	06.12.2010	Décision du chef de l'exécutif n° 356/2010	Approbation des barèmes relatifs aux émissions de gaz polluants en remplacement des tableaux I et II de l'Annexe II du Règlement administratif n° 1/2008
	27.07.2005	Instruction technique n° 3/2005 et n° 4/2005	Règles concernant l'emballage des produits pharmaceutiques
	23.11.2000	Instruction technique n° 2/2000	Documents requis pour l'importation de produits pharmaceutiques

Objet	Date	Législation	Teneur
	07.08.2007	Directives microbiologiques pour le prêt-à-manger (S AL 015-2007)	Directives microbiologiques pour le prêt-à-manger
Prescriptions sanitaires et phytosanitaires	22.12.2004	Règlement administratif n° 40/2004	Mesures générales de contrôle relatives à l'inspection SPS
	29.09.1986	Décret-loi n° 45/86/M	Règlement relatif à la CITES
	27.12.2004	Décision du chef de l'exécutif n° 310/2004	Règlement relatif aux opérations des marchés de gros
	29.01.2004	Décision du chef de l'exécutif n° 7/2004	Suspension temporaire (due au H5N1) des importations de produits avicoles en provenance de Corée, du Viet Nam, du Japon, de Thaïlande, du Cambodge, du Laos, d'Indonésie, du Taipei chinois, etc.
	31.12.2007	Décision du chef de l'exécutif n° 341/2007	Suspension temporaire des importations de produits à base de viande bovine
Prescriptions en matière d'étiquetage	17.08.1992	Décret-loi n° 50/92/M	Étiquetage des produits alimentaires
	01.03.2004	Règlement administratif n° 7/2004 – Modification du Décret-loi n° 50/92/M	Modifications relatives à l'étiquetage des produits alimentaires
	21.11.1994	Décret-loi n° 56/94/M – Modification du Décret-loi n° 50/92/M	Modifications relatives à l'étiquetage des produits alimentaires
	11.01.2010	Décision du chef de l'exécutif n° 556/2009	Règlement relatif aux additifs alimentaires
Prescriptions en matière d'environnement	04.12.1995	Décret-loi n° 62/95/M	Mesures visant à contrôler et réduire l'utilisation de substances appauvrissant la couche d'ozone
	23.01.2006	Décret n° 4/2006	Décret limitant la teneur en soufre de l'essence
	14.11.1994	Décret-loi n° 54/94/M	Prévention de certaines formes de pollution sonore
Marchés publics	15.12.1984	Décret-loi n° 122/84/M du 15 décembre 1984 – Régime relatif aux dépenses de construction et à l'acquisition de biens et services	Dépenses liées aux projets de construction et au coût de la main-d'œuvre, modèles et contrats d'externalisation, suivi des dépenses
	06.07.1985	Décret-loi n° 63/85/M	Procédures relatives aux marchés publics de biens et services
	15.05.1989	Décret-loi n° 30/89/M	Modification du Décret-loi n° 122/84/M
	08.11.1999	Décret-loi n° 74/99/M du 8 novembre 1999 – Approbation du régime relatif à la sous-traitance des travaux publics	Procédures juridiques relatives à la sous-traitance des travaux publics de construction et structure juridique des accords et documents. Énoncé des règles appropriées concernant le traitement des appels d'offres relatifs aux projets de travaux publics de construction

Objet	Date	Législation	Teneur
	24.04.2006	Règlement administratif n° 6/2006	Règlement sur le système d'administration financière publique
	10.08.2009	Règlement administratif n° 28/2009	Modification du Règlement sur le système d'administration financière publique
Fiscalité et incitations	13.12.1999	Loi n° 4/99/M – Règlement concernant l'impôt sur la consommation	Règlement concernant l'impôt sur la consommation
	25.08.2008	Loi n° 8/2008 – Modification de la Loi n° 4/99/M	Produits alcooliques d'un titre alcoométrique volumique inférieur à 30%; les carburants et les lubrifiants sont exonérés de l'impôt sur la consommation
	25.05.2009	Loi n° 7/2009 – Modification de la Loi n° 4/99/M et de la Loi n° 8/2008	Augmentation à trois reprises de l'impôt sur la consommation des produits du tabac
	19.12.2011	Loi n° 11/2011 – Modification de la Loi n° 4/99/M, de la Loi n° 8/2008 et de la Loi n° 7/2009	Augmentation de 150% de l'impôt sur la consommation des produits du tabac
	06.02.2012	Loi n° 1/2012 modifiant la Loi n° 5/2002	Modification de la réglementation relative à la taxe sur les véhicules automobiles
	07.03.2011	Loi n° 1/2011	Modification de la réglementation relative à l'impôt foncier
	03.05.2011	Loi n° 4/2011	Modification du règlement sur le droit de timbre
	13.06.2011	Loi n° 6/2011	Droit de timbre spécial sur les transferts de propriétés immobilières résidentielles
	27.04.2009	Loi n° 4/2009	Modification du barème général relatif au droit de timbre
	26.12.2001	Loi n° 18/2001	Modification du règlement sur le droit de timbre
	24.08.2009	Loi n° 20/2009	Échange de renseignements en matière fiscale
	26.03.2012	Règlement administratif n° 11/2012	Modification du Règlement relatif au régime d'aide aux PME
	22.06.2009	Règlement administratif n° 19/2009	Modification du Règlement relatif au régime de garantie financière aux PME conçu pour des projets spéciaux
	12.07.1993	Décret-loi n° 35/93/M	Modification de la législation relative aux incitations fiscales dans le domaine des politiques industrielles
	08.02.1986	Loi n° 1/86/M	Législation relative aux incitations fiscales dans le domaine des politiques industrielles

Objet	Date	Législation	Teneur
	30.05.2011	Règlement administratif n° 10/2011	Modification du Règlement sur les bonifications d'intérêts en faveur des entreprises
	08.06.2009	Règlement administratif n° 16/2009	Règlement sur les bonifications d'intérêts en faveur des entreprises
Politique de la concurrence	03.11.2009	Règlement administratif n° 34/2009	Barème des tarifs pour les lignes de transbordeurs exploitées par les détenteurs d'une licence d'exploitation de transport maritime régulier de passagers
Protection des droits de propriété intellectuelle	13.12.1999	Décret-loi n° 97/99/M	Code de la propriété industrielle
	16.08.1999	Décret-loi n° 43/99/M	Code du droit d'auteur et des droits connexes
	10.04.2012	Loi n° 5/2012	Modification du Décret-loi n° 43/99/M régissant la protection du droit d'auteur et des droits connexes
Secteur bancaire, assurance et valeurs mobilières	09.07.2012	Loi n° 9/2012	Loi sur le régime de protection des dépôts
	05.07.1993	Décret-loi n° 32/93/M	Loi sur le système financier de Macao
	18.10.1999	Décret-loi n° 58/99/M	Régime offshore concernant les activités bancaires
	26.02.1983	Décret-loi n° 15/83/M	Règlement relatif aux opérations des sociétés de financement
	30.06.1997	Décret-loi n° 27/97/M	Ordonnance relative au secteur de l'assurance à Macao
	05.06.1989	Décret-loi n° 38/89/M	Ordonnance relative aux agents et courtiers d'assurance
	15.09.1997	Décret-loi n° 38/97/M	Règlement relatif aux établissements de change
	05.05.1997	Décret-loi n° 15/97/M	Règlement relatif aux sociétés d'envoi de fonds
	22.11.1999	Décret-loi n° 83/99/M	Règlement relatif aux fonds de placement et aux sociétés de gestion de fonds
Télécommunications	14.08.2001	Loi n° 14/2001	Loi sur les télécommunications de base
	15.04.2002	Règlement administratif n° 7/2002	Règlement relatif à l'exploitation des réseaux publics de télécommunication et à la fourniture de services publics de télécommunications mobiles
	04.11.2002	Règlement administratif n° 24/2002	Règlement relatif à la fourniture de services Internet
	30.12.2011	Règlement administratif n° 41/2011	Règlement relatif à l'installation et à l'exploitation du réseau public fixe de télécommunications
Services postaux	29.11.1999	Décret-loi n° 88/99/M	Principes généraux régissant la fourniture de services postaux ainsi que l'aménagement et l'utilisation des infrastructures postales

Objet	Date	Législation	Teneur
Transport aérien	05.04.2004	Règlement administratif n° 10/2004	Principes de base relatifs aux activités d'aviation civile
	14.07.2008	Règlement administratif n° 18/2008	Modification du Règlement administratif n° 10/2004
	11.02.2011	Décret n° 8/2011	Approbation et publication du Règlement sur la navigation aérienne
Transport maritime	13.12.1999	Décret-loi n° 109/99/M	Règlement relatif au commerce maritime
	29.11.1999	Décret-loi n° 90/99/M	Loi relative aux activités maritimes
	29.03.1999	Décret-loi n° 14/99/M	Règlement relatif au pilotage maritime
Services professionnels	01.11.1999	Décret-loi n° 71/99/M	Statut des vérificateurs des comptes agréés
	01.11.1999	Décret-loi n° 72/99/M	Statut des comptables agréés
Tourisme	18.07.2011	Règlement administratif n° 18/2011	Règlement relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Office de tourisme du gouvernement de Macao
	30.12.2004	Règlement administratif n° 42/2004	Règlement relatif aux agences de voyages et aux guides touristiques
	19.08.1996	Loi n° 19/96/M	Loi relative à la taxe sur le tourisme
	01.04.1996	Décision du gouvernement n° 83/96/M	Règlement relatif au secteur de l'hôtellerie et branches assimilées
	11.12.1989	Décret-loi n° 81/89/M	Cadre juridique régissant le secteur du tourisme
	26.10.1998	Décret-loi n° 47/98/M	Octroi de licences pour certaines activités économiques
	28.07.2003	Loi n° 10/2003	Modification du Décret-loi n° 47/98/M
Investissement étranger	10.08.2009	Loi n° 16/2009 – Modification du Code du commerce	Réglementation des activités commerciales et des contrats commerciaux
	11.10.1999	Décret-loi n° 56/99/M – Code d'enregistrement commercial	Enregistrement des sociétés et des entreprises
	27.04.2000	Loi n° 5/2000	Modification du Décret-loi n° 56/99/M et abrogation de certaines dispositions du Code d'enregistrement commercial
	23.04/2012	Loi n° 6/2012	Modification du Code d'enregistrement commercial
	23.06.2003	Loi n° 7/2003 sur le commerce extérieur	Principes généraux régissant le commerce extérieur et mécanismes pour l'importation, l'exportation et le transit à Macao, Chine

Source: Renseignements communiqués par les autorités de Macao, Chine.

Tableau A4. 1 Accords sur les services aériens conclus par la RASM, octobre 2012

Pays	Date de signature
Brésil	15/07/94
Finlande	09/09/94
Autriche	04/11/94
Belgique	16/11/94
Pays-Bas	16/11/94
Luxembourg	14/12/94
Nouvelle-Zélande	09/03/95
Portugal	31/08/95
Suisse	05/09/95
Singapour	27/10/95
Malaisie	31/10/95
Thaïlande	01/11/95
États-Unis d'Amérique	03/07/96
Viet Nam	07/08/96
Allemagne	05/09/96
République populaire démocratique de Corée	08/12/96
Danemark	12/12/96
Suède	12/12/96
Norvège	12/12/96
République de Corée	03/04/97
Philippines	18/07/97
Inde	11/02/98
Népal	19/02/98
Afrique du Sud	04/04/98
Brunéi	24/05/98
Émirats arabes unis	06/12/98
Russie	21/01/99
Myanmar	12/03/99
Australie	24/08/99
Pologne	22/10/99
Pakistan	15/11/00
République tchèque	25/09/01
Cambodge	12/12/01
Royaume-Uni	19/01/04
Islande	13/07/04
Maldives	16/01/06
France	23/05/06
Sri Lanka	08/06/06
Mongolie	27/06/06
Japon	10/02/10
Oman	Paraphé le 15/09/98
Indonésie	Paraphé le 10/05/01
Israël	Paraphé le 15/09/05
Grèce	Paraphé le 17/02/06
République slovaque	Paraphé le 03/03/06
Laos	Paraphé le 23/11/10
Cap-Vert	Paraphé le 10/12/10

Source: Renseignements communiqués par les autorités de Macao, Chine.

_____